

# Sécurité globale

N° 2, nouvelle série [N° 28 de la série originale]

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

## CONCEPTION ET RÉALISATION

### NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

## COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BAUER, Professeur de criminologie au CNAM  
Hervé BOULLANGER, Magistrat à la Cour des Comptes  
Eric DANON, Directeur général du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique  
Julien DUFOUR, Commissaire de Police, criminologue  
François FARCY, Directeur judiciaire, Police fédérale belge  
Charles-Louis FAVILLIER, Criminologue, analyste en intelligence économique et stratégique dans l'industrie.  
Rémy FEVRIER, Maître de conférences au CNAM - Lieut.-colonel (réserve) de la Gendarmerie nationale  
Michel GANDILHON, Observatoire français des drogues et toxicomanies  
Jean-François GAYRAUD, Commissaire divisionnaire de la Police nationale  
Sylvain GOUGUENHEIM, Professeur des Universités, historien  
Abdelfettah KABBSI, Capitaine de Police, Renseignement territorial  
Arnaud KALIKA, Expert et analyste du monde russe et ex-soviétique, Asie centrale, etc.  
Philippe LAVAUT, Ministère de la Défense  
Dominique LEBLEUX, Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue  
Doron LEVY, Criminologue, consultant, expert  
Stéphane QUÉRÉ, Ecrivain, expert, dirige le *Bulletin hebdomadaire d'informations criminelles*  
Mickaël ROUDAUT, Administrateur à la direction générale pour les affaires intérieures de la Commission européenne  
Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur des Universités, CNAM  
Lauriane SICK, Consultante, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme auprès de grandes institutions financières, master en criminologie  
François TRICHET, Capitaine, Gendarmerie nationale, expert ès-sectes  
Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Nice  
Camille VERLEUW, Expert de l'islam radical, notamment chi'ite  
Gen. Marc WATIN-AUGOUARD, Directeur du Centre de recherches de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale

## Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Site : [www.eska.fr](http://www.eska.fr)

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : [agpaedit@wanadoo.fr](mailto:agpaedit@wanadoo.fr) en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondraient pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

*Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur  
et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.*

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.*

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

Sécurité Globale | N°2, nouvelle série | N°28, série originale

Revue trimestrielle | © Editions ESKA

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2506-9 • CPPAP : 0916 K 90246

*Imprimé en France*

# Sommaire

## N°2, Nouvelle série 2015

JULIEN DUFOUR ET ABDELFETTAH KABBSI – <i>Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur</i>	7
DOMINIQUE LEBLEUX – <i>Ce que sont les bandes, criminelles ou délinquantes</i>	15
DORON LEVY – <i>Braqueurs, au-delà du mythe</i>	21
XAVIER MAC DONALD – <i>Les « braquages » et l'industrie du luxe</i>	29
XAVIER RAUFER ET LAURIANE SICK – <i>Quand enfle une vague criminelle...</i>	35
CHRISTIAN HARBULOT – <i>Quand monte une nouvelle vague de terreur...</i>	53
XAVIER RAUFER – <i>Criminologie, biologie, high-tech</i>	59
XAVIER RAUFER ET STÉPHANE QUÉRÉ – <i>Criminologie : des faits pour avoir des idées</i>	67
PHILIP DECKARD – <i>Antidiotiques : chronique criminologique des simagrées du néo-monde</i>	75
XAVIER RAUFER – <i>Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons</i>	91





# Dossier | Bandes, braquages, terreur

*Dossier conçu et préparé par :*  
*Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER*





# Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur

*Julien DUFOUR*

*Commissaire de Police, criminologue. Après plusieurs années de service en Seine-Saint-Denis, chargé du Plan de lutte anti-bandes de la Préfecture de Police de Paris. Exerce aujourd'hui auprès du Directeur général de la police nationale.*

*Abdelfettah KABBSI*

*Capitaine de Police. A exercé en police judiciaire puis dans des commissariats de secteurs sensibles ; chargé du suivi du plan de lutte anti-bandes de la Préfecture de Police de Paris. Aujourd'hui en fonction au sein du Renseignement territorial.*

7

Le matin du 9 février 2015 à Marseille, dans la cité de la Castellane, des coups de feu retentissent. La police est alertée par différents témoins, qui font état de groupes d'individus au visage masqué porteurs d'armes automatiques. « *J'ai vu le premier gars cagoulé, kalachnikov dans les mains, en bas de la cité. Il était peut-être 9h30. D'ordinaire, les dealers ne sont pas dehors si tôt et de toute façon, on ne les voit jamais armés ! J'ai traversé la cité et là j'ai vu des hommes cagoulés partout, ils avaient tous sorti les armes automa-*

*tiques* », relate un témoin<sup>1</sup>. A leur arrivée, les policiers ne peuvent que confirmer les tirs : clairement identifiés par les malfaiteurs, ils sont pris pour cible. L'opération menée au cœur du quartier permet la découverte de plusieurs armes de guerre. L'action des criminels est le reflet des rivalités entre bandes sur ces territoires dont la « valeur d'usage » est celle que lui confère le trafic de stupéfiants. Leur mode opératoire est là aussi rudimentaire : des kalachnikovs, et des tirs en rafale. Les auteurs présumés, exécutants ou commandi-

Julien DUFOUR et Abdelfettah KABBSI

taires, sont des délinquants souvent récidivistes nés au cœur des cités sensibles. Ils sont les acteurs d'une menace émergente et endogène : le « néo-banditisme ».

La menace criminelle stratégique est aujourd'hui l'émergence de groupes criminels hybrides et transnationaux. EUROPOL, l'office de police judiciaire intergouvernemental de l'Union Européenne, l'énonce dans le *Serious organised crime threat assessment* (SOCTA), son rapport annuel. À l'échelle de la France, et selon le *Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée* (SIRASCO) de la Direction centrale de la police judiciaire, avant même la Camorra ou encore les groupes albanophones ou roumains, une menace se détache en première place : les groupes criminels organisés issus des cités sensibles des grandes agglomérations.

Ceux-ci ne se sont pas créés ex nihilo. Leur développement est lié à l'émergence d'une génération nouvelle de jeunes malfaiteurs issus des cités sensibles. La structuration par la rue et par la bande est un élément fondamental de la création de ce banditisme d'un nouveau genre, permettant à certains de prétendre à des positions dominantes dans les marchés criminels illicites. Ainsi, le terreau fertile constitué par les cités sensibles des agglomérations illustre et accélère la transformation violente de la condition humaine qui marque ce début de siècle. Il est la conséquence

d'un triple phénomène : une délinquance de groupe accrue, une implication croissante de jeunes mineurs, un usage de la violence banalisé. Là où les règles sociales bannissant le mal fait aux autres deviennent caduques, naissent et perdurent les bandes de rue. Loin d'être extérieures à l'insécurité ressentie par la population, celles-ci sont un facteur de « dangerosité de proximité »<sup>2</sup>.

## Territoire, population, coercition illégitime

Le territoire est l'élément de base de la constitution du groupe. Son appréhension constitue un élément central dans la compréhension des bandes, pour lesquelles il revêt une valeur quasiment sacrée. La notion, polysémique, comprend trois acceptions.

Le territoire représente d'abord un espace délimité et contrôlé. Il est pour le membre de bande un lieu d'enracinement. Il est le quartier duquel il est issu, qu'il fréquente, dont il maîtrise les rues. C'est un repère, un point d'ancrage réservé, devant un lieu hostile aux personnes qui lui sont extérieures. Il s'agit souvent d'un « micro-territoire », dont les limites sont liées à la capacité à exercer sur la zone concernée un pouvoir de contrôle et de coercition. Le territoire de la bande est ensuite un marqueur d'identification. Il est le support d'une identité individuelle ou

*Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur*

collective : l'identité du groupe, mêlant le quartier et l'ethnie, souvent homogènes. Il génère le développement d'une culture propre, hostile au milieu extérieur, et à toute représentation institutionnelle. Le territoire représente un lieu d'apprentissage, de socialisation. On y grandit, on y vit en groupe, on y occupe l'espace public. C'est une clé d'entrée dans les premiers cercles du groupe, et des rivalités. Le territoire est enfin un vecteur de revenus. C'est l'espace dans lequel s'organise l'économie souterraine, et le trafic de stupéfiants. Les sommes en jeu sont considérables, en fonction des emplacements des points de vente de drogue et de la capacité des autochtones à développer le « business ». Le territoire revêt ainsi une valeur pécuniaire. Il devient un lieu d'enjeu ; un espace à défendre.

S'il n'y a pas de bandes sans territoires, il n'y a pas de bandes sans les membres qui les composent, les animent et leur donnent corps. Toute bande de rue est en effet structurée, quand bien même cette structure est primitive. La bande n'a pas de structure pyramidale, hiérarchisée. Elle est organisée de manière concentrique, et se fonde avant tout sur un noyau dur. Son point de départ est souvent l'existence d'un petit groupe soudé, composé de membres d'une même famille, ou d'amis de longue date. Ce noyau dur constitue l'ossature, la colonne vertébrale sans laquelle la bande ne peut exister, ni même « tenir debout ». Ce socle exerce une double fonction.

Le noyau dur est une force motrice. Il donne le tempo, dirige la bande, coordonne l'activité du groupe. Il a un pouvoir d'inclusion ou d'exclusion des membres et des affidés. Ce rôle est d'autant plus primordial que lorsqu'une action policière et judiciaire est menée contre le noyau dur, l'activité de la bande décroît, voire disparaît. La présence du noyau dur attire vers lui les affidés. Il aimante. Les individus en périphérie des bandes sont souvent recrutés par ce premier cercle. Les parents, les proches, les amis sont des facilitateurs d'intégration dans le groupe. Il arrive parfois que les affidés soient cooptés ou présentés par d'anciens membres de la bande. Le système est clanique, médiéval. Le leadership est souvent exercé de manière collégiale par le noyau dur : les bandes de rue n'ont pas d'organisation hiérarchisée de type militaire avec à sa tête, un chef ou un leader incontesté. Il arrive toutefois qu'une personnalité émerge et sorte du lot. Il s'agira souvent d'un jeune homme doté d'une force de caractère, d'un charisme et d'une expérience certaine avec les forces de l'ordre dont il saura se prévaloir.

Autour du noyau dur, gravitent des affidés, des membres occasionnels qui servent de main d'œuvre (guetteurs, petits vendeurs) voire de soldats en cas de conflits avec des groupes extérieurs (bandes rivales ou forces de l'ordre). Ils sont en général plus jeunes, moins expérimentés. Ils sont parfois dépourvus d'autorité et n'ont pas d'autre ambition que de participer de manière furtive à de « petits

Julien DUFOUR et Abdelfettah KABBSI

coups ». Ce sont des suiveurs facilement interchangeables. Ils constituent les « idiots utiles » des groupes criminels plus organisés.

L'autorité exercée par la bande porte sur un ensemble : sur le territoire lui-même, mais aussi sur ses infrastructures ainsi que sur les individus qui y résident. Elle est dirigée contre les bandes rivales, les autochtones et contre toute intervention « institutionnelle » (forces de l'ordre, transports en commun, sociétés privées). Les habitants ne sont pas épargnés par la figure tutélaire des membres de bandes. Ainsi, il arrive que des jeunes extérieurs à la commune se voient interdire de flirter avec des filles du territoire. Un exemple tragique a eu lieu en Seine-Saint-Denis. Le 24 juillet 2012, un jeune de 20 ans, originaire de la cité des Fauvettes à Pierrefitte-sur-Seine est lynché par un groupe de la commune voisine de Stains. Plongé dans un coma irréversible, il meurt trois semaines plus tard. Cinq hommes et une jeune femme sont soupçonnés d'avoir pris part à ce guet-apens mortel. Le mobile de l'agression dessine une lutte de cœur et de territoire : la victime fréquentait une jeune femme de la cité alors qu'elle n'y vivait pas<sup>3</sup>.

## De l'apprentissage au monde professionnel : trois strates

Force est de constater qu'il n'existe pas une forme unique, mais différentes formes

de bandes. Si la définition du concept est une, le phénomène est pluriel. La « *guerre des boutons* » n'est pas la « *guerre des gangs* ». Plusieurs critères permettent un classement<sup>4</sup>. Ils tiennent à la composition des bandes, à leurs activités et aux modes d'expressions de leurs membres. Partant de là, la classification des bandes comprend trois strates.<sup>5</sup>

Une première strate, dite primitive, est celle de la découverte. Elle regroupe les bandes dont le noyau dur n'a pas de structure déterminée. Au sein de celle-ci, les premiers faits de délinquance sont considérés par leurs auteurs comme ludiques et provocateurs. Ils prennent la forme d'incivilités, de violence souvent gratuite, et de faits de petite délinquance notamment acquisitive : vols sans ou avec violence. Les premiers attroupements armés voient le jour. La deuxième strate est celle du temps de l'approfondissement. Elle regroupe des bandes ayant une structure naissante, composées d'un noyau dur et d'un groupe d'exécutants, impliquées dans la petite et moyenne délinquance. Ces bandes n'hésitent pas à user de violences soit pour commettre leurs méfaits soit pour protéger leur secteur. La troisième strate est celle d'un banditisme des cités. Elle comprend des bandes très structurées ayant à leur tête un leader, des donneurs d'ordres et des exécutants, impliquées dans une délinquance structurée, voire le banditisme (trafic de stupéfiants de grande ampleur, *go fast...*). Les membres sont en général majeurs, et multirécidivistes. Cette troi-

## *Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur*

sième strate donne naissance au « néo-banditisme ».

Les membres de ces groupes – plus encore les meneurs – traversent plusieurs phases dans ce qu'il convient d'appeler une « *carrière criminelle* »<sup>12</sup>. Avant, la prison permettait de prendre du galon. Aujourd'hui, c'est la commission d'actions violentes qui permet de se faire un nom. Elle repousse ainsi les limites de la violence, et place des malfaiteurs dépourvus de savoir-faire en position de mener des actions qu'ils n'auraient jamais tenté auparavant. Ainsi naît un « banditisme ban- cal ».

### **De l'avertissement au règlement de comptes : une culture de la violence**

Ce samedi 19 mai 2012 alors qu'il est attablé dans un fast-food de la cité Ampère de Goussainville (Val-d'Oise), un jeune homme de 20 ans est pris à partie par trois individus, pour un témoignage qu'il aurait effectué à des gendarmes relativement à un vol de quad. Devant l'absence de réponse aux provocations, la victime est conduite de force dans le coffre de la modeste Clio des auteurs, lesquels démarrent en trombe jusqu'à un parking de la cité locale. Refusant d'avouer malgré les multiples coups reçus, le jeune homme est ensuite conduit dans une forêt proche, où il est forcé à creuser un trou en forme

de tombe. Il est finalement abandonné – en vie – au milieu de la nuit par ses agresseurs<sup>6</sup>.

L'initiation au cycle de la violence commence dès les premiers pas dans la rue. La violence est en effet inhérente au mode de fonctionnement des bandes. Elle est un de leurs éléments caractéristiques, et résulte d'un apprentissage. Elle est aussi initialement un outil permettant d'acquérir et de développer la sous-culture de la rue et du groupe, révélatrice des forces et des faiblesses de la personnalité des jeunes candidats. La place centrale prise par la réputation confère aussi à la violence gratuite un rôle initiatique. La finalité est le « respect », un mot clé pour tout membre de bande. Être « respecté », c'est avant tout être craint.

Un type de violence chère à la lutte armée des années 1970-1980 n'avait plus vraiment cours depuis : la « jambisation »<sup>7</sup>, une atteinte physique visant les membres inférieurs d'une personne. En France, cette pratique connaît un second souffle. Elle s'éloigne de la mouvance terroriste et révolutionnaire, pour devenir une pratique couramment utilisée dans le monde des bandes de rue. Engageant rarement le pronostic vital de la victime, elle est avant tout pratiquée dans le cadre d'une punition ou d'un avertissement. Elle prend une valeur de message clair qui permet la neutralisation de l'adversaire sans pour autant le tuer. Elle évite par la même occasion des risques judiciaires plus importants. La vic-

*Julien DUFOUR et Abdelfettah KABBSI*

time est souvent muette sur les raisons d'une telle agression. Elle est toutefois rarement visée par hasard. Il s'agit bien là d'un mode de règlement de conflits au sein de la « voyoucratie ».

La « jambisation » est souvent un premier pas vers le règlement de compte. Le jour de sa sortie de prison ainsi, Yassine A, 35 ans, fut victime d'une exécution. Condamné en 2012 à cinq ans de prison suite au démantèlement d'une filière d'importation de résine de cannabis depuis le Maroc, il agissait comme intermédiaire entre grossistes et trafiquants marseillais. Depuis Malaga, il veillait à l'approvisionnement des points de deal du 9<sup>e</sup> arrondissement. Yassine A. aurait pu demeurer un malfaiteur quelconque si le mode opératoire de sa liquidation n'avait marqué une étape nouvelle – et vite confirmée – dans l'emploi d'une violence déraisonnée. Pris pour cible en plein jour aux environs de Lançon-de-Provence, il est stoppé au volant de sa voiture. Immobilisé sur la voie de gauche d'une autoroute bien connue des vacanciers sous les yeux d'automobilistes médusés, il est abattu par une salve de tirs d'arme automatique devant sa compagne et sa sœur. Le carambolage est évité de justesse. Les deux femmes sont choquées, l'une blessée. Le châtement est sans appel<sup>8</sup>. Dorénavant, aussitôt sortis de prison, les membres des réseaux de trafic de stupéfiants sont pris pour cible. Ceux qui ont occupé la place pendant leur absence ne comptent pas la céder. Dans le « milieu », on ne partage pas.

La technique du « barbecue » est une élimination redoutée. Elle consiste à incendier le cadavre d'une victime, ou le véhicule dans lequel elle se trouve. L'objectif vise évidemment à effacer les traces exploitables et gêner par là même l'identification ; c'est également l'occasion de faire passer un message clair. L'imaginaire laisse vite à penser au sein des cités que le mort a été brûlé vif. La peur inspirée vaut jurisprudence. La légende attribue la paternité de la technique à un bandit notoire originaire de Salon-de-Provence, dont la vie s'est terminée en 2006 dans un bar de Marseille par l'intervention de malfrats corses. Farid B, alias « le rôtiiseur », était une figure du marché clandestin des stupéfiants et des jeux autour de l'étang de Berre. Il n'avait guère de gêne à éliminer ceux qui lui faisaient de l'ombre. Sa réputation s'était forgée par la violence de ses actes et sa signature : ses victimes étaient abattues par arme automatique, puis enfermées dans le coffre de voitures vite incendiées. Sa disparition avait fait passer de mode cette technique du « barbecue ». Elle fait aujourd'hui de nouveau des émules.

Le terreau des cités sensibles de nos agglomérations est donc fertile. Générateur d'une criminalité mouvante à l'image du monde contemporain, il annihile dans le passage à l'acte du malfaiteur la frontière entre le crime qui est envisageable, celui qui est envisagé et celui qui est réalisé. L'évolution vers le fanatisme répond à un processus parallèle. La menace des années à venir est celle de la radicalisation de

*Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur*

membres de bandes de rue. La culture de la violence acquise dès le plus jeune âge au sein de ces groupes par des voyous récidivistes et leur haine de la société en font des proies d'un processus de conditionnement psychique tourné vers le fanatisme religieux. Cette évolution est l'œuvre de jeunes hommes et de jeunes femmes ayant grandi dans le même envi-

ronnement, mais ayant choisi à un moment de basculer dans la voie du fanatisme. Elle mêle à ce rapport débridé à la violence l'engagement de jeunes malfaiteurs un peu paumés, voyant dans l'action armée une exaltation, un rôle à jouer que ne leur confère pas la société. L'histoire du « néo-terrorisme » rejoint alors celle du « néo-banditisme » des cités.

Julien DUFOUR et Abdelfettah KABBSI

## Notes

1. La Provence, 9 février 2015, *Tirs de la Castellane à Marseille : 7 kalachnikovs retrouvés.*
2. *La formation des bandes, entre la famille, l'école et la rue*, Marwan Mohammed, PUF 2011.
3. Le Parisien, 29 novembre 2012, *Pierrefitte : lynché parce qu'il venait d'une autre cité.*
4. C'est la définition même du verbe classier, souvent confondu avec le verbe classer. Classifier c'est répartir en classe de manière méthodique selon des critères préétablis. La classification est la phase préalable au classement.
- 5 Le terme « strate » évoque, comme en géologie, l'idée d'une superposition de couches. Celles-ci ne sont pas hermétiques et permettent une certaine mobilité entre elles. L'idée de classe ou de groupe évoque une certaine immobilité. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour un classement en strates et non en classes ou en groupe.
6. Le Parisien, 22 mai 2012, *Enlevé et séquestré pour avoir témoigné.*
7. De l'italien « gambizzazione ».
8. Le Figaro, 24 mars 2014, *Tirs sur l'A7 : un mort et un blessé léger.*

# Ce que sont les bandes, criminelles ou délinquantes

*Dominique LEBLEUX*

*Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue. Mène récemment des études sur la criminalité organisée, exposées dans des séminaires de l'EHESS et divers articles dans des revues et sur Internet*

15

## 1. Définition des bandes

La définition des bandes délinquantes et criminelles diffère selon qu'on se place du point de vue criminologique ou sociologique. En référence au code pénal, la criminologie privilégie l'étude des bandes et des infractions qu'elles commettent. Elle s'appuie sur la réalité des faits commis et contribue ainsi à la protection de la société. La sociologie, dans une perspective holiste marxiste, se consacre essentiellement à l'interprétation des comportements et des faits. Elle analyse les bandes comme un phénomène de révolte sociale contre des inégalités subies, tendant à justifier les

actes des malfaiteurs et à les présenter comme des victimes.

Au sens pénal français<sup>1</sup> une bande organisée criminelle est *primo*, la préparation et l'organisation d'une infraction et *secundo*, l'association de plus de deux personnes. Notons que l'infraction elle-même est jugée avant ses auteurs et que l'aspect réunion aggrave l'infraction. On observera une seule exception, celle du terrorisme où l'intention de commettre un acte terroriste est désormais une infraction en soi<sup>2</sup>. Les bandes organisées constituent une association visant à commettre des crimes et délits : homicides, trafics, tortures, actes de barbarie ; terrorisme ; vol, extorsion,

*Dominique LEBLEUX*

destruction, dégradation ; détournements d'avion, navire ou autre ; faux monnayage, blanchiment d'argent, etc.

Pour le criminologue Xavier Raufer, les bandes juvéniles délinquantes se constituent autour d'un noyau central plus ou moins permanent dédié à commettre des actes criminels. Elles constituent « un agrégat des ces individus que la criminologie du XIX<sup>e</sup> siècle appelait joliment des « criminels d'habitude »<sup>3</sup>. Ces bandes proviennent en majorité des cités périurbaines<sup>4</sup>. Leurs membres sont d'usage de jeunes hommes, mineurs ou majeurs, d'origine immigrée, motivés par l'appât du gain. Ils agissent autant par préméditation que pour satisfaire des pulsions immédiates généralement corrélées à une grande immaturité. Les infractions commises leur procurent une forte jouissance de domination et de violence. Ces bandes commettent des crimes et délits traditionnels : vols, attaques à main armée, recel et trafic d'objets volés, trafic de drogue. Elles commettent en outre des délits inédits dans l'histoire de la criminologie française : intimidation, racket, nuisances, dégradations. Sur le plan criminel, elles agressent violemment policiers, médecins, pompiers, artisans, voyageurs. Elles attaquent trains, autobus, commissariats, casernes de pompiers, écoles. Enfin elles commettent viols collectifs, rixes interbandes, séquestrations, émeutes. Attitude également inédite, elles privatisent certains lieux publics pour commettre leurs forfaits, opérant dans leur environnement

d'origine (cités urbaines) et sur l'espace public ordinaire (gares ; zones commerciales ; espaces touristiques ; manifestations ; transports publics).

Apparues en France en 1979, ces bandes sévissent depuis près de 35 ans sur le territoire. Pourtant, ce n'est qu'en 2006, suite aux journées d'émeutes de 2005, que les sociologues commencent à s'intéresser à ce sujet. Cependant aucun de leurs ouvrages n'a spécifiquement analysé le phénomène<sup>5</sup>. Dans une tradition holiste, les auteurs analysent l'origine socio-économique des bandes mais sans jamais les étudier en réalité : nombre, répartition, composition, dynamique<sup>6</sup>. Le réel n'a pour eux que peu de légitimité, seule compte son interprétation. En particulier, aucun d'entre eux ne cite les témoignages publiés par les auteurs et les victimes des bandes<sup>7</sup>. Pourquoi cette posture ? Nombre de sociologues travaillant sur la délinquance adoptent en effet une démarche idéologique marxiste selon laquelle ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être social, mais au contraire leur identité sociale qui détermine leur conscience. Ils perçoivent les délinquants des cités comme des victimes de conditions socio-économiques dégradées (pauvreté, discrimination, racisme, relégation géographique, précarité, chômage) inhérentes au système capitaliste. En référence à un corpus idéologique récurrent (Bourdieu, Foucault, Goffman, Marx) ils justifient implicitement les formes collectives de violence : émeutes, crimes et délits

commis en bandes qu'ils considèrent comme des actes de réaction légitime à une violence sociale subie.

## 2. Les territoires des bandes

Le territoire constitue un élément structurel fondamental dans l'histoire de l'humanité. Il représente un espace géographique, un accès aux ressources, une culture et une identité, une lutte pour le pouvoir. Depuis l'aube de l'humanité, il est à la source de terribles batailles entre États, ou de guerres civiles à l'intérieur d'un même État. Pour comprendre la singularité de la notion de territoire des bandes nous allons privilégier l'approche ethologique. En effet, la notion de territoire apparaît, pour les humains, intimement liée à celle des animaux, sous-entendant la continuité de l'instinct de l'animal à l'homme<sup>8</sup>. En ethologie, le territoire est défini comme un espace vital pour la survie des animaux. Son contrôle est intimement lié à la pulsion de survie exigeant la quête quotidienne de nourriture, la reproduction, la défense contre les attaques potentielles de leurs semblables ou d'autres espèces. Dans le cas des bandes, l'appropriation, la défense, la concurrence pour les territoires s'apparente aux formes les plus primitives de l'instinct tel qu'il nous a été transmis par nos origines animales. En particulier, Julien Dufour<sup>9</sup> considère le territoire comme l'élément de base de la formation des

bandes. Selon, lui le territoire, notion polysémique « représente un lieu, un espace, qui peut être contrôlé et borné, support d'une identité individuelle et collective ». L'auteur distingue deux types de bandes territorialisées : bandes locales (dans les quartiers sensibles) et bandes régionales qui s'approprient des territoires publics hors lieu de vie (zones commerciales, gares). En particulier, dans la région parisienne, certains noms de bandes passées ou actuelles symbolisent la référence territoriale : Mafia-Def (quartier de la Défense), GDN (gare du nord), Mafia Grigny Danger (MGD, à Grigny, Essonne).

Les bandes délinquantes constituent un phénomène spécifiquement urbain. Elles sont implantées dans les cités des villes et des banlieues. Au 21 janvier 2014<sup>10</sup>, 236 bandes sont répertoriées sur le territoire métropolitain, dont 46 à Paris, 87 dans la grande couronne d'Île de France, et 103 en province. Dans la région parisienne on en dénombre 31 en Essonne, 26 en Seine-et-Marne, 23 dans le val d'Oise et 7 dans les Yvelines. En province, elles se répartissent dans 35 départements. Dans l'étude citée, les bandes sont recensées dans des quartiers présentant des caractéristiques communes : forte homogénéité sociale, concentration de populations d'origine étrangère, surreprésentation des jeunes, fort taux de familles monoparentales et de personnes économiquement faibles, voire marginales. Alors que le territoire français est défini un et indivisible, que lieux privés et publics sont soumis à une stricte ré-

Dominique LEBLEUX

glementation, les bandes concurrencent l'État de droit en privatisant des espaces qu'ils s'approprient et contrôlent par la violence. *L'espace physique du territoire* concerne les lieux d'habitations (cités, quartiers, espaces publics). *La privatisation du territoire* s'illustre par des attaques agressives contre toute intrusion d'allo-gène : journalistes ; personnels de santé, de secours et de police. *Le contrôle endogène du territoire* consiste en la surveillance de halls, portes d'immeubles, cours, appartements, caves. Cette logistique est dédiée à la protection du « business » : trafic de drogue, revente d'objets volés. Enfin les bandes *s'approprient certains territoires publics* : gares, zones commerciales, transports publics (bus, train, métro, RER), écoles pour piller, agresser et voler.

18

### 3. La légitimation des bandes par les sociologues

En qualité de délinquance, nombre de sociologues sont imprégnés de l'esprit de Don Quichotte, défini par Michel Onfray<sup>11</sup> : le refus du réel au profit de la passion des idées, perçues comme la seule réalité. Ainsi, les auteurs affichent une réelle empathie pour les membres des bandes. Non seulement ils justifient leurs délits et crimes, mais certains d'entre eux les considèrent comme positifs, voire créatifs. Certains autres encore convertissent leurs recherches en acte militant, s'affichant comme les porte-paroles des

exclus. Ainsi pour eux, les membres des bandes sont des parias de la société, volontairement marginalisés et exclus par notre système social. Manuel Valls n'a-t-il pas évoqué, à propos des quartiers, les termes d'« apartheid territorial, social et ethnique » ?<sup>12</sup> Ils subissent racisme, stigmatisation, échec scolaire, familles désorganisées, précarité professionnelle, exclusion du marché du travail<sup>13</sup>. La posture de ces intellectuels se nourrit en particulier des travaux du sociologue américain Robert King Merton. En effet celui-ci analyse la délinquance comme une attitude d'adaptation, voire une forme « d'innovation ». L'acquisition de la richesse par des moyens délinquants et criminels serait un moyen de compenser la frustration de ne pouvoir l'acquérir de façon normative, en raisons d'handicaps sociaux. En particulier Merton considère qu'à travers le comportement de *rébellion*, l'individu rejette les buts et les moyens culturellement valorisés par une société donnée pour en suggérer, voire en imposer d'autres. On retrouve également le courant idéologique des années 70 dont Michel Foucault fut un des grands théoriciens. Dans le contexte de la lutte des classes, il s'agissait à l'époque de définir la délinquance comme un acte politique inconscient, seul moyen pour les opprimés de contester leur statut de dominés.

Ainsi pour Stéphane Beaud<sup>14</sup>, la violence des bandes doit être comprise comme « une contre-violence opposée à la

*Ce que sont les bandes, criminelles ou délinquantes*

violence sociale qui leur a été faite (...). Pour Michel Fize « leur violence est un cri, un cri de souffrance et de colère mêlées. Violence personnelle contre violence sociale. Violences d'adolescents en réponse à la violence d'une société qui les maltraite »<sup>15</sup>. Marwan Mohammed et Stéphanie Ruby considèrent cette violence positive. Pour Marwan Mohammed, la délinquance est une « forme privilégiée de participation sociale ». Elle « crée du lien » : elle est un sujet de discussion, un moyen de valorisation et d'accomplissement visant à « compenser et reconquérir l'estime de soi ». Il s'agit pour lui d'un mode d'adaptation à un « contexte de pénurie et de frustration évoquées par les enquêtés », un « moyen privilégié d'expression de conflits sociaux ». En particulier il perçoit les conflits avec les forces de l'ordre comme des « moments privilégiés d'affirmation collective ». Pour Stéphanie Ruby<sup>16</sup>, la violence des bandes de filles

constituerait un moyen d'acquérir une réputation et un statut valorisés. Une valorisation traduite comme une revendication d'autonomie compensant échec scolaire et problèmes familiaux. Elles agissent pour obtenir la reconnaissance de leurs pairs, tentative d'échapper à une double condition sociale de dominées : socialement et sexuellement. Enfin Marie-Hélène Bacqué perçoit son métier comme une tentative de « réhabilitation » *des groupes sociaux ou des territoires disqualifiés par d'autres discours*<sup>17</sup>.

Ainsi la question du réel oppose criminologie et sociologie. En privilégiant la réalité, la criminologie contribue à identifier le phénomène et à nourrir la lutte contre les bandes. En occultant cette réalité, les sociologues minorent son danger et intensifient la souffrance des véritables victimes qui se sentent méprisées et laissées-pour-compte.

## Notes

1. Article 706-73. Modifié par la loi n°2013-1029 du 15 novembre 2013 - art. 32.
2. Cette nouvelle loi définit « une entreprise individuelle à caractère terroriste ». Adopté le 29 octobre 2014, elle crée notamment une interdiction de sortie du territoire afin d'entraver les départs de jeunes Français candidats au jihad en Syrie.
3. Xavier Raufer (2007), « Des bandes délinquantes juvéniles au crime organisé violent », document du MCC.
4. Créées en 2012, Les ZSP (Zones de Sécurité Prioritaires) concernent 205 cités (dont 44 en Ile de France) où sont enracinés délits et insécurité. Elles sont situées dans 81 villes de 51 départements. Depuis 2012, leur nombre n'a fait qu'augmenter (15 en 2012, 64 en 2013, 81 en 2014). Ministère de l'Intérieur. <http://www.interieur.gouv.fr/ZSP>
5. Sébastien Rocher (2006), *Le frisson de l'émeute*, Paris, Seuil ; Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed (dirs.) (2007), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte ; Michel Fize (2008), *Les bandes. De l'« entre soi adolescent » à l'« autre-ennemi »*, Paris, Desclée de Vrouwer. Marwan Mohammed (2011), *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, Le lien social.
6. Marwan Mohammed prétend qu'hormis dans quelques articles de presse, on ne peut disposer en France, à travers les statistiques pénales, d'une mesure chiffrée des bandes. Marwan Mohammed (2011), *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, Le lien social, pp. 274-275. C'est faux puisque les services de police possèdent une estimation chiffrée du nombre de bandes ainsi que l'identification des meneurs et de certains membres.
7. Samira Bellil (2003), *Dans l'enfer des tournantes*, Paris, Flammarion ; Lamence Madzou (2008), *J'étais un chef de gang*, Paris, La Découverte ; Elsa Vigouroux (2010), *L'affaire du gang des barbares*, Paris, Flammarion ; Marie Gillois (2013), *Conte de la barbarie ordinaire*, Paris, Grasset.
8. Konrad Lorenz (1937), « Sur la formation du concept d'instinct », in *Trois essais sur le comportement animal et humain*, Paris, Seuil, Points Essais, 1974.
9. Commissaire de police. Julien Dufour (2013), « La lutte contre les bandes. Analyses et perspectives opérationnelles », *Sécurité Globale*, Automne, pp. 15-16.
10. « Lutte contre le phénomène des bandes », *op. cit.*
11. Michel Onfrey (2014), *Le réel n'a pas eu lieu. Le principe de Don Quichotte*, Paris, Autrement.
12. 20 janvier 2015.
13. Alors qu'en France 8,6 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ; que par désespoir économiques, 500 agriculteurs se sont suicidés entre 2007 et 2009. En 2008 le plan banlieue-Espoirs a attribué 520 millions aux « désenclavement des quartiers ».
14. Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Génèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, pp. 345-346.
15. Michel Fize (2008), *Les bandes. De l'« entre-soi adolescent » à l'« autre-ennemi »*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 218.
16. Stéphanie Ruby (2007) « Des filles dans les bandes de filles », in M. Mohammed et L. Mucchielli (drs.), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs à nos jours »*, Paris, La Découverte, pp. 203-2015.
17. Marie-Hélène Bacqué (2008), *Lamence Madzou. J'étais un chef de bande*, Paris, La Découverte, p. 173.

# Braqueurs, au-delà du mythe

*Doron LEVY*

*Criminologue, consultant, expert auprès de services et observatoires de l'État ; conseiller d'entreprises et de syndicats professionnels, notamment sur les vols à main armée. Notamment auteur de Braquages, CNRS-Éditions, 2015*

21

Près de 5 000 braquages ont été recensés en France en 2014, et le commerce de proximité représente plus de la moitié des incidents concernés. **Très facile d'accès, ces lieux sont toujours des cibles privilégiées.** L'émoi national suscité par le sanglant hold-up de Nice l'année dernière, au cours duquel un bijoutier a tué son agresseur d'une balle dans le dos, jette une lumière crue sur ces attaques de plus en plus brutales à travers le pays. Dans un contexte économique tendu, certains individus envisagent pourtant le passage à l'acte comme une **solution simple et rapide** pour gagner de l'argent. Mais si l'on analyse le rapport risque/gain, la solution du braquage est loin d'être réellement profitable à ses auteurs.

Voici quelques éléments de réflexion qui permettent de comprendre pourquoi se lancer dans « l'aventure du braquage » est loin d'être la panacée.

## **On ne nait pas braqueur, on le devient**

Un braquage est un vol à main armée dans une banque ou dans un magasin spécifiquement dans le but d'y **dérober de l'argent ou des objets de valeur.** Dans la plupart des juridictions nationales le **braquage est un crime.** L'histoire du braquage remonte déjà au temps du Far West aux États-Unis, il y a 150 ans. Cette forme

*Doron LEVY*

de banditisme très courante à l'époque visait particulièrement les banques. Pendant longtemps, le cinéma ou la télévision a véhiculé une image fantasmagorique du voyou braqueur, un Arsène Lupin ou un « Robin des bois » des temps modernes, distribuant parfois son butin aux pauvres et respectant un code d'honneur.

### **Malheureusement la réalité est tout autre...**

Différentes études regroupent (classent) souvent l'agression et l'agressivité selon trois théories et modèles d'exposition possibles. Bien sûr, tous les parcours sont différents mais des schémas généralistes se dessinent néanmoins. A l'origine des leviers qui permettent de comprendre le passage à l'acte ; nous sommes tous des enfants innocents en phase de maturation. Les traits de personnalité sont alors uniquement de type : spontané, rebelle ou soumis. C'est alors qu'apparaissent les premières pulsions qui se révèlent être des réactions normales de l'organisme de défense et d'affirmation par rapport à l'entourage. Ensuite, la **frustration matérielle ou psychologique** s'installe ; elle aussi comme un processus normale de maturation personnelle. Certains, dans leur construction par rapport aux autres, estiment plus facile de s'imposer par la force et parfois de s'appropriier les biens des autres de façon illégitime. Enfin, avec le temps s'installe

un ultime processus que l'on peut considérer comme « accélérateur », c'est l'**apprentissage par mimétisme**. En fait, certains se trouvent rassurés de fréquenter des personnes ayant les mêmes préoccupations même si ces dernières ne sont pas encore formellement dangereuses ou illicites.

Logiquement, les passages à l'acte sont alors plus fréquents et plus intenses.

Récemment, deux hommes arrêtés pour le braquage d'une bijouterie Cartier près des Champs-Élysées à Paris, suivi d'une course poursuite avec la police et d'une prise d'otage, ont été mis en examen et écroués. Leur profil est assez représentatif de la tendance : jeunes, inexpérimentés et peu aguerris. Agés de 23 et 30 ans, ces deux braqueurs présumés étaient entrés armés dans la boutique où se trouvaient des clients mais avaient été interrompus par l'arrivée de la police. Selon une source policière, ils étaient sortis en tenant la gérante comme bouclier humain et avaient tiré des coups de feu. Puis, après une course poursuite à scooter et une chute, ils avaient trouvé refuge dans un salon de coiffure du XV<sup>e</sup> arrondissement. Les deux hommes étaient connus pour des vols avec violence. Le plus jeune avait aussi été condamné à 6 ans de prison par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis en novembre 2013 pour avoir coupé le doigt d'un rival dans une affaire de stupéfiants. Placé en détention provisoire avant ce procès, il se trouvait en libération conditionnelle de-

puis la fin septembre. Il a été blessé lors de sa fuite<sup>1</sup>.

Seule certitude, les profils des auteurs de vols à main armée sont évolutifs. Les caractéristiques de ces profils indiquent également des points d'intérêt pour la compréhension du phénomène. Ils sont souvent jeunes (60% ont entre 17 et 25 ans ; 7% sont mineurs et seulement 7 % ont plus de 35 ans), peu expérimentés dans le maniement des armes ou la gestion des imprévus, habitent à moins de 30 km de la victime (par facilité situationnelle), imaginatifs et souvent informés au préalable, hyperactifs avec un fort ego et quasi systématiquement récidivistes<sup>2</sup>.

Il est vrai aussi que ces jeunes ressentent une montée d'adrénaline très forte pendant l'action, et n'évaluent pas de façon réaliste les risques encourus. Si c'était le cas, nombre d'entre eux s'orienteraient vers d'autres activités plus lucratives et moins dangereuses. Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi les incidents sont souvent violents verbalement mais aussi physiquement. On est bien loin de l'image du braqueur aguerri, organisé, serein et expérimenté que l'on nous présente parfois au cinéma ou dans la littérature. Le sentiment de facilité d'exécution (70 % des attaques sont réussies), l'accès aux armes à feu plus répandu et une réponse judiciaire peu dissuasive stimulent de nombreuses vocations précoces.

Cependant, les choses se passent rarement comme prévu à l'image de cet incident survenu le 18 avril 2014 à LYON. Ce jour-là, vers 10H15, le gérant de la bijouterie-joaillerie LACOUR actionnait la gâche électrique de la porte d'entrée pour ouvrir à un potentiel client porteur de lunettes noires et d'une casquette, s'intéressant à la vitrine depuis quelques minutes. A peine celui-ci pénétrait dans le commerce qu'il y était rejoint par trois autres hommes porteurs d'une grosse « gazeuze » noire ainsi que de deux armes de poing. Le gérant ainsi que l'employée présente au rez-de-chaussée étaient neutralisés, allongés au sol après avoir été gazés au visage. Deux des malfaiteurs les tenaient ainsi en respect tandis que les deux autres investissaient l'atelier de la bijouterie situé au premier étage. Sous la menace de leurs armes de poing, ils tentaient de se faire remettre par l'employée s'y trouvant « le métal ». Face à l'absence d'or dans les coffres de l'atelier, les deux braqueurs rejoignaient leurs complices au rez-de-chaussée. Le quatuor tentait alors de briser une vitrine à l'aide d'un maillet. Face à la résistance des vitres, et ayant constaté que les coffres du commerce étaient vides les quatre braqueurs faisaient finalement main basse sur les bijoux disposés dans les tiroirs sous les vitrines de présentation. Un cinquième homme, resté jusqu'alors au volant d'un véhicule devant la bijouterie, en descendait et entraînait donner le top départ. Les cinq malfaiteurs rejoignaient rapidement le véhicule. Dans leur fuite, le véhicule des auteurs percutait par l'arrière une Twingo...

Doron LEVY

24

De récentes études sur les revenus des braqueurs<sup>3</sup> concluent qu'en moyenne un braqueur anglais gagne £12,706.60 (soit environ 16.000 €) à chaque vol. Aux Etats-Unis les braqueurs de banques ne gagnent en moyenne que \$5.531 (environ 4.366 €) par coup. Selon cette étude, le salaire moyen annuel en Angleterre étant de £26,000 (32.231 €), le voleur moyen anglais atteint le niveau de vie de la classe moyenne pendant six mois uniquement ! Si un braqueur décide d'effectuer plusieurs casses, il encourt plus de risques de se faire arrêter, et une plus grande probabilité de finir derrière les barreaux. Si ses auteurs ont parfois tendance à l'oublier, le crime présente des profits, des pertes, des risques. Ces derniers sont souvent « limités » par les « apprentis braqueurs » en prenant quelques dispositions opérationnelles comme :

- Constituer une **équipe déterminée** en amont, pour les repérages d'usage et la fuite, et ne pas réaliser le braquage seul. Chaque complice désigné peut augmenter le montant du butin potentiel, détecter les imprévus mais divise aussi les gains en aval...
- Disposer d'une arme (réelle ou factice) car l'**effet de surprise** et la peur engendrée limite les envies de résistance éventuelle. Par contre le risque encouru n'est plus le même car les braqueurs accusés de vol à main armée risquent des peines plus lourdes.
- Dissimuler le plus possible les traces et indices anthropométriques pouvant être laissées sur la scène (mettre une cagoule et des gants, éviter de blesser en cassant les vitrines, ne pas toucher les victimes, emporter ou détruire les images vidéo...)
- **Rester discret** sur le stockage ; la nature et l'origine des revenus et valeurs récupérées ; car une fois le braquage réalisé, l'environnement et le temps ne sont plus des alliés.

L'expérience et le sang-froid qui manquent cruellement aux jeunes auteurs, sont des qualités absolument nécessaires pour la réussite d'un braquage. Même si la chance peut avoir un impact à court terme, le temps de l'enquête policière rattrape souvent le jeune braqueur dans son périple post-braquage. De plus, les valeurs ou liquidités dérobées pour être rentables doivent être exploitables. De nombreux braqueurs se sont retrouvés avec un lot de montres de luxe ou des palettes de parfums sans savoir à qui les revendre ?

Récemment, les auteurs d'un vol survenu en Seine-et-Marne d'une cargaison de timbres-poste d'une valeur de 20 millions d'euros ont été décrits comme « une équipe de truands » chevronnés. « Ils ont surtout été maladroits et mal informés. Si l'objet du vol, des timbres et des enveloppes affranchies, a surpris, certains s'interrogeant sur la possibilité réelle d'en

tirer profit même si des solutions existent, c'est tout simplement parce que les voleurs se sont trompés de cible. Ils espéraient en fait s'emparer d'une cargaison de parfums, bien plus facile à écouler... Ce qui explique sans doute qu'en fin d'après-midi, quelques heures seulement après le braquage, la cargaison volée ait été retrouvée abandonnée sur le bord de la Nationale 3, au nord de la Seine-et-Marne. Consolation pour les malfrats: pour ce pitetoux braquage, ils n'ont pas été interpellés<sup>4</sup> ».

La réalité des faits est donc moins réjouissante que celle des hypothèses émises par les « apprentis braqueurs »... Les statistiques en la matière doivent aussi être prises avec beaucoup de précaution, car elles sont difficiles à interpréter. L'année dernière, fustigeant cette « violence insupportable » à l'occasion d'un déplacement éclair dans les Alpes-Maritimes, Manuel Valls avait rappelé que la profession de bijoutier, touchée de plein fouet par une explosion de braquages entre 2008 et 2011, connaissait enfin une singulière inversion de tendance depuis 2012. Celle-ci est même confirmée depuis le début l'année 2015, avec un repli significatif des vols à main armée à l'encontre de la branche des bijoutiers, joailliers, horlogers. Attention cependant à ne pas crier victoire trop vite, car les professionnels savent aussi qu'il s'agit de « vases communicants », et que les braqueurs ciblent avant tout des cibles faciles, visibles et exposées, donc d'autres commerces.

Ce phénomène de société greffé aux évolutions de nos modes de consommation et de vie, évolue avec son temps avec son lot de fantasmes et légendes urbaines préconçues. Sur le papier, si les braqueurs en devenir prenaient en compte les statistiques, et évaluaient de façon pragmatique les risques ; ils sauraient que ceux-ci sont trop importants face au profit potentiel.

Toujours selon cette étude de l'université du Surrey ; « la seule solution pour vivre confortablement : multiplier les braquages et donc faire grimper les risques, sans compter qu'un tiers des vols échouent. Ainsi, si un malfaiteur braque deux fois, il gardera un niveau de vie modeste ; s'il commet quatre méfaits, il a de bonnes chances de finir en prison”...

Les jeunes auteurs ne font malheureusement pas ces calculs, et écoutent seulement leurs pulsions ou leurs amis plus chevronnés, en quête de respectabilité et d'aura dans un univers où les perspectives de gain rapide et « sans risques » ne sont envisagées qu'à très court terme... C'est justement ce qui en fait des situations très risquées, à la fois pour les auteurs mais surtout pour les victimes. Les comportements et interactions des protagonistes ne sont plus perçus de façon nominale mais plutôt dégradée. Chaque mouvement, bruit ou évènement non prévu peut déclencher une réaction en chaîne non maîtrisée. En fait, même si les cas d'homicides sont rares car non prémédités, chacun y joue sa vie, sans vraiment s'en rendre compte... Les

*Doron LEVY*

certitudes n'existent pas même si des schémas récurrents subsistent, le danger se situe justement dans cette zone d'incertitude et d'imprévu.

Les experts sont unanimes, il s'agit d'une équation à multiples inconnues difficile donc à résoudre ou à anticiper de façon fiable, et le facteur chance y joue alors un rôle prépondérant pour les deux

camps. L'un s'y étant préparé et l'autre le subissant. Finalement, nous sommes tous de grands enfants avec des pulsions et des frustrations. Les itinéraires et choix de chacun font que nous passons à l'acte ou pas, la seule chose de sûre, c'est que le vol à main armée s'avère une activité à très hauts risques ou l'on finit rarement sa carrière tranquillement à dépenser son argent sur une île paradisiaque.

## Notes

1. *Le parisien* – 29 nov 2014. Braquage chez Cartier : les deux suspects mis en examen et écroués
2. Source : DCPJ – Office central de lutte contre le crime organisé.
3. *Wall Street Journal* 2012 – selon l'étude de l'économiste Neil Rickman de l'université du Surrey et de ses collègues, compte tenu des risques, les sommes récoltées sont plutôt faibles.
4. <http://www.20minutes.fr/societe/1533983-20150205-braquage-timbres-voleurs-trompes-cargaison>



# Sécurité Globale

## Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux  
Éditions ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS  
Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Société/Institution \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

### TARIFS D'ABONNEMENTS\*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2015)	<input type="checkbox"/> 104 €	<input type="checkbox"/> 131 €	<input type="checkbox"/> 126 €	<input type="checkbox"/> 157 €
2 ans (2015 et 2016)	<input type="checkbox"/> 185 €	<input type="checkbox"/> 232 €	<input type="checkbox"/> 222 €	<input type="checkbox"/> 278 €

\* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour  1 an  2 ans

Je joins mon règlement de \_\_\_\_\_ Euros

- par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA
- par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Elysées 30004/00804/  
compte : 00010139858 36
- par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration

N° carte bancaire :  Visa  Eurocard/Mastercard

\_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Derniers numéros parus

Sécurité globale 27 | 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment ?)  
Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD  
Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2<sup>e</sup> partie)  
Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1<sup>re</sup> partie)  
Sécurité globale 22 | 2012 : La Suisse : nation militaire  
Sécurité globale 21 | 2012 : L'eau, enjeu de sécurité et de développement



ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre – 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>



# Les « braquages » et l'industrie du luxe

*Xavier MAC DONALD*

*Diplômé en criminologie, est expert en sécurité et sûreté pour la protection des biens de luxe pour des sociétés du Cac 40 et Directeur Region chez Securitas Aviation. A longtemps travaillé dans une maison de haute joaillerie horlogerie parmi les plus reconnues au monde. xavmacdonald@gmail.com*

29

Cannes et sa Croisette, célèbre pour ses nombreuses marques de luxe, ses touristes, ses cinéphiles mais aussi pour ses braquages spectaculaires et un record mondial battu en 2013 avec un vol à 103 millions d'euros de butin ! En préambule à l'ouverture du Festival 2015, un premier hold-up à 17,5 millions d'euros. La saison des braquages vient-elle d'ouvrir en même temps que la 68<sup>e</sup> édition ou va-t-on enfin vers une prise de conscience collective en matière de sécurité ?

L'auteur voudrait partager ses observations personnelles sur les braquages et les vols dans les établissements de luxe, notamment de haute joaillerie/horlogerie, avec les professionnels, les experts et les

dirigeants des grandes maisons. Observations qu'il a recueillies pendant les nombreuses années où il fut responsable de la sécurité.

L'auteur a envisagé le problème des braquages de manière indépendante, non du point de vue d'un professionnel de la sécurité, d'un policier ou d'un assureur. Il a également choisi de s'intéresser aux braqueurs, c'est-à-dire, essayé de comprendre ce qu'ils pensent, ce qui les motive et ce qui les fera abandonner un projet pour une autre cible.

Cet article explique comment le nombre de vols à main armée, dont les conséquences peuvent être graves pour le per-

Xavier MAC DONALD

sonnel, la notoriété et la situation financière d'une entreprise, pourrait être réduit de manière significative.

Rien ne sert de combattre les attaques quand elles se sont produites. Mieux vaut privilégier l'anticipation et la prévention pour empêcher – ou pour le moins réduire – les attaques visant les maisons de luxe. La sécurité est semblable à une partie d'échecs : il faut anticiper les coups de l'adversaire en pensant comme lui et surtout, en ayant toujours un temps d'avance. Pour cela, il faut consulter la littérature disponible à ce sujet, pour connaître le mieux possible les criminels et leurs modes opératoires (des "classiques" aux plus récentes), anticiper et prévoir leurs actions ; pour instaurer des mesures pouvant dissuader tout prédateur potentiel. L'auteur pense que la partie se joue surtout pendant la phase de reconnaissance des criminels. Il est convaincu que c'est la bonne ou mauvaise prise en compte de cette étape qui fait qu'une attaque aura lieu ou au contraire, sera déjouée.

Les braqueurs attaquent les magasins de luxe, simplement parce que c'est là qu'on trouve les marchandises de grande valeur. Ces criminels sont des prédateurs réactifs qu'il ne faut surtout pas sous-estimer. Anticiper le lieu et le moment de leurs attaques est possible si tous les acteurs de la sécurité (responsables sécurité, police, gendarmerie, experts en criminologie, etc.) décident de coopérer et d'examiner les évolutions en matière de criminalité, tant

au niveau local que national ou international.

Forts des conclusions de leur analyse, les professionnels de la sûreté et de la sécurité pourront alors prendre des mesures protégeant les maisons qui les emploient face à d'éventuels prédateurs, lesquels n'attaquent jamais sans avoir d'abord confronté les risques encourus aux gains potentiels. Pour les professionnels de la sécurité, il est primordial de présenter une image dissuasive afin d'empêcher toute attaque. Surtout ne pas paraître une cible de choix aux yeux des criminels. Ceux-ci seront alors obligés de jeter leur dévolu sur des « proies » plus vulnérables appartenant à d'autres segments ou secteurs du marché haut de gamme. Cessons d'avoir recours à des moyens à courte vue si nous voulons mettre en déroute les criminels. Il nous faut cesser de leur courir après une fois leur méfait commis mais plutôt les stopper avant qu'ils n'agissent.

Nous devons apprendre à prévoir et anticiper les attaques, pour obliger les criminels à se détourner de nous et à aller piller ailleurs. Une maison de luxe ne peut donc éviter une attaque que si elle est en mesure d'identifier la menace toujours changeante qui plane sur elle. C'est, en fait, tout le système qu'il faut repenser et restructurer et à tous les niveaux car, jusqu'à présent, nous sommes plutôt victimes d'un aveuglement collectif. Regardons l'horizon : laissons de côté ce qui est connu pour nous aventurer dans l'inconnu.

Mais comment prévoir l'inconnu ? Heureusement, l'homme est prévisible. Il suit des schémas et a tendance à répéter ses comportements. Dans le monde du luxe, les braquages ne sont pas commis au hasard. Ils reposent avant tout sur des risques calculés car chose compréhensible, les malfrats ne veulent pas se faire prendre, tuer ou blesser. Les cibles sont choisies rationnellement et examinées de manière méthodique par les criminels, pour en repérer toutes les faiblesses. Avant de passer à l'acte, ils cibleront la boutique la moins sécurisée car la réussite de leur entreprise est capitale pour eux.

Dans les pays occidentaux, la chute du rideau de fer en 1989, a attiré nombre d'entités criminelles notamment issues des Balkans et des pays de l'ex-URSS. Même si la coopération policière transfrontalière s'est accrue, les bandes organisées internationales ciblant les produits de luxe haut de gamme disposent encore d'une grande latitude pour agir. La coopération entre certains états peut-être problématique du fait de la législation locale, de la corruption, du financement et du blanchiment d'argent. C'est pourtant à ce niveau que des attaques planifiées par des criminels internationaux peuvent être neutralisées.

Des lois pénales différentes selon les pays européens ont également encouragé les braqueurs à perpétrer leurs attaques dans les pays où les peines de prison étaient moins lourdes. Un système pénal

européen unifié permettant à la police d'accéder aux renseignements sur les criminels contribuerait certainement à réduire le crime transfrontalier. En effet, les délinquants devraient être surveillés lorsqu'ils quittent leur pays d'origine et l'information transmise aux autres états et institutions policières (Interpol et Europol, par exemple) aux forces de l'ordre nationales sans oublier, bien sûr, les responsables de la sécurité.

Les criminels transfrontaliers, éléments organisés et en règle générale disciplinés, ne constituent pas pour autant la seule menace à laquelle sont confrontés les responsables de la sécurité aujourd'hui. Des groupes criminels locaux d'un nouveau genre sont également apparus. L'immigration postcoloniale et les lotissements urbains tentaculaires ont engendré une criminalité ethnique, de jeunes gens désireux de profiter des richesses que procurent les marchés du luxe. Longtemps, la police française a ignoré les éléments criminels issus de ces zones pour faire la chasse aux bandes criminelles organisées « autochtones » plus traditionnelles. Or, ces criminels autochtones sont aujourd'hui « pris de vitesse » par ces nouveaux venus qui ont une bonne compréhension des circuits et marchés globaux.

Qu'il s'agisse ainsi des nouveaux criminels d'Europe de l'Est ou braqueurs issus de l'immigration, il y a danger. Il n'est pas question d'amateurs ou de délinquants modestes mais de professionnels dont c'est

Xavier MAC DONALD

l'activité à temps plein, des « spécialistes » que l'expérience rend maîtres dans leurs domaines, où ils enregistrent des taux de réussite élevés.

Aujourd'hui, les professionnels de la sécurité doivent réaliser les changements survenus dans leur domaine. Ils doivent avoir une vue plus globale du monde de la criminalité (mafias, cartels, drogues, prostitution et contrefaçon) car la criminalité et les criminels s'inscrivent bien souvent de nos jours dans un cadre international. Ils doivent anticiper et prévoir les attaques : se mettre à la place des criminels, apprendre à raisonner comme eux. Penser comme un attaquant, non comme un défenseur.

32

Les responsables de la sécurité doivent savoir à quoi ils sont confrontés, savoir qui sont les criminels, leur provenance et les modes opératoires qu'ils utilisent et utiliseront à l'avenir. C'est uniquement à ce moment qu'ils pourront installer les mesures de protection adéquates. Après une attaque contre une joaillerie par exemple, les procédures sont améliorées, le matériel et la technologie électronique modernisés ou installés et une formation dispensée pour parer à une attaque similaire, mais aussi pour rassurer la direction et le personnel. Les salariés veulent l'assurance qu'ils travaillent dans un environnement sûr et protégé.

La sécurité inspire le sentiment d'être à l'abri en cas d'événements violents. Il se

peut que nous nous convainquions que ces dispositifs sont infaillibles et, pire encore, que nous fassions croire aux autres qu'ils fonctionneront. La routine nous rassure, tout comme les caméras ou la présence d'un agent de surveillance, et nous oublions de nous intéresser à ce qui se passe au-dehors afin d'anticiper tout incident. Si la sécurité repose sur des sentiments, elle est alors subjective, ce qui signifie que des personnes différentes, y compris les responsables de la sécurité, auront des vues différentes à un moment donné et pour divers types de risques. Que faut-il donc faire lorsque les voleurs modifient leur mode opératoire ? Anticiper, encore et toujours. Malheureusement, l'inertie humaine fait que l'on considère ce qui est arrivé hier, parfois ce qui arrive aujourd'hui mais rarement ce qui va arriver demain, contrairement au criminel qui, par nature, toujours un œil tourné vers l'avenir.

Insistons : une attaque à main armée n'est pas une fatalité. C'est l'homme qui contrôle le contexte en matière de risques, et qui crée l'opportunité que le criminel exploitera. Il revient au responsable de la sécurité d'identifier de tels risques et de prendre ensuite les mesures pour rendre cette exploitation plus difficile pour le malfaiteur. En prédateurs réactifs qu'ils sont, les braqueurs détecteront la moindre faiblesse. Ils peuvent parfois même les créer en soudoyant ou en subornant le personnel pour obtenir des informations ou neutraliser le matériel et le système de

sécurité. En un mot, le criminel est toujours à la recherche du maillon faible, le professionnel de la sécurité doit lui aussi faire de même.

Avez-vous évalué votre situation, anticipé une possible attaque et pris les mesures pour donner de vous une image dissuasive, ou êtes-vous le maillon faible du troupeau attendant à son insu d'être dévoré ? Les responsables de la sécurité dans les maisons de luxe doivent donc être dans l'anticipation plutôt que dans l'attente du criminel armé. Et quelles armes ! Aujourd'hui, de nombreux criminels utilisent des moyens quasi-militaires. Ils portent des gilets pare-balles, ont des armes automatiques chargées de munitions de guerre et des explosifs puissants, si nécessaire. Le personnel de sécurité est non armé (notamment en Europe), avec seulement des procédures, des dispositifs et de l'intelligence pour se défendre. Face à ce type de menace, la seule solution est de prendre les devants, avoir une longueur d'avance sur les criminels.

Nul braqueur professionnel ne dira jamais avoir été contraint d'abandonner son projet parce que le système de sécurité et les procédures mises en œuvre par sa cible

étaient trop efficaces. Les criminels abandonnent leurs activités lorsque celles-ci sont plus difficiles et moins attrayantes à leurs yeux. Ils ne décident pas de prendre leur retraite ou de revenir dans le droit chemin du jour au lendemain. Ils visent simplement des cibles plus faciles. Si l'on constate une augmentation des attaques visant les joailleries, c'est certainement parce que les procédures et mesures de sécurité sont plus strictes dans d'autres secteurs.

Pousser les braqueurs et voleurs à s'intéresser à l'établissement situé plus loin est une approche à courte vue. Combattre le crime dans le secteur du luxe ne peut se faire qu'avec l'engagement de toutes les personnes impliquées dans le domaine de la protection, par une volonté de tous de se comprendre et partager les informations. Ce message doit être entendu partout au plus vite, notamment par l'ensemble des maisons, la police, les experts en sinistres pour ne citer qu'eux, afin que tous puissent unir leurs forces. Si l'industrie du luxe dans son ensemble apprenait à anticiper les attaques et à revoir procédures, formations, audits et certains aspects de la sécurité, les criminels hésiteraient vite à commettre leurs méfaits – dans ce domaine tout au moins.



# Quand enfle une vague criminelle...

*Xavier RAUFER et Lauriane SICK*

Que le lecteur prenne le temps d'apprendre ce que d'usage, la classe politique ne veut plus voir ; pour concevoir ce que – aveuglés qu'ils sont – les grands médias ignorent le plus souvent.

Pire encore, ce sur quoi les grands médias d'information édulcorent ou ironisent. Ces crimes graves sont pour eux de la "délinquance" ; de risibles "faits divers" – voire des "attaques de la diligence".

Or ces indéniables méfaits annoncent une vague criminelle qui déferlera bientôt. Sa base : des braquages de proximité ; par salves, partout en France, tous les jours.

Dévouées, courageuses, police et gendarmerie sont débordées.

Dans les vraies statistiques d'ailleurs, l'élucidation réelle de ces petits braquages est très basse.

Parmi tant d'autres, voici un échantillon de ces vols à main armée ayant, au premier semestre 2015, ravagé notre pays.

Ces symptômes sont *exactement* ceux des années-Jospin 2000-2002. Cette fois-ci en plus, des nomades criminalisés pillent les campagnes...

## Le braquage, crucial "baromètre criminel"

En tant que crime indéniable et incontestable, le vol à main armée est sans doute le seul "baromètre criminel" : pas moyen d'en dissimuler un seul. En effet, chaque fois qu'une banque est "braquée", une épicerie attaquée, dix documents sont remplis, des témoignages recueillis, etc. Les assurances, la police, les urgences hos-

Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

pitalières s'il y a des victimes, les municipalités, etc., révèlent ainsi 100 % des vols à main armée. On peut assassiner son épouse et l'enterrer au fond du jardin dans le secret – on ne peut en France “braquer” une banque ou un bistrot, sans que les forces de l'ordre en soient averties, par un biais ou un autre. Le “chiffre noir” tend ici vers zéro.

### Le braquage, activité-phare du milieu

Chose peu connue, le milieu n'a nul “sens de l'honneur” ; il n'éprouve nulle solidarité professionnelle mais est à l'inverse très prédateur de lui-même.

Imaginons qu'une bande apprenne qu'un *dealer* planque une forte somme. Le “braquer”, lui faire avouer sa cachette – par la torture, si besoin est – n'a que des avantages : du *cash* sur le champ disponible et une victime qui n'ira pas porter plainte. *Idem* pour un faux-monnayeur, un proxénète, un contrebandier, etc.

Quelle parade, alors, pour jouir paisiblement de cet argent mal acquis ? Être “respecté”, réputé brave et implacable. Comment s'acquiert le “respect” dans le milieu ? Par le braquage, activité quasi-militaire suscitant d'autant plus d'échos que les bandits d'aujourd'hui sont quasi-illettrés, donc de culture orale, et qu'un

fait d'armes fait vite le tour de “leur” territoire.

### Un cas concret de carrière criminelle

Dans sa cité, un « jeune » se lance dans un *deal* de haschisch désormais sans grand risque. Il fait vite fortune et le voilà illustre dans sa cité, où des *dealers* l'imitent désormais, prolifèrent et se concurrencent. La loi des rendements décroissants se vérifie, provoquant une “guerre de territoire” dans la cité.

Celle-ci fait bien sûr des gagnants et des perdants – qui doivent donc changer de cité, ou de métier.

Changer de quartier ? Danger : d'autres bandes hostiles vous guettent.

Passer du *hasch* au négoce d'autres stupéfiants (ecstasy, cocaïne, héroïne, etc.) ? Très risqué, au-delà du strict *deal* de détail : ces drogues sont d'usage sous contrôle de gangs féroces (Albanais, Turcs, Nigériens, etc.). Là, le risque n'est plus l'agression, mais l'assassinat – comme le prouve la récente multiplication de sanglants “règlements de comptes entre malfaiteurs”, notamment à Marseille.

Pour se reconvertir, notre jeune entrepreneur criminel doit donc pratiquer ce

### *Quand enfle une vague criminelle...*

que Karl Marx nomme “accumulation primitive du capital”. Or comment se procurer ce nouveau capital de départ ? Par le vol à main armée, bien sûr.

Voilà la boucle bouclée : riche ou appauvri, voyou à succès ou contraint à la reconversion, le bandit passe forcément, à un moment ou un autre, par la case “braco” ; elle est bien ainsi, comme dit plus haut, un crucial baromètre de l’activité criminelle.

### **Une conclusion logique**

Dans un pays développé comme la France, une vague criminelle peut se prévoir lorsque deux ou plus des phénomènes ci-dessous adviennent et s’additionnent en matière de vols à main armée ; des braquages de proximité ayant d’usage un éminent caractère prédictif.

- Les magasins souvent braqués (bureaux de tabac, etc.) le sont plus fréquemment encore,
- La prédation s’opère sur de nouveaux territoires, jadis épargnés par les braqueurs,
- De nouveaux types de commerces sont ciblés par les malfaiteurs,
- Le nombre de braquages commis par des jeunes, voire des mineurs, augmente fortement, ce qui signale l’entrée sur le “marché” d’une nouvelle génération criminelle.

Or en France aujourd’hui, le simple examen des faits disponibles montre que ces quatre facteurs : prédatons plus intenses, nouveaux territoires affectés, cibles nouvelles et acteurs plus jeunes, se conjuguent massivement. Une vague criminelle enfle donc bien – et devrait déferler sans tarder.

## Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Région	Lieu	Contenu
JUN			
22/06/15	SUD	Toulouse	Braquage d'une boulangerie à Tournefeuille : la caméra a tout filmé "Ça fait trois fois en moins de deux ans que je me fais braquer"
21/06/15	NORD	Lille	Lille : un jeune suspect de 18 ans arrêté après le braquage d'un café Le Dieu de Marcq, ainsi que d'autres commerces du secteur, ont été plusieurs fois attaqués ces derniers temps.
20/06/15	NORD	Villeneuve-d'Ascq:	"Villeneuve-d'Ascq : au Village du Recueil, deuxième braquage pour Henri-Boucher ce samedi matin" C'est le quatrième fait de ce type et le deuxième pour Henri Boucher depuis le début du mois de mai.
19/06/15	SUD	Toulouse	Toulouse : Le voleur rattrapé avec la caisse après un nouveau braquage de supérette Le scénario est semblable à celui de mercredi soir dans une supérette, rue de la Côte d'Or à Jolimont.
18/06/15	ILE DE FRANCE	Villennes-sur-Seine	Braquage à l'hôtel Campanile - Les policiers ne manqueront pas de faire un rapprochement avec la tentative de braquage dont cet établissement avait été déjà l'objet, il y a de cela deux semaines.
17/06/15	ILE DE FRANCE	Villiers sur Marne	Nouveau braquage dans le quartier des Hautes-Noues - Après quelques mois de répit, des commerçants du quartier des Hautes-Noues à Villiers ont vu une nouvelle fois débarquer une équipe de braqueurs, hier après-midi.
17/06/15	CENTRE	Orléans	Deux braquages en 20 minutes dans l'agglomération d'Orléans- Le 15 juin 2015, deux commerces de l'agglomération orléanaise ont subi un vol à main armée. Dans un cas comme dans l'autre, les agresseurs étaient deux. S'agit-il de la même équipe ?
15/06/15	SUD	Montélimar	Interpellé par le gérant et des clients après deux braquages ! un homme a tenté de braquer des commerces par deux fois. D'abord vers 15 heures le magasin d'alimentation Marché matin. Puis vers 18 heures, il a récidivé, cette fois au Carrefour City boulevard Meynot

## Quand enfile une vague criminelle...

Date	Region	Lieu	Contenu
14/06/15	ILE DE FRANCE	Melun	Braquage à la boutique SFR, en centre-ville - Au mois de février, le magasin avait déjà été la cible d'une attaque : un individu avait dérobé des téléphones sous la menace d'une gazeuse.
12/06/15	EST	Estrablin	Estrablin : Nouveau cambriolage de lunettes, cette fois, dans le magasin Optique de la paix
11/06/15	OUEST	Le Havre	Un magasin à Gainneville et une banque au Havre se font braquer en moins de 24 h - Le Leader Price de Gainneville et une agence bancaire CIC au Havre ont été victimes d'un hold-up mercredi soir et hier midi. Les braqueurs qui n'auraient aucun lien entre eux, courent toujours.
11/06/15	SUD	Toulouse	"Agressions en série de buralistes depuis un mois Les professionnels demandent une surveillance accrue" - Sans compter les deux braquages qui ont eu lieu à Portet et Pins-Justaret.
10/06/15	ILE DE FRANCE	Valenton	Valenton : le supermarché braqué deux fois en moins de 24 heures - Le magasin Dia, rue de la Sablonnière à Valenton a subi deux braquages. Deux méfaits au cours desquels les malfaiteurs, qui apparemment n'ont aucun lien, n'ont emporté qu'une poignée d'euros
10/06/15	ILE DE FRANCE	Brie-Comte-Robert	Des malfrats armés d'un fusil à pompe braquent l'Hyper U - Après le braquage de l'Intermarché de Mitry-Mory dimanche matin, c'est au tour de l'Hyper U de Brie-Comte-Robert d'être victime d'un vol à main armée, lundi soir, rue Gustave-Eiffel.
08/06/15	ILE DE FRANCE	Villeneuve-la-Garenne	La cité de la Caravelle veut résister à la violence - « L'ancien propriétaire s'était déjà fait braquer l'été dernier, il avait été frappé, se souviennent les habitants. Pourtant il était du quartier, ses enfants ont grandi ici. »
05/06/15	OUEST	Chartres	Le braqueur présumé de 4 commerces à Chartres et Mainvilliers a été écroué
03/06/15	EST	Bron	Le magasin Lidl victime d'un nouveau braquage ce mardi - Le supermarché avait déjà été braqué en mars.

Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Région	Lieu	Contenu
<b>MAI</b>			
28/05/15	ILE DE FRANCE	Villeparisis	Braquage de stations-service : un gang à la Twingo ? En moins de 24 h, mardi et mercredi, deux stations-service proches, au Pin et à Villeparisis, ont été prises pour cible par trois braqueurs circulant à bord d'une Twingo grise.
24/05/15	SUD	Montpellier	Des braqueurs de buralistes arrêtés en flagrance grâce à des témoins - Ils venaient de rafler la recette d'un tabac-presse à Frontignan (Hérault). Deux jours auparavant un autre buraliste avait également été braqué avec violence, à Montpellier
23/05/15	NORD	Marcq-en-Barœul:	Marcq-en-Barœul : nouveau braquage au Buisson - En début d'année, les commerces du secteur (côté Marcq et Lille) avaient fait l'objet d'une série d'attaques.
23/05/15	NORD	Lille	Métropole lilloise : ces commerçants qui ripostent lors des braquages - Pascal Leroy, 50 ans, cafetier aux Phalempins à Tourcoing, a quant à lui ouvert le feu dans son café, le 22 janvier 2014. Février 2014 : un bijoutier de Mouvaux gaze ses braqueurs - Septembre 2014 : les braqueurs mis en fuite à coups de pelle, à Croix Mars 2015 : mis en fuite, un braqueur interpellé à Tourcoing - Avril 2015 : à Roubaix, l'épicier course ses agresseurs
23/05/15	EST	Bron	Bron : un débit de tabac braqué pour la 4 <sup>e</sup> fois en six mois.
21/05/15	ILE DE FRANCE	Lésigny	Une buraliste de Seine-et-Marne attaquée 28 fois en 17 ans - La patronne du Saint-Yon, le bar-tabac du centre commercial La Fontaine, à Lésigny (77), n'en peut plus. Son commerce a été ciblé le week-end dernier par des malfaiteurs, pour la 28 <sup>e</sup> fois en 17 ans.
20/05/15	ILE DE FRANCE	Mitry-Mory	Double braquage express - Après le braquage d'une autre boulangerie le 5 mai, rond-point Stalingrad à Mitry-Mory, ainsi que celui d'une bijouterie le 11 mai à Claye-Souilly, cette nouvelle attaque relance le débat autour de la sécurité dans le secteur. Le 28 avril, c'était le café Le Bosquet, situé rue Roger-Salengro, à Mitry-Mory, qui avait été le théâtre d'un vol avec violence pour quelques centaines d'euros.

## Quand enfile une vague criminelle...

Date	Région	Lieu	Contenu
20/05/15	OUEST	Trignac	Trignac : Braquage du magasin Picard-Récemment, à Nantes, Angers et La Roche-Sur-Yon, six magasins Picard ont été la cible de braquages.
16/05/15	OUEST	Rezé	Épidémie de braquages : la PJ s'en mêle - Trois jours, trois hold-up consécutifs dans le sud de Nantes. Mercredi soir, c'était dans la boulangerie d'une zone commerciale de Rezé. Jeudi midi, une autre boulangerie, à Nantes, route de Clisson, était touchée à son tour. Et hier vendredi à 6 h 50, la veilleuse de nuit d'un hôtel Campanile, à Saint-Sébastien-sur-Loire, s'est trouvée face au canon d'une arme de poing.
12/05/15	ILE DE FRANCE	Claye-Souilly	Les braqueurs ont pris la caisse et des bijoux - « On a, hélas, l'habitude de voir ça. La bijouterie se fait braquer presque tous les ans ».
06/05/15	EST	Vals-près-le-Puy	«Braquage à Vals-près-le-Puy : une 5 <sup>e</sup> bijouterie attaquée dans une galerie Géant-Casino” - Après Dole (Jura), Davézieux-Annonay (Ardèche), Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or) et Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), une équipe de casseurs s'est attaquée à une bijouterie d'une galerie de Géant-Casino. Celle de Vals-près-le-Puy, en Haute-Loire, a été braquée. Le tout, en moins d'une semaine.
02/05/15	OUEST	Nantes	Le tabac-presse herblinois à nouveau braqué - Ce tabac-presse avait déjà été victime d'un braquage au cours de l'automne 2014.
AVRIL			
30/04/15	ILE-DE-FRANCE	Saint-Ouen	Trois blessés dans une nouvelle fusillade à Saint-Ouen - Les trois victimes, deux dans un état grave, ont été ciblées jeudi dans un quartier réputé pour son trafic de drogue. <i>La ville est secouée depuis plusieurs semaines par une série de fusillades.</i>
30/04/15	OUEST	Saint-Herblain	Le tabac-presse du boulevard Salvador-Allende a été la cible d'un braqueur ce jeudi peu avant 13 h. Ce tabac-presse avait déjà été victime d'un braquage au cours de l'automne 2014.

## Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Region	Lieu	Contenu
30/04/15	NORD	Lille	Sécurité : à Lille, des commerçants veulent une "milice privée" - Exaspérés par l'insécurité qui sévit... dans le quartier populaire de Wazemme, à Lille, des commerçants veulent mettre en place des solutions d'autodéfense. <i>Certains se sont déjà armés de "pistolet à grenaille", "fusil à pompe" ou de "357 Magnum".</i>
29/04/15	OUEST	Saint-Herblain	Encore deux magasins braqués dans l'agglomération - Une boulangerie, à Nantes, et un quatrième magasin Picard, à Saint-Herblain, s'ajoutent à la longue liste d'enseignes braquées en quelques semaines. <i>Depuis le 11 mars, c'est le quatrième magasin Picard victime d'un vol à main armée.</i>
29/04/15	ILE-DE-FRANCE		Val-de-Marne : plus de braquages, moins de maisons cambriolées - <i>Recrudescence des vols à main armée. La tendance globale est à la hausse pour 2014 (+ 10,1 %) et stagne début 2015 (+ 1,4 %).</i>
27/04/15	NORD	Arras	Arras : troisième braquage en un an au 8 à Huit - Jeudi, son magasin a été à nouveau la cible d'un vol à main armée. <i>Le troisième braquage depuis mai 2014, le huitième pour M. Viart.</i>
27/04/15	NORD	Lomme	Lomme : braquage violent au magasin de déstockage Bibi - <i>Plusieurs vols à main armée se sont produits récemment à Lomme : au salon VanGar, au Carrefour City près de la mairie, au salon Alex Coiffure, et dans un salon d'esthétique.</i>
24/04/15	OUEST	Rézé	Encore un braquage ce vendredi matin au magasin Picard - Un braqueur a surgi ce matin au magasin Picard. Il a exhibé une arme de poing.
24/04/15	EST	Rosières-près-Troyes	Un suspect interpellé après un nouveau braquage à Rosières-près-Troyes Après le braquage du Quick de Barberey-Saint-Sulpice et la tentative au Lidl de Bar-sur-Aube, un commerce de Rosières-près-Troyes a subi une intrusion.
20/04/15	SUD	Toulouse	Toulouse : un homme agressé à la machette et grièvement blessé - C'est la deuxième agression de ce type dans la Ville en un peu plus d'un mois. Le 16 mars dernier, un homme avait déjà été agressé à la machette au centre de la Ville.

## Quand enfle une vague criminelle...

Date	Region	Lieu	Contenu
19/04/15	EST	Vesoul	Braquage au McDo Cora de Vesoul - <i>Plusieurs commerces de Vesoul ont fait l'objet de braquages depuis le début de l'année.</i>
14/04/15	EST	Besançon	Trois agressions en trois jours à Besançon : les braquages sont-ils liés ? <i>Trois braquages en trois jours</i> , Besançon n'avait jamais connu pareil déferlante de mauvais coups en un temps aussi court.
13/04/05	EST	Besançon	Besançon : Braquage d'une jardinerie «au nom d'Allah» - <i>Il s'agit du troisième braquage en trois jours à Besançon.</i> Jeudi, des hommes armés s'en étaient pris au magasin Conforama situé dans la zone Chateau-farine. Le même jour, le magasin Métro avait été attaqué.
13/04/05	NORD	Sains-en-Gohelle	Sains-en-Gohelle : deux braquages à quelques minutes d'intervalle ce lundi midi - Les deux hommes ont braqué le magasin Aldi et la station Total, de l'autre côté de la route.
12/04/15	ILE-DE-FRANCE	Grigny	Essonne : attaques en série au feu rouge à Grigny « Comme d'habitude...» commente une source... <i>Huit voitures ont été attaquées ce samedi soir vers 21 h 30, à un feu rouge de la RD 445, face à la cité de la Grande-Borne. Proche d'une sortie de l'autoroute A6, ce site subit des vols à la portière récurrents.</i>
10/04/15	OUEST	Saint-Sébastien-sur-Loire	Saint-Sébastien-sur-Loire : deuxième braquage dans la journée. Deux commerces de Saint-Sébastien-sur-Loire ont été visés, <i>à quelques heures d'intervalle.</i>
08/04/15	OUEST	Kermoysan	Nouveau braquage au centre commercial de Kermoysan - Le 27 mars, dans ce même supermarché, le gérant a été menacé avec une arme...
07/04/15	NORD	Mons-en-Barœul	Mons-en-Barœul : braquages en série à la Poste et chez Aldi
07/04/15	NORD	Douai	Braquage au magasin Lidl de Douai : plusieurs milliers d'euros dérobés - Vendredi, le supermarché Lidl, à Douai, a été braqué. 24 heures après l'attaque du magasin Aldi de la rue Paul-Bert à Escaudain.
03/04/05	NORD	Grande-Synthe	Grande-Synthe : braquages en série du McDo : un suspect de 17 ans arrêté et incarcéré - <i>Six braquages en un an</i> dont le dernier date du 21 février...

Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Region	Lieu	Contenu
<b>MARS</b>			
30/03/15	ILE DE FRANCE	Epinay-sur-Seine	Un butin de 7 000 € dérobé à la supérette - Nouveau braquage au supermarché Lidl de la route d'Argenteuil, à Epinay-sur-Seine. Ce Lidl avait déjà été la cible d'attaques à main armée en juillet et octobre.
28/03/15	EST	Côte d'Or	Halte à la psychose ! - Inquiétante série de braquages dans le Chalonais et en Côte-d'Or. Quatre braquages en douze jours dans le sud de la Côte-d'Or. Supermarchés Lidl de Beaune et Corpeau, bureau de poste de Thury, puis enfin un hold-up à l'Intermarché de Beaune.
27/03/15	OUEST	Vannes	Drogues, braquages et attaques à l'explosif. Mais que se passe-t-il à Vannes ? - Outre des braquages, des attaques à l'explosif (deux en une semaine) ont lieu dans la cité du Morbihan. Dans la nuit de mercredi à jeudi, c'est un nouveau Dab qui a été arraché à l'explosif.
27/03/15	ILE DE FRANCE	Gentilly	Braquage dans un supermarché de Gentilly - Le magasin Dia a été victime d'un braquage. Ca n'arrête pas en ce moment à Gentilly. Il y a eu le Franprix, puis le tabac...
27/03/15	NORD	Lille	Lille : une bijoutière enlevée par des hommes armés, puis dévalisée. Ce nouveau braquage sur la grand-place intervient après plusieurs autres les années précédentes. Rien qu'en 2014, plusieurs autres attaques ont eu lieu à Bruay-La-Buissière, Bailleul ou Achicourt »
25/03/15	NORD	Pont-l'Évêque	Braquage au bar tabac - le bar a déjà été cambriolé trois fois depuis son ouverture en 2010.
25/03/15	EST	Chagny	Braquage musclé à l'Intermarché de Beaune - Chagny : deux tentatives de braquages
24/03/15	OUEST	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	Braquage à Saint-Philbert : ils emportent 15 000 € - Après le casse-bélier à la Poste le mois dernier, un bar-PMU a été braqué ce matin.

## Quand enfile une vague criminelle...

Date	Region	Lieu	Contenu
17/03/15	NORD	Marcq-en-Barœul	Marcq-en-Barœul : braquage au café-tabac Le Buisson, un fusil de chasse exhibé - Le Carrefour market, sur le Grand boulevard en face du café-tabac Le Buisson, avait déjà subi une tentative de braquage il y a deux semaines. À quelques rues, le café Le Pellevoisin, à Lille, avait également été la cible d'un vol à main armée, début février.
17/03/15	ILE DE FRANCE	Gournay	Gournay : vols et stationnement en ville préoccupent les commerçants - Braquages dans une boulangerie de Gournay et au Super U de Ferrière.
16/03/15	ILE DE FRANCE	Champigny sur Marne	Deux commerces braqués - Deux braquages ont eu lieu presque à la même heure, hier, à Champigny et à Villiers.
16/03/15	EST	Thury	Braquage à main armée à Thury en Côte-d'Or - Le bureau de poste de Thury avait déjà été braqué en octobre 2014.
16/03/15	SUD	La Rochelle	La Rochelle : un nouveau braquage de boulangerie - Les braquages de boulangerie sont relativement fréquents en ce moment à La Rochelle.
14/03/15	EST	Montbéliard	"Vague de braquages dans le pays de Montbéliard : un troisième homme recherché." Un, deux, trois ... Stop ! En l'espace de quatre jours, le Pays de Montbéliard a enregistré deux vols à main armée et une tentative.
14/03/15	ILE DE FRANCE	Ivry	Les employés sous le choc après le braquage d'une bijouterie - C'est la troisième fois en six ans qu'on voit cette bijouterie attaquée
13/03/15	EST	Sochaux	Sochaux : deux suspects interpellés près de Citedo après un braquage à Audincourt - Quelques minutes après le braquage du magasin Gemo, ce vendredi à Audincourt, deux suspects ont été interpellés près de Citedo à Sochaux un butin de 120 € et moins de dix minutes de liberté... En l'espace de trois jours, c'est le troisième fait de cette nature après le vol à main armée de la station Avia, sur l'aire d'Écot, le long de l'A36, mardi soir, et la tentative, jeudi soir, chez Lidl à Voujeaucourt.

## Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Region	Lieu	Contenu
13/03/15	NORD	Neuville-en-Ferrain	Neuville-en-Ferrain : des militaires pour lutter contre les braquages chez les commerçants, une idée du FN
06/03/15	OUEST	Saint-Aubin-le-Cauf	Trois commerces ont été cambriolés mardi 3 mars.
06/03/15	NORD	Douai	Quatre braquages en deux jours dans le Douaisis : la folle équipée finit devant la justice- Les patrons des bar-tabac La Royale à Douai, pompes funèbres Dhénaut à Pecquencourt, boulangerie Banette rue Jules-Ferry à Douai, café La Chapelle à Escaudain se souviendront longtemps de la visite de K. W. et F. B
05/03/15	NORD	Lille	Lille : après les deux violents braquages, comment se porte Pellevoisin ? - Le mois dernier, deux bars, le Pellevoisin et le Dieu de Marcq, étaient victimes de deux braquages violents à quinze jours d'intervalle. "c'est la première fois que des braquages aussi violents y sont perpétrés".
05/03/15	OUEST	Antrain	Antrain. Deux braquages au bureau de tabac en deux semaines - Le bureau de tabac d'Antrain, près de Fougères, a été la cible de malfaiteurs. Ils ont opéré à deux reprises, en quelques jours.
04/03/15	NORD	Crépy-en-Valois	Encore un braquage en plein centre-ville - Après le Bar-Tabac en octobre dernier et la bijouterie en novembre, la boutique de téléphonie SFR a été braquée à Crépy-en-Valois.
04/03/15	ILE DE FRANCE	Villiers sur Marne	Encore un braquage aux Hautes-Noues - La série noire continue en lisière du quartier des Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne : un magasin de vêtements pour enfants, installé boulevard Jean-Monnet, a été cambriolé ce mardi matin.
03/03/15	ILE DE FRANCE	Morsang-sur-Orge	Braquages de pharmacies : un adolescent de 16 ans écroué - En quelques jours, plusieurs enseignes du département ont été la cible d'un petit groupe de braqueurs dans un secteur compris entre Morsang-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois.

## Quand enfile une vague criminelle...

Date	Region	Lieu	Contenu
<b>FEVRIER</b>			
27/02/15	ILE DE FRANCE	Villiers sur Marne	Braquages à répétition dans le quartier des Hautes-Noues - Le supermarché Caddy Cash vient d'être braqué pour la sixième fois depuis octobre. C'est la sixième fois qu'on se fait braquer, depuis le 31 octobre, souligne la gérante du Caddy Cash, qui n'avait jamais eu de problèmes en huit ans de gestion du magasin. Depuis quelques semaines, plusieurs commerçants du quartier des Hautes-Noues, où est implanté Caddy Cash, ont eux aussi été la cible de vols ou de tentatives de vols, le plus souvent à main armée.
26/02/15	ILE DE FRANCE	Paris	Le braqueur de médecins trahi par une goutte de sang - six braquages de médecins parisiens, commis aux mois de juillet et de septembre derniers.
26/02/15	ILE DE FRANCE	Paris	Arrêtés avant de commettre un troisième vol à main armée
25/02/15	ILE DE FRANCE	Morsang sur Orge	Braquage à la pharmacie - Deuxième attaque en moins d'un mois. Ce week-end, une autre pharmacie de la commune a été braquée.
24/02/15	NORD	Neuville-en-Ferrain	Neuville-en-Ferrain : nouveau braquage au couteau, rue de Tourcoing
24/02/15	CENTRE	Bourges	Le même homme a-t-il commis les deux braquages et la tentative ? Deux braquages et une tentative ont été commis en moins de 15 jours à Bourges.
22/02/15	OUEST	Carhaix	Braquage du magasin Netto... peut être celui qui a commis un vol au Lidl la semaine dernière.
21/02/15	EST	Dijon	Grand Dijon : deux attaques à main armée en deux heures - deux braquages ont eu lieu, jeudi soir, dans l'agglomération dijonnaise.
19/02/15	ILE DE FRANCE	Vaux-le-Pénil	La boulangerie à nouveau braquée - En octobre 2014, cette même boulangerie avait été victime d'un autre braquage.
18/02/15	ILE DE FRANCE	Sainte-Geneviève-des-Bois	On a peur au quotidien » La gérante de la pharmacie Fromentin, attaquée deux fois en quinze jours

## Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Region	Lieu	Contenu
18/02/15	EST	Bron	4 attaques de commerces en 2 mois !
13/02/15	EST	Vesoul	Vesoul: Braquage de la bijouterie Grandemange, au centre-ville - "avait déjà connu un braquage en février 2012 au même endroit".
12/02/15	OUEST	Nantes	Nantes : encore un braquage dans un bar PMU Bd du Manoir Saint-Lo
10/02/15	CENTRE	Lavoûte-sur-Loir	"Lavoûte-sur-Loire : Braquage du bar tabac Le grill, course poursuite avec le gérant et interpellation par la police" - C'est la même voiture que celle ayant servi au braquage de la supérette de Saint-Germain-Laprade, jeudi après-midi.
07/02/15	NORD	Nogent sur Oise	La bijouterie Jean-Delatour une nouvelle fois braquée - La bijouterie a été attaquée hier pour la troisième fois en cinq ans à peine.
06/02/15	ILE DE FRANCE	Joinville le Pont	Tentative de braquage à la Poste - En mai dernier, le même bureau avait été victime d'une attaque, cette fois à l'explosif.
06/02/15	SUD	Antibes	Braquage éclair au tabac-presse à Antibes - La série noire se poursuit donc dans le bassin antibois, après la trêve de fin d'année. En effet, le 18 décembre, deux braquages avaient eu lieu à Antibes (un camion à pizzas, chemin des Eucalyptus) et à Vallauris (un restaurant asiatique avenue de Cannes), portant le total des vols à main armée au cours des derniers mois à sept sur le secteur.
05/02/15	NORD	Mons-en-Barœul	Mons-en-Barœul : braquage dans un café-tabac- Cet établissement avait subi une agression du même type le 3 juin 2013.
04/02/15	SUD	Alès	Braquages au pied des HLM à Alès : "Un jour où l'autre, ça va mal finir" - Trois attaques à main armée commises en moins de deux semaines en centre-ville.
04/02/15	ILE DE FRANCE	Claye-Souilly	Les aveux partiels des braqueurs de bijouteries - "Trois braquages de bijouteries"
02/02/15	CENTRE	Decazeville	Decazeville : braquage du tabac-presse - Treize mois plus tôt, le 9 décembre 2013, cette même personne avait été victime d'un braquage.

*Quand enfile une vague criminelle...*

Date	Region	Lieu	Contenu
02/02/15	NORD	Lille	Lille : 3 500 euros volés lors du braquage d'un Carrefour City - Braquage d'un Carrefour City- C'est le deuxième braquage en quelques mois pour ce commerce. En octobre dernier, trois individus cagoulés et équipés d'armes de poing avaient menacé le personnel puis volé 4 500 euros.
02/02/15	EST	Vénissieux	Trois hommes interpellés lors d'un braquage - En 2013, des malfaiteurs avaient utilisé le même mode opératoire en Seine-et-Marne et dans le Vaucluse pour attaquer des DAB.
<b>JANVIER</b>			
27/01/15	ILE DE FRANCE	Villiers sur Marne	Deux magasins braqués - Deux magasins de Villiers-sur-Marne viennent d'être braqués (dans un magasin dédié au déguisement et à la fête, et dans un magasin Franprix)
27/01/15	OUEST	Laval	Un braquage au Distri Center samedi soir - C'est le troisième braquage à Laval depuis octobre : le 23 décembre, magasin Eurodif, le 24 octobre, dans un bar-tabac.
25/01/15	NORD	Saint-Quentin	Second braquage en un week-end à Saint-Quentin - Au lendemain du braquage du Aldi de la rue de Paris, un second supermarché saint-quentinois a été braqué le 24 janvier .
24/01/15	EST	Grenoble	Grenoble : Une sandwicherie de la caserne de Bonne et une boulangerie du même quartier braquées - Deux braquages commis à 10 minutes d'intervalle dans un quartier identique du centre de Grenoble sont sans doute le fait d'un même malfrat qui s'est d'abord attaqué, vendredi, à une boulangerie, en vain avant de s'en prendre à une sandwicherie de la caserne de Bonne
23/01/15	SUD	La Crau	"La Crau : deux vols à main armée pour une centaine d'euros" - Deux vols à main armée pour une centaine d'euros - Un individu cagoulé a braqué avec une arme de poing un café-restaurant vers 10 heures. Peu après l'homme a fait irruption dans un commerce informatique.

## Xavier RAUFER ET Lauriane SICK

Date	Region	Lieu	Contenu
23/01/15	ILE DE FRANCE	Suresnes	“Suresnes : Les bijouteries Piat et Dubus braquées à une heure d’intervalle sans doute par une même équipe” - Les bijouteries Piat et Dubus braquées à une heure d’intervalle sans doute par une même équipe
22/01/15	ILE DE FRANCE	Etampes	La boutique Orange à nouveau attaquée - C'est la deuxième fois en deux ans que cette boutique Orange située à Etampes se fait braquer. En novembre 2013, le préjudice avait avoisiné les 70 000 €. Cette fois, ils est question de 100 000 €.
21/01/15	SUD	Montauban	Montauban : le braquage du tabac tourne court, un malfaiteur immobilisé par les clients - Braquage avorté au tabac de bon matin-Ce braquage n'est pas le premier pour ce commerce déjà visé par le passé par la petite délinquance montalbanaise.
21/01/15	OUEST	Saint Nazaire	Saint Nazaire : Le bar tabac Le Vegas braqué - Le gérant est en colère, c'est la deuxième fois qu'il est braqué en un an... Ce tabac de Saint-Nazaire a déjà été visé l'an dernier
14/01/15	SUD	Lourdes	Double braquage : six individus en garde à vue - Deux supérettes, à Lourdes et à Ger, ont été braquées lundi en fin d'après-midi. Six
14/01/15	ILE DE FRANCE	Courcouronnes	Un jeune de 15 ans, de Courcouronnes, a été interpellé récemment pour deux braquages (octobre et décembre). Avec à chaque fois, le tabac-presse du Canal pour victime
12/01/15	SUD	La Rochelle	Braquage à l'arme blanche dans une boulangerie - La Rochelle : sept braquages en moins de six mois - Depuis six mois, des boulangeries et tabacs-presse rochelais ont été attaqués par des braqueurs, plus ou moins armés. Presque tous les quartiers de la cité maritime sont concernés.
11/01/15	OUEST	Brest	Brest. Il tente de braquer trois commerces avec un couteau à huitres - un homme âgé de 31 ans, a effectué trois braquages en moins d'une heure dans les rues de Brest.

*Quand enfile une vague criminelle...*

Date	Region	Lieu	Contenu
06/01/15	ILE DE FRANCE	Clichy	La poste centrale de Clichy attaquée à l'explosif - Il y a un peu plus d'un an, au même endroit, le 3 octobre 2013 au matin, deux braqueurs équipés d'armes de poing avaient menacé les premiers employés à arriver à l'agence. Sans clé ni code pour ouvrir le coffre, ils s'étaient résolus à prendre la fuite avec quelques rouleaux de pièces, un butin estimé à quelque 150 € - Dans un communiqué, Didier Schuller et Mireille Gitton, conseillers municipaux (UDI), ont ainsi estimé que « l'insécurité persiste à Clichy et qu'elle a désormais atteint un degré de violence très préoccupant. »
03/01/15	OUEST	Cholet	Trois braquages en un mois à Cholet. L'homme avoue tout à la police - L'homme qui a tenté de braquer un tabac-presse, vendredi à Cholet, aurait aussi confié aux enquêteurs avoir attaqué deux supermarchés Carrefour Express.
02/01/15	SUD	Cahors	Après le braquage, la sécurité en question - À Cahors, une série d'agressions avaient particulièrement touché des bureaux de tabac du centre-ville en 2012. En l'espace de cinq mois, trois enseignes avaient été attaquées.



# Quand monte une nouvelle vague de terreur...

## *Entretien avec Christian HARBULOT* <sup>(1)</sup>

*Christian Harbulot est directeur de l'École de Guerre Economique et directeur associé du cabinet Spin Partners*

**Sécurité Globale : Les attentats islamistes qui ont frappé la France en janvier 2015 marquent-ils un changement de cap dans votre manière de penser.**

CH : Il m'est difficile de parler de ces attentats sans évoquer la situation de la société française et plus particulièrement celle de la population d'origine immigrée. Depuis la fin des années soixante dix, j'ai vu croître une série de contradictions au sein de l'immigration que j'ai connue à travers mon passé de militant maoïste. À cette époque, la main d'œuvre immigrée n'était pas sous l'influence de courants religieux extrémistes du type salafiste ou celui des frères musulmans. Les fractions politisées de cette main d'œuvre immigrée étaient sollicitées par trois types d'influence dominante : le militantisme gauchiste qui cherchait à mobiliser les ouvriers spécialisés dans certaines usines, le soutien à la résistance palestinienne et l'encadrement

exercé par les relais en France de structures soutenues par des Etats du Maghreb comme l'Amicale des Algériens en Europe. La création d'un Mouvement des Travailleurs Arabes (MTA) avec le soutien des activistes regroupés autour du journal *La Cause du peuple* a été un moment culminant de cette première vague de politisation, notamment lors de la tentative de grève générale lancée en septembre 1973. La violence armée était absente de ce type de démarche. Le soutien à la Résistance palestinienne n'a pas non plus généré de fascination morbide sur le recours au terrorisme sur le territoire national.

Pour ma part, j'ai plutôt été témoin du contraire à plusieurs reprises. Les jeunes d'origine maghrébine qui ont effectué en juillet 1975 un stage politico-militaire au camp de Tel al-Zaatar<sup>2</sup>, n'ont pas basculé dans le terrorisme en revenant en France. Ils étaient solidaires du combat palestinien

(1) Entretien réalisé avant les attaques terroristes du 13 novembre 2015.

mais estimaient qu'il était irréaliste de transposer ce contexte de l'autre côté de la Méditerranée. J'avais déjà senti ce refus du passage à l'acte dans l'attitude d'un dirigeant du MTA qui était prêt à risquer la torture en agissant clandestinement dans son pays d'origine mais qui adopta une attitude pacifique après son exil en France. Cette dichotomie entre l'engagement politique et le recours à la violence fut une des caractéristiques fondamentales de la limitation dans la propagation des expériences de lutte armée dans le contexte français. Les immigrés les plus révoltés n'ont pas suivi l'exemple des petits groupes qui tentaient de rechercher un ultime ancrage social après l'échec des expériences gauchistes initiées depuis le début des années 60. L'encadrement des populations d'origine maghrébine par des structures proches des pouvoirs algérien et tunisien a contribué à limiter les risques de dérive militante.

C'est au début des années 80 que naît un certain malaise dans le reflux de la dépolitisation qui fait suite à la mort de l'activisme idéologique lié à la guerre froide. Le Parti communiste qui reste quasiment seul sur le terrain social et sociétal de l'immigration a déjà de nombreuses difficultés à canaliser les agissements d'une jeunesse de cités qui n'a plus le bruit de fond de l'implication des aînés dans un combat qui leur permet d'exister et de revendiquer un sens minimal à leur existence. Ce vide fut vite comblé par un mimétisme de la violence de cité (bagarres, tournantes), calquée sur la

vie des anciennes bandes de blousons noirs avant de s'inspirer des références culturelles tirées de la vie des ghettos américains (pratique du tag, musique rap, développement rampant du petit commerce de la drogue). C'est dans ce no man's land que le terreau islamiste va prendre ses racines.

**SG : Pourquoi le radicalisme islamiste n'est-il pas identifié comme une menace par les forces politiques qui occupaient le terrain auparavant ?**

**CH :** Les trois parties prenantes dont j'ai parlé portent chacune à leur manière leur part de responsabilité dans cette cécité. Les groupes d'extrême gauche qui s'étaient le plus impliqués sein de l'immigration ont disparu en quelques années, abandonnant les individus qu'ils avaient politisés à leur sort. Citons le cas du MTA qui n'a pas survécu à l'autodissolution du mouvement maoïste. Mais le plus grave n'est pas dans cet épiphénomène. Il résulta de ce décrochage militant la disparition d'un discours critique sur les conditions de vie et de travail de ces populations dans des univers urbains construits dans l'urgence. Sans jouer le rôle d'assistance sociale, le militantisme politique d'extrême gauche avait au moins le mérite de capter l'écoute des jeunes en voie de radicalisation. Le PCF de Georges Marchais ne combla pas ce vide. Il était déjà sur la défensive sur ses propres zones électorales comme le symbolisa si bien l'affaire du bulldozer de Vitry. En décembre 1980, un commando de militants de la section du PCF de Vitry sur Seine détruisit un escalier

*Quand monte une nouvelle vague de terreur...*

extérieur d'un immeuble en rénovation. Ils légitimèrent leur action sous le prétexte que les 300 occupants maliens qui venaient d'y trouver refuge prenaient la place des jeunes travailleurs qui avaient postulé pour y loger. Cette action déclencha un brouhaha médiatique sur le thème de la dénonciation d'une action de caractère raciste commise par le parti de Georges Marchais qui se présentait encore à cette époque comme le défenseur de la classe ouvrière. Associer le racisme à l'image d'un parti tel que le PCF revint à accroître le ressenti d'isolement de la population des cités qui ne se sentait plus défendue par aucune force politique historiquement ancrée dans la société française. Les municipalités communistes sont de plus en plus confrontées à la remise en cause de leur autorité par des jeunes qui perturbent l'action des associations de quartier.

La lutte contre le racisme se substitue progressivement au décrochage de l'engagement politique de la génération post-soixante-huitarde. Elle sert d'exutoire à l'abandon d'un terrain infra politique et nivelle la perception des menaces. A partir de cette période, il est difficile de faire le tri entre les auteurs d'actes de racisme et ceux qui mettent en avant la stigmatisation de leur origine pour masquer leur radicalisme islamiste ou leur rejet de la société française. Dans le même temps, le soutien à la cause palestinienne va perdre progressivement son aura à cause de la rivalité entre les mouvements palestiniens. La mise en sommeil de la lutte idéologique entre les deux Blocs, la montée de la corruption au

sein de l'Autorité palestinienne, sont des facteurs qui vont servir de tremplin à l'islamisme radical en germe au sein du Hamas (force montante à Gaza) et des groupes dissidents qui se réclament du jihad. La résonance extérieure des divisions de la résistance palestinienne contribuera à brouiller les repères qui canalisait jusqu'alors les membres les plus aguerris des cités de banlieue. C'est aussi lors de ces années-là que disparaît progressivement l'encadrement des réseaux immigrés locaux par les États du Maghreb. La dissolution de l'Amicale des Algériens en Europe est le symbole de ce délitement. La place était presque vide et à conquérir. Les mouvements islamistes ont saisi l'occasion.

**SG : Qu'est-ce qui aurait pu contre-carrer ce processus ?**

**CH :** Les mouvements gauchistes n'ont jamais tiré un bilan critique de leur impact sur la société française, notamment dans leur démarche tous azimuts de fragilisation du système, en particulier dans le domaine éducatif. La dénonciation de l'ordre établi et la critique souvent très acerbe des valeurs fondatrices de la société française ont joué un rôle indéniable dans la remise en cause de la fonction régulatrice de l'école. Il ne faut pas oublier que durant plusieurs décennies, une fraction importante du monde enseignant a pris largement ses distances avec la tradition civique de l'Éducation Nationale telle qu'elle a été conçue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains enseignants prennent conscience aujourd'hui de

l'étendue des dégâts à l'image de ce collectif d'enseignants du 93 qui s'exprimèrent peu après les attentats dans les colonnes du journal *Le Monde* pour revendiquer leur honte commune « d'avoir laissé nos enfants devenir des assassins ». Dire ainsi qu'ils ont honte pour la première fois... c'est un signe de la rupture avec un comportement passé. On s'extirpe enfin de la démagogie d'un Cohn Bendit qui a passé son temps à mythifier les événements de mai 1968 dans une globalité bien pensante, en refusant de regarder en face tout ce qui n'allait pas dans cette révolte.

56

Depuis le traumatisme provoqué par la liquidation physique des personnes présentes dans les locaux de Charlie hebdo, il est de nouveau possible de reparler du rapport à la patrie, de la défense de l'identité nationale, le respect d'autrui, le refus du fanatisme, de la lutte contre le double langage des imams extrémistes qui prêchent contre la France sans pour autant en arriver à un amalgame destructeur. Mais cette prise de conscience est encore fragile. Les syndicats enseignants et la ligue de l'enseignement de la rue Récamier, qui fut jadis le plus gros lobby de la société civile hexagonale ont un rôle particulier à jouer dans cette reconquête de la maîtrise des valeurs de la République. Leur non implication signifierait un refus du combat commun à mener contre les forces qui ont la tentation de déstabiliser la France.

**SG : La société civile de gauche est-elle appelée à jouer un rôle particulier**

**dans ce combat contre la dynamique islamiste symbolisée par Daech ?**

**CH :** C'est un combat de l'ensemble de la société française. Mais nous vivons encore sous le poids de l'influence déclinante de certains faiseurs d'opinion des temps passés, en raison de la position sociologique<sup>2</sup> acquise par les héritiers de l'esprit de 68. Si j'applique les principes de Gramsci<sup>3</sup> à la lecture des rapports de force au sein notre société de l'information, je ne peux que conclure à la victoire apparente (car décalée par rapport aux mouvements de fond qui traversent en ce moment la société française) de cette mouvance politique, notamment dans la manière de façonner les principes de la pensée dominante qui prévaut encore dans les médias. Etant donné que l'auto-censure sur la question de l'islamisme radical résulte en partie de cette vision de la démocratie, il me semble très important que la société civile de gauche monte en première ligne pour participer à la correction de ses préjugés initiaux. C'est d'autant plus nécessaire que la politique du laissez aller communautariste dans les quartiers difficiles de certaines municipalités de gauche ont renforcé cette tendance au laxisme. Les médias ont à peine entamé leur mue culturelle sur le sujet. L'organisation Daech n'est pas encore traitée à la hauteur de la stigmatisation automatique des groupuscules néonazis. Et c'est là où la morale post soixante-huitarde atteint ses limites dans la recherche de l'idéal démocratique. Un

crime contre l'humanité, qu'il ait été commis par un nazi ou qu'il soit le fait d'un islamiste, exige le même niveau de riposte intellectuelle et médiatique. Or force est de constater que les comportements criminels de ceux qui se réclament d'un Etat islamiste bénéficient encore trop souvent d'un traitement du type dépêche d'agence de presse. On imagine le même niveau lapidaire de traitement de l'information pour les crimes nazis. Cette retenue est malsaine. Elle rappelle d'autres formes de retenue qui ont longtemps parasité le monde communiste. Les crimes de Staline<sup>4</sup> n'ont jamais recueilli l'intensité émotionnelle que le nombre de victimes (plusieurs dizaines de millions) aurait exigé. Cette *dialectique de la nuance* chère au mode de pensée progressiste implique qu'un communiste qui sombre dans la vision du goulag mérite plus de circonstances atténuantes qu'un nazi de par la nature de son engagement pour la défense des travailleurs. Il semblerait que pour l'instant cette *dialectique de la nuance* s'applique aussi aux personnes qui commettent des crimes en série sous la bannière islamiste (décapitations d'otage, exécutions collectives, viols, meurtres d'enfant, esclavagisme à l'égard des populations soumises au bon vouloir de Daech). La société civile de gauche (socialistes, communistes, écologistes, altermondialistes, gauchistes) deviendra pertinente dans le combat contre l'islamisme radical le jour où elle abandonnera cette posture hypocrite qui mine les fondements de sa légitimité morale.

**SG :** L'autre partie de la classe politique est-elle mieux armée pour mener ce combat ?

**CH :** En apparence, on serait tenté de répondre oui. Mais en vous disant cela, je fais surtout allusion aux mécanismes d'adaptation de l'appareil d'Etat plutôt qu'au niveau de conscience de la classe politique de droite en tant que tel. Depuis la fin des années 50, qui correspond à la période de décolonisation, la droite de l'échiquier politique est en posture défensive sur ce sujet très sensible pour elle à cause de ses propres contradictions historiques. Dans le passé, elle n'a pas su rappeler au bon moment à la gauche que Jules Ferry était raciste (au sens où on l'entend aujourd'hui) dans son approche de l'Afrique. Dans sa plaidoirie pour la création d'un empire colonial en prétextant l'apport de l'humanisme et de la civilisation à des peuples « de race inférieure », il cherchait à compenser la perte d'influence de la France<sup>5</sup> sur le continent européen. C'est un des rares moments où il y eut un débat public à l'Assemblée Nationale sur un sujet crucial qui abordait la question de la politique de puissance de la France.

Le bilan de la politique à l'égard de l'immigration est aussi une autre base de départ pour établir une lecture historique des erreurs commises par la droite qui a eu des responsabilités gouvernementales assez longues sur ce sujet sous la V<sup>e</sup> République en particulier. Mais je laisse à ses représentants le soin de disserter sur le sujet.



## Notes

1. Ce camp était situé dans la banlieue de Beyrouth Ouest.
2. La baisse du niveau de salaire des journalistes a modifié la composition politique des rédactions depuis les années 90. En 2015, la majorité de journalistes exprime une sensibilité souvent proche des idées propagées dans la continuité des événements de mai 68.
3. Antonio Gramsci est un philosophe communiste italien qui a démontré l'importance de l'hégémonie culturelle dans la prise de contrôle du pouvoir.
4. Je fais référence aux crimes perpétrés contre les koulaks, les victimes des procès d'épuration, les opposants politiques, les catégories de population qui déplaisaient au régime.
5. Après la défaite de 1870 contre l'Allemagne.



# Criminologie, biologie, high-tech

*Xavier RAUFER*

Le comportement humain dépend pour beaucoup de la biologie humaine<sup>1</sup>. D'où cette question immense, aussi vieille que le droit moderne : quand un individu commet un crime, est-ce sa faute ? Ou bien faut-il incriminer sa propre biologie ? Jusqu'à présent, nos systèmes juridiques ont prudemment évité de trancher - mais la criminologie pourra-t-elle toujours ignorer la science - en l'occurrence, la neurobiologie et tout ce qui pourrait constituer une génétique criminelle ? Car de fait :

- Charles Whitman, 25 ans, monte le 1<sup>er</sup> août 1966 à la tour de l'Université d'Austin (Texas) et ouvre le feu sur les passants en contrebas : 13 morts, 25 blessés. Ce, après avoir assassiné sa femme et sa propre mère. L'autopsie de Whitman révèle une importante tumeur au cerveau, affectant le secteur régulant les émotions humaines : agressivité, peur, etc.,

- D'autres cas de tumeurs cérébrales graves ont été décrits, affectant le comportement de pédophiles,

- Des médicaments donnés pour la maladie de Parkinson provoquent hypersexualité ou boulimie ; tout comme des compulsions pathologiques aux jeux d'argent, à l'alcool, aux stupéfiants, etc.

Voilà pourquoi la criminologie ne peut ignorer les facteurs biologiques.

## 1 - Génétique criminelle : du nouveau

- *Scanners pour déceler dans le cerveau humain la pulsion de tuer*<sup>2</sup>. Ici l'idée est d'en apprendre le plus possible sur les causes des comportements meurtriers, dans l'espoir qu'un

Xavier RAUFER

jour, l'homme saura en repérer les signes avant-coureurs et peut-être, intervenir avant le drame

De fait, le cerveau de criminels violents et meurtriers montre clairement :

- Une suractivité de la zone du cerveau qui génère les émotions,
- Une sous-activité de la zone du cerveau qui contrôle les pulsions.

Cela concerne les criminels impulsifs, cédant facilement à la rage et à la colère, peu capables de se contrôler, de maîtriser leurs impulsions.

60

- **La question des "gènes de la violence"** - Publiée en octobre 2014 dans la revue *Molecular Psychiatry*, sous la direction du professeur Jari Tiihonen (Service des neurosciences du Karolinska Institutet, Suède), une étude majeure relance une fondamentale question, presque aussi ancienne que la criminologie elle-même : y a-t-il d'irréremédiables "gènes de la violence" ? Nait-on criminel en raison de ses gènes ? Le devient-on du fait des circonstances, ou bien de son enfance ?

Avant de présenter cette étude, le criminologue doit ici lancer un cri d'alarme, visant à éviter à la société française un désastre analogue à celui qu'elle a subi, et subit encore, dans le domaine voisin de l'autisme.

Voisin, car dans les deux cas, de sectaires idéologues ont usé et usent de violences verbales, de menaces et d'intimidations – voire lancent de vraies chasses aux sorcières – pour interdire toute approche génétique et imposer une vision archaïque, purement psychanalytique (autisme) ou fondée sur le seul déterminisme social (criminologie).

Un utile rappel car pour l'autisme, les adeptes du tout-psychanalytique font tout pour occulter la catastrophe qu'ils ont provoquée. Pendant trente ans et plus en effet, ces extrémistes de la psychanalyse ont imposé à la psychiatrie française une doctrine pour laquelle "le facteur qui précipite les enfants dans l'autisme est le désir de ses parents qu'il n'existe pas". La terrible sentence est de leur gourou Bruno Bettelheim, qui popularisa aussi celle, toute aussi affreuse, de "mère frigidaire".

Au passage, on reconnaît ici la commune passion de tous ces ayatollah psy ou sociologues-critiques : celle de *culpabiliser* ; la mère dans le cas de l'autisme, les citoyens honnêtes, dans celui du crime.

En matière d'autisme, il faudra attendre 2012 – alors que partout ailleurs au monde le tyranique et manipulateur M. Bettelheim était discrédité – pour que le tout-psychanalytique soit enfin désavoué en France, au profit d'approches génétiques et épidémiologiques. Pour la présidente d'Autisme-France, le résultat est clair :

notre pays “a quarante ans de retard, le chantier est phénoménal”.

Évitons le même triste sort pour l'approche génétique de la criminologie, car à coup sûr, notre biologie, nos gènes et notre anatomie cérébrale influent sur nos comportements violents ; et des études comme celle du prof. Tiihonen et de ses collègues européens et américains aideront à expliquer et motiver l'acte criminel violent.

Même si aujourd'hui rien – et surtout pas l'étude du prof. Tiihonen – ne laisse augurer de futurs dépiages génétiques anti-crime, il importe donc, dans l'intérêt même de notre vie sociale, d'étudier au plus près la part génétique dans les comportements criminels.

**Le cadre de l'étude** - C'est la première de ce type portant sur un si grand nombre de criminels violents : environ 900 Finlandais emprisonnés pour de tels crimes ; eux-mêmes comparés à des malfaiteurs non-violents et à la population générale. Notons ici que les violeurs sont exclus de cette étude et que 20% des détenus sollicités ont refusé d'y participer.

L'étude intègre d'éventuels facteurs environnementaux (alcoolisme... toxicomanie... personnalité antisociale... maltraitance infantile, etc.), mais qui n'affectent pas vraiment ses résultats.

Une question cependant : la Finlande est un pays ethniquement homogène ; quel résultat attendre d'un pays hétéro-

gène comme le Brésil ? Pour de tels pays, une autre étude serait nécessaire.

**Résultat de l'étude** - Deux gènes mutés ont l'effet le plus important sur des comportements agressifs-violents. Ils sont présents avec “une fréquence nettement plus élevée” chez les malfaiteurs violents.

**Les gènes en cause** - *Maoa* : il commande la production d'un enzyme (monoamine-oxydase) intervenant dans l'élimination de neurotransmetteurs comme la sérotonine ou la dopamine. La déficience de cet enzyme du fait du gène muté provoque une hyperactivité de la dopamine, cas déjà décrit et relié au risque d'épisodes violents.

*CDH 13 (Cadherin 13)* : ce gène est impliqué dans les troubles du contrôle de l'impulsivité (poussant à l'abus de l'alcool ou à l'usage de stupéfiants, amphétamines, surtout).

### Constatations positives

- De 5 à 10% minimum de tous les crimes violents commis en Finlande le sont par des porteurs de ces gènes mutés.
- Les porteurs de ces gènes mutés ont 13 fois plus souvent que les non-porteurs, un passé d'agresseurs violents.
- L'association gènes mutés - violence est la plus étroite pour les criminels

Xavier RAUFER

les plus agressifs. Au sommet du groupe violent, les 78 individus ayant (au total) commis 1 154 homicides ou tentatives, agressions violentes, etc. sont tous porteurs du gène Maa muté.

- Idem, pour un groupe de contrôle de 114 auteurs d'au moins un homicide ; les malfaiteurs non-violents n'ont en général pas ce profil génétique.

### Motifs de prudence

- Ces gènes mutés abondent dans la population générale considérée : jusqu'à un individu sur cinq les porte. Or la grande majorité de ces porteurs, même de combinaisons génétiques à haut risque, n'agressera ni n'assassina jamais.
- Directement ou non, des dizaines, voire des centaines d'autres gènes peuvent influencer sur l'agressivité ou la violence, mais pas autant.
- Le groupe le plus violent de l'étude comprend quand même des non-porteurs des gènes mutés.
- L'effet des gènes muté porterait sur 5 à 10% de la centaine de facteurs théoriques de risque de violence estimés, pour un individu.

Cette étude révèle ainsi un modèle nouveau, selon lequel divers facteurs géné-

tiques prédisposeraient (à quel point ?) au crime.

### Mais la justice, dans tout cela ?

Intéressantes pour des magistrats, de telles études ne sauraient, à court terme, les bouleverser. Rappelons pour conclure que le juge doit d'abord établir si l'accusé comprend, ou non, les conséquences de son acte ; s'il contrôle, ou pas ses pulsions et son comportement. La justice apprécie ainsi la responsabilité pénale d'un individu - pas un risque génétique.

## 2 - Sécurité globale sciences exactes et boulimie de l'information

Le séquençage du génome humain.

La sécurité globale.

A priori, nul rapport entre deux domaines tous deux capitaux pour l'avenir d'une l'humanité, voulue, ou espérée, comme plus saine et plus sûre - mais en apparence aux antipodes l'un de l'autre.

Pourtant si, un rapport existe entre ces deux champs d'exercice de l'intelligence humaine que sont la génétique et la stratégie. Pas un rapport direct, de type cause à effet - mais conceptuel et même situé dans les hauteurs éthérées où règne la pensée abstraite.

Soyons précis : depuis le début de la décennie 2010, des savants et chercheurs, généticiens et stratèges, tout comme des philosophes des sciences (discipline nommée « épistémologie ») poursuivent d'analogues réflexions. D'abord parallèles elles convergent désormais - voire se rejoignent.

D'abord éparses, toutes ces réflexions trouvent leur commune origine dans les immenses espoirs éveillés à l'aube du millénaire, juste après l'an 2000, quand la haute technologie triomphante semblait à la fois promettre la victoire contre ces éternels fléaux que sont pour l'homme la maladie et la guerre. Or, tant en génétique qu'en stratégie, les succès furent ensuite rares et, les déceptions, les échecs, nombreux.

Pourquoi ces désillusions - mais surtout, pourquoi ce parallélisme entre domaines si lointains d'apparence ? Répondre à ces deux questions est bien sûr crucial pour replacer ces vitales disciplines dans la bonne voie. Des deux côtés de l'Atlantique, voici donc ce qui émerge à ce propos dans les milieux scientifiques et stratégiques.

Au printemps 2000, président Clinton en tête, l'Amérique scientifique exulte : le séquençage du génome humain débute alors. Une extraordinaire aventure marquant le début d'une ère nouvelle pour la médecine et pour l'humanité. Car, croit-on alors, tout savoir du génome humain don-

nera le mode d'emploi même de la vie. Bientôt, le Projet Génome Humain (PGH) deviendra une sorte de boîte à outils permettant de pratiquer sur le patient de multiples « réparations » - surtout, ajuster les traitements au profil génétique des patients. Dans la décennie, dit on en 2 000, des avancées majeures se feront ; les maladies en cause ? Le diabète, l'hypertension, les pathologies mentales - et la mucoviscidose, provoquée par un seul et unique gène.

Or dix ans plus tard, révèle en avril dernier l'influente revue scientifique Nature (« The Human Genome At Ten ») les progrès sont lents et les succès, rares - alors qu'on a déjà décrypté plus de 21 000 gènes.

Certes la thérapie génique a su à titre expérimental corriger les anomalies d'un seul gène, dotant un malade de la bonne version d'un gène défectueux (récemment, pour la bêta-thalassémie) mais, hormis de modestes succès face à trois autres maladies orphelines (Adrénoleucodystrophie, etc.) on avance peu. Toujours pas de « médicaments génétiques sur mesure » : selon Nature qui parle de « désillusion », on n'est pas près d'en fournir au corps médical.

La stratégie maintenant. Quelques mois après le lancement du PGH, c'est le choc du 11 septembre et la riposte américaine d'abord sur l'Afghanistan, puis sur l'Irak. Le Pentagone et la Maison Blanche lan-

Xavier RAUFER

cent alors une guerre Hi Tech, fondée sur la doctrine de la Revolution in Military Affairs (RMA) qui agrège les technologies informatiques, technologiques et aérospatiales pour donner au soldat américain une « vision divine du champ de bataille (« God's view of the battlefield »).

Or là encore, c'est la douche froide. Afghanistan, Irak, Somalie, Yémen : de fort low tech guérillas, des terroristes très rustiques s'incrument, ripostent - invaincus dix ans après, car toujours menaçants et dangereux, selon la doctrine formulée par Henry Kissinger à propos du Vietnam : « lorsqu'un Etat n'a pas gagné face à une guérilla, il a perdu ; et tant qu'une guérilla n'a pas perdu face à un État, elle a gagné ».

Allons maintenant aux origines de ces deux désillusions, la scientifique et la stratégique : on y trouve un seul et même motif fondamental.

Dans les deux cas, la même erreur majeure a été faite : on a cru, la technologie aidant, qu'il suffisait de collecter ou d'accumuler toujours plus d'informations sur les gènes, ou sur les terroristes - qu'il suffisait au fond de tout savoir ou presque sur un objet d'étude, pour comprendre et résoudre le problème qu'il posait.

Or bien sûr, un triomphe technologique n'induit pas forcément un progrès scientifique, car collecter et comprendre sont des activités de nature très différente -

aussi éloignées que, disons, la boulimie l'est de la gastronomie.

Dans les deux cas, génétique, stratégie, les Etats-Unis ont manifesté leurs qualités natives : optimisme, idéalisme technologique, volontarisme d'entreprise (« can-do spirit ») - mais dans ces deux cas, à de tels niveaux de complexité, cela n'a pas suffi. Car passer d'une appréciation ou d'une connaissance théorique, à une application efficace (thérapeutique ou militaire) est fort difficile.

D'autant plus que préalablement, un obstacle n'avait pas été levé, qui a poussé de grands décideurs, ou de grands stratèges, à une communication trop optimiste. Génétique, stratégie : cet obstacle, cette illusion, portent le même nom, scientisme.

Le scientisme c'est en l'occurrence croire qu'il suffit d'abord d'accumuler un maximum d'informations, puis d'imposer à l'échelle planétaire un manuel officiel, une norme, et partant de là, des solutions thérapeutiques ou militaires, pour vaincre la maladie, ou éradiquer le terrorisme.

Or l'ADN n'est pas un manuel d'utilisation, ni un guide d'assemblage et l'être humain n'est pas un robot. Une « solution » développée dans une société farouchement individualiste n'est pas forcément pertinente dans un monde clanique ou tribal. Pour le dire autrement, les grands mythes élaborés par l'homme au cours des millé-

naires ne sont pas forcément réductibles à la biologie ou assimilables par voie électronique.

Ainsi, lentement, à mesure que l'on décrypte le génome, ou accumule les noms de terroristes sur des « watch lists », réalise-t-on que le tableau s'éclaire finalement peu. Et que l'informatique et la « guerre des étoiles » ne remplacent pas cet indispensable socle que sont les hypothèses sérieuses et les idées pertinentes. Savants et stratèges redécouvrent ainsi le fait – vrai et invariable depuis l'aube grecque de la pensée – que tout système complexe dépend de principes généraux sis en amont et au dessus de lui – ce que la philosophie nomme « champ préalable d'inspection ». Faute d'avoir compris cela, l'accumulation de données sans pensée préalable est souvent stérile : elle revient à plonger au hasard dans un océan toujours plus vaste, dans l'espoir d'y trouver une huître perlière.

- **Le cas d'Andreas Lubitz**, pilote suicidaire de la Germanwings (27 ans, responsable de la mort de ses 150 passagers<sup>3</sup>. Au cours de l'année 2009, Lubitz informe la Lufthansa qu'il vient de traverser un sévère épisode de dépression nerveuse. L'homme a clairement des tendances suicidaires ; il a longtemps été suivi pour cela par des psychiatres. Dans les trois mois

précédant le drame, Lubitz a visité une douzaine de médecins : sa dépression... sa vue... Au même moment, il recherche sur Internet des informations sur diverses méthodes de suicide, la sécurité des cockpits et sur la disparition du vol MA370 de Malaysian Airlines. Fin 2014, au moins un médecin lui a délivré une ordonnance le déclarant incapable de piloter un avion de ligne. Et dans son dossier Lufthansa, le signalement d'un possible retour de ses tendances au suicide.

Qu'a pu le dispositif de sécurité de la Lufthansa ? Rien. Qu'a pu la high-tech et les algorithmes, dont les médias nous font autant de baguettes magiques ? Rien. Car toute la machinerie humaine ne peut pas grand chose sans un cadre préalable de fonctionnement. Sans pressentiment et plus largement, sans ce que la phénoménologie nomme le « domaine du pré », ou encore « champ préalable d'inspection »<sup>4</sup>.

Dans notre domaine, celui des menaces terroristes, criminelles ou hybrides, ce champ préalable d'inspection recoupe ces deux domaines que sont la criminologie et la géopolitique. Des déserts sahariens aux « bosquets de béton » des banlieues chaotiques, arpenter et labourer ce champ est et reste la seule voie prometteuse de succès durables.

Xavier RAUFER

## Notes

1. Voir sur la dimension biologique du crime : *The Atlantic*, July-August 2011, "The Brain on trial".
2. *BBC News* - 9/03/15 - "Are murderers born or made"
3. *New York Times International* - 20/04/2015 - "Warning signs in a pilot set on dying". Drame survenu le 24 mars 2014, vol Germanwings Barcelone-Düsseldorf.
4. Considérer le « champ préalable d'inspection » dans lequel s'inscrit tout acte est primordial pour le déceler, car ce champ dirige notre compréhension d'un phénomène ; sans sa maîtrise, nul acte réfléchi n'est possible. Quel est-il ? Une image l'explique : avoir d'abord saisi ce qu'est le *temps* permet seul de comprendre ensuite l'usage d'une montre ; non bien sûr sa mécanique, mais son objet, sa finalité. La temporalité est le « champ préalable d'inspection » expliquant la montre. Ainsi de suite, pour tout phénomène devant être pensé, notamment terroriste ou criminel.

# Criminologie : des faits pour avoir des idées - 2015

*Stéphane QUÉRÉ et Xavier RAUFER*

67

## Monde - face noire de la mondialisation

“Mondialisation heureuse” – vraiment ? : longtemps, ces médias ont “vendu” un avenir de démocratie mondiale et d’unification planétaire. Or en réalité, le monde ne s’ouvre pas – il se ferme. L’excellente lettre “*Points-Eurogroup*” de février 2015 le souligne : les pays déconseillés aux français ont *triplé* de 2000 à 2015 (quinze de plus depuis 2010...).

Dans un tiers des pays du monde dits “accessibles”, l’“accès” est celui de *businessmen* pressés à des aéroports, bulles hermétiques dans des “pays” eux-mêmes chaotiques. La mondialisation a multiplié les fractures (40 États en 1945, 200 vers 2020) - mais qu’a-t-elle aplani ? Rapproché ?

- Stupéfiants et toxicomanie, à l’échelle mondiale<sup>1</sup>

L’ONU drogues et crime (UNODC) estime qu’il y a environ 324 millions de toxicomanes dans le monde ; chiffre en augmentation d’un tiers depuis 2010.

- Criminalité et paris sportifs, à l’échelle mondiale<sup>2</sup>

Des estimations prudentes d’experts estiment le marché mondial annuel des paris sportifs à environ 1 000 milliards de dollars (*one Trillion*), dont 90% illégaux - peut-être jusqu’à trois fois plus (3 000 milliards, fourchette haute (*three Trillion*) :

- ± 65% de ce marché : paris sur des matches de football, pris en majorité

Stéphane QUÉRÉ et Xavier RAUFER

en Asie (les paris sur un seul important match de foot peuvent atteindre jusqu'à un milliard de US dollars) ;

- 12% : idem, Tennis ;
- 12% : idem, cricket.

Epicentre de ce monde des paris illicites, la RP de Chine.

Fin 2014 la World Anti-Doping Agency (Wada) estime que 25% du sport mondial est contrôlé par des entités criminelles organisées.

68

Que fait l'ONU, confrontée à de telles inondations d'argent criminel, dont on imagine les ravageuses conséquences pour l'économie licite, et en matière de corruption dans le monde sportif, la sphère politique, etc. ? Entre maintes fortes résolutions (platoniques) et autres promesses (creuses), elle "organise" l'initiative-bisounours "tweetez pour la justice" (#tweet4justice), vrai réservoir à bons sentiments "tous ceux qui aspirent à la paix dans le monde... accès de tous à la justice...".

Les criminels, les pirates et fraudeurs, et le crime organisé, pendant ce temps-là ? MDR à Doha...<sup>3</sup>.

- **Monde : la (fort glauque) "industrie du porno"**<sup>4</sup>

Dernières données disponibles (bureau d'études commerciales Xbiz.net, en 2012) :

- Chiffre d'affaires annuel récent, mondialement : environ 5 milliards de dollars ;
- Ventilation : vente/locations de DVD ; sites internet payants ; *video on demand* ; films porno sur les télévisions par câble, sur l'internet, (fixes, mobiles), etc.

Mais cet aspect aseptisé, boulot-comme-un-autre, n'est que la face émergée d'un iceberg plus glauque, où dominant des formes déguisées de prostitution, voire d'esclavage moderne, où la plupart des filles (ou garçons) tournant des vidéos porno, finissent aussi par servir d'"escortes", par travailler dans des "salons de massage", etc.

## Europe et Étranger

- **Le crime organisé en Europe**<sup>5</sup>

Selon des estimations des services spécialisés de l'Union européenne (UE, Bruxelles), le crime organisé a généré dans l'UE, chacune de ces récentes années, des sommes illicites égales à environ 1% de son Produit intérieur brut (PIB), soit au minimum, 110 milliards d'euros par an. Ce, le plus souvent, dans les "spécialités" criminelles suivantes : trafic de stupéfiants, trafics d'êtres humains, fraudes (notamment à la TVA), trafic d'armes, contrebande et contrefaçon de cigarettes, etc. Notons que le rapport en question ne mentionne pas les contrefaçons, surtout dangereuses (hors le tabac) : s'agit-

il d'un oubli ? Ces infractions là sont-elles comptabilisées ailleurs ? Nous l'ignorons.

- **Séquelles des émeutes anglaises d'août 2011<sup>6</sup>**

En août 2011, on se souvient des émeutes dans des métropoles britanniques, notamment à Londres. Comme d'usage unanimes, les médias présentent alors ces émeutiers comme des victimes de l'exclusion, du racisme et d'une police fasciste. Puis, silence sur les séquelles judiciaires de l'affaire. Lors de ces émeutes et ensuite, 3 914 malfaiteurs ont été interpellés puis libérés. Là-dessus, 1 593 récidivistes, dont 168 gangsters déjà fichés. Or par la suite, précisément d'août 2011 à juillet 2014, ces "victimes", objet de la commiseration médiatique, ont collectivement commis 5 878 infractions graves, dont 12 homicides, 1 172 agressions violentes, 21 vols, 719 cambriolages, 451 vols violents et 1 819 infractions aux stupéfiants. Une seule de ces "victimes" a commis 72 crimes et délits en trois ans. Dans la presse d'information française, rien sur tout cela.

- **Grande-Bretagne : prison et récidive<sup>7</sup>**

Notons d'abord que, sur le budget 2010, la récidive a coûté à la Grande-Bretagne de 14 à 18 milliards d'euros. Une enquête du ministère britannique de la justice révèle que de juin 2010 à juin 2011, 47% des détenus adultes (27 000 individus) ont récidivé dans l'année suivant leur libération, commettant collectivement 112 000 infractions de tous types (infractions connues

et sanctionnées, bien sûr - bien plus en réalité, du fait du "chiffre noir"). Or les condamnés à des peines d'un an et moins ont, eux, un taux de récidive de 58%, et ont ensemble commis 83 000 infractions, soit 85% du total de 112 000 (cf. plus haut).

- **Criminalité, États-Unis et Grande-Bretagne<sup>8</sup>**

Pourquoi la criminalité violente s'effondre-t-elle dans le monde développé ? s'interroge naguère la célèbre revue scientifique britannique *The New Scientist*. Peu après, un magazine financier américain s'extasie : "l'Amérique est incroyablement plus sûre que dans les années 80".

La BBC renchérit : "Angleterre et Pays de Galles : la criminalité bat des records de baisse".

- Aux États-Unis, le crime violent (homicides, braquages, etc.) est au plus bas depuis les années 1960 (- 40% depuis 1992). La criminalité avait explosé aux États-Unis à la fin de la décennie 1960, et commencé à baisser au milieu de la décennie 1990. Pour les homicides :

- *États-Unis entiers* : 14 196 en 2013 (24 703, pic de 1991) ;
- *New York* : 328 en 2014 (2 245, pic de 1990, baisse de - 85%) ;
- *Los Angeles* : 260 en 2014 (2 589, pic de 1992) ;

Stéphane QUÉRÉ et Xavier RAUFER

- *Chicago* au 1<sup>er</sup> semestre 2014, le nombre d'homicides est au plus bas depuis 1963<sup>9</sup>.

Les Américains ont réalisé cet effondrement. Un sondage de 1994 : "Quel est le problème le plus important pour le pays ?" Crime, violence : 37% des réponses. Même question en 2012 : 2% des sondés<sup>10</sup>.

- *En Angleterre (+Galles)* selon l'enquête de victimation *Official Crime Survey*, le crime est à son étiage de 1981. Criminalité violente - 66% de 1995 à 2013. Crimes commis à l'aide d'une arme (2008-2012, UK) : - 34%. Homicides (2008-2012, UK) : - 28%. En Grande Bretagne, en 2013, le risque d'être assassiné est au plus bas depuis 1978<sup>11</sup>.

Les Britanniques ont, eux aussi, réalisé cet effondrement : enquête IPSOS/Mori d'avril 2013 -quels sont les problèmes les plus importants pour le pays (UK) ? En avril 2013, le crime : 15% des sondés ; en avril 2007, le crime était le premier souci des britanniques et recueillait plus de 50% des réponses<sup>12</sup>.

A une exception près, silence sur tous ces faits dans les médias français - et surtout pas de comparaison avec la France ! Notons que les "sociologues critiques" prétendaient tous, au début de la crise économique, que la criminalité allait exploser - du fait que bien sûr, la misère provoque le crime.

Or pendant les six années les plus dures de la crise, la criminalité a baissé en

Grande-Bretagne, alors qu'en même temps, le nombre de policiers baissait - lui vraiment, du fait de la crise (budget général de la police amputé de 20% durant la crise (environ de 2008 à 2013).

### • Pénal et pénitentiaire aux États-Unis aujourd'hui<sup>13</sup>

Quoiqu'en baisse, la criminalité aux États-Unis est encore hors de proportion, et de loin, avec celle de l'Europe. Aujourd'hui, les États-Unis conservent par exemple le taux d'incarcération le plus élevé du monde (États-Unis, début 2015 : 25% des prisonniers du monde, pour un pays possédant 2% de la pop. mondiale) ; 65 millions d'Américains sont fichés pour diverses infractions (20% de la population du pays) ; 40 % des détenus sont des Noirs (qui représentant 13% de la pop. du pays).

Aux États-Unis, les jeunes adultes en général représentent 10% de la pop. - et 29% des interpellations à l'échelle nationale ; dans la même tranche d'âge, les jeunes Noirs sont 15 fois plus susceptibles d'incarcération que les jeunes Blancs.

### • États-Unis, coût de la violence par armes à feu<sup>14</sup>

Chaque année, la violence par armes à feu coûte 229 milliards de dollars aux États Unis, soit 12,8 millions de dollars par jour. Voici les principaux postes de cette hémorragie financière sans fin : traitements médicaux, notamment au long

cours pour infirmités diverses – traitements psychiatriques (malfaiteurs, victimes) – frais de justice – enquêtes de police – renforcement des mesures de sécurité (tueurs de masse) – incarcération des condamnés pour usage (criminel ou homicide) d'armes à feu.

Un chiffre précis : chaque blessure par arme à feu nécessitant une hospitalisation coûte en moyenne 583 000 dollars (environ 533 000 euros, été 2015) à un service d'urgence.

#### • États-Unis, population noire et homicides<sup>15</sup>

Aux États-Unis, les hommes noirs représentent 6% de la population – mais 40% des victimes d'homicides (principale cause de décès chez les Noirs de sexe masculin, entre 15 et 34 ans). Le taux d'élucidation des homicides d'hommes noirs est constamment au dessous de 50%, depuis une décennie. Dans la décennie 2000 par exemple, à Los Angeles, on compte 2 500 homicides d'hommes noirs (guerre de gangs, etc.) : un suspect est finalement arrêté dans 38% de ces homicides, pas plus.

Contrairement à l'idée reçue médiatique, les homicides au sein de la population noire n'ont que rarement pour origine des guerres de la drogue – mais bien plutôt une "culture de la vendetta" dans les ghettos urbains des États-Unis. Dans celui de Watts par exemple (Los Angeles) les règlements

de comptes pour affaires de stupéfiants représentent moins de 5% des homicides.

#### • Chine : stupéfiants et toxicomanie, aujourd'hui<sup>16</sup>

A Pékin, le vice-ministre de la sécurité publique (= "de l'Intérieur") a présenté, au nom de la commission nationale de contrôle des stupéfiants, un premier rapport annuel public, intitulé "2014 Drug review Annual Report", d'où il ressort que :

- En Chine, la toxicomanie sort désormais des marges de la société et les toxicomanes sont plus jeunes qu'auparavant ;
- Il y a eu en 2014, environ 100 000 condamnations pénales pour des crimes touchant aux stupéfiants (en 2007 : 43 360 condamnations de ce chef) ;
- Coût économique direct pour la Chine de la toxicomanie et du trafic de stupéfiants en 2014 = 72 milliards d'euros ;
- La Chine compte en 2014, environ 14 millions de toxicomanes (repérés) ;
- La Chine compte en 2014, environ 1,2 millions d'utilisateurs des amphétamines (drogues chimiques), soit + 40% sur 2013 ;
- En 2014, et pour la première fois en Chine, la consommation de drogues chimiques a dépassé celle de l'héroïne ;

Stéphane QUÉRÉ et Xavier RAUFER

- En 2014, il a été signalé en Chine 49 000 décès liés directement aux stupéfiants.

- **Afghanistan, "mafias" et héroïne**<sup>17</sup>

Selon des officiels du ministère afghan de l'Intérieur, il y avait en 2014, dans ce pays (encore en partie occupé par l'armée des États-Unis), 224 000 hectares plantés en pavot (ce qui en fait le 3<sup>e</sup> producteur d'opium au monde ; 1<sup>er</sup> : Myanmar/Birmanie ; 2<sup>e</sup> : Laos) ; et 150 000 hectares plantés en cannabis.

La production et le trafic de l'héroïne rapporteraient aux narcos, terroristes "mafias", etc., 70 milliards de USDollars par an, dont 2 milliards iraient aux Taliban du Pakistan.

- **Colombie : quelle production de cocaïne ?**<sup>18</sup>

Les Nations-Unies (United Nations Drugs & Crime Program, UNDCP) et la Maison Blanche (White House Office of National Drug Control Policy) s'accordent à dire que la production de coca re-démarre en Colombie, mais diffèrent sur l'ampleur de la progression :

- ONU-UNDCP : 69 000 hectares plantés en coca en 2014 (48 000 ha. en 2013) ;
- Maison Blanche : 112 000 ha. en 2014 (80 500 ha. en 2013).

## France

- Il y aurait en France dix millions (minimum) d'armes à feu illégales en circulation.

- Propriétaires légaux d'armes en France : 1,5 millions ;

- Armes déclarées : 3,5 millions ;

- Armes illégales : selon les sources, de 10 à 19 millions<sup>19</sup>.

\* \* \*

Voici des extraits significatifs d'une note de l'office central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS-DCPJ-Ministère de l'Intérieur, 2015-N°5), intitulée "Les nouveaux visages du trafic de cannabis, des évolutions profondes susceptibles d'affecter les marchés français et européen".

### *Echec abyssal de la "Politique de la ville"*

"Les quartiers dits 'sensibles' de notre pays sont ainsi fortement touchés par ces trafics, vecteurs de troubles majeurs à l'ordre public, allant de l'occupation illicite des espaces collectifs, au règlement de compte par arme de guerre...".

### *Domination de gangs professionnels, toujours plus actifs*

"Les malfaiteurs les plus déterminés s'inspirent des méthodes déjà utilisées par

l'IRA ou l'ETA et n'hésitent pas à mettre sous surveillance les services spécialisés de lutte contre les stupéfiants. Ils organisent des planques devant leurs locaux pour détecter et recenser leurs personnels et leurs véhicules. Ils suivent des formations dans le but de maîtriser les techniques et technologies de contre-surveillance". (...) "Afin de préserver leur activité et leur emprise sur les territoires de trafic, les malfaiteurs se livrent une guerre acharnée et ne reculent devant aucun moyen pour défendre leur part de marché : assassinats sur la voie publique par armes de guerre, enlèvements-séquestrations, actes de torture et de barbarie pour régler les différends commerciaux, sont réalisés sans préavis et sans réflexion sur les suites de ces débordements".

### *Aujourd'hui les cités, demain l'Europe !*

"A une vitesse vertigineuse, les 'patrons de la résine' s'emparent du marché européen de la cocaïne. Issues du néo-banditisme des cités, les grandes figures du trafic de cannabis, convaincues de pouvoir proposer un cannabis toujours plus attractif (avec un taux de THC défiant toute concurrence) et d'avoir la mainmise à brève échéance sur le trafic de cocaïne en Europe, pourraient prochainement radicaliser encore leurs méthodes".

- "Sociologisme" et "culture de l'excuse" : deux poisons sociétaux

*Extraits de "Philippe Val : la France est malade du sociologisme" (Le Point, entre-*

*ten, 2/04/15). M. Val est un éminent élément de la gauche humaniste, au sein de la scène culturelle française ; il faut saluer son courage face aux fallacieuses lubies du sociologisme et de la culture de l'excuse.*

*Sociologisme* : "Courant de pensée majoritaire à l'Université, comme chez les politiques et les journalistes<sup>20</sup>. Les chercheurs qui s'écartent de ce catéchisme sociologique sont chassés de la communauté des penseurs fréquentables. La France est malade du sociologisme". (...)

Ceux que l'on classe parmi les opprimés ont toujours raison et les autres sont des dominants qui sont forcément coupables. C'est comme ça que les terroristes deviennent des opprimés. C'est la 'société' qui les a rendus comme ça... C'est le vrai chic paradoxal : on transforme les victimes en coupables et les coupables en victimes... Le sociologisme ouvre la porte à tous les complotismes (...).

Qu'une grande partie de la gauche combatte aujourd'hui pour les traditions religieuses discriminant les filles et contre la laïcité restera un mystère pour les historiens de l'avenir (...).

Les rappers paraphrasent ce qu'écrivent sur eux les sociologues qui voient leurs thèses confirmées par les paroles des rappers. En somme, le rap français est en circuit fermé. Il s'écrit pour les sociologues qui écrivent pour lui".

## Notes

1. *Sputnik (Russie)* - 22/04/2015 - "Plus de 300 millions de toxicomanes dans le monde" -
2. *AFP* - 16/04/2015 - "Global sports gambling worth up to \$ 3 T., most of it illegal" - *Le Point* - 15/04/2015 - "Les paris sportifs représentent au moins 1000 milliards de dollars" -
3. *Zone Bourse* - 21/04/15 - "Organizing committee of the 13th UN Congress on crime prevention", Qatar, Doha
4. *Financial Times Wealth* - 26 May 2015 - "Profitable Porn - the adult industry is building its brands in an effort to counter digital disruption"
5. *Euronews* - 30/04/2015 - "Europe : le défi de la lutte contre le crime organisé" -
6. *Daily Mail* - 10 February 2015 - "London rioters in new crime wave as figures reveal 6,000 offences including rape, murder and robbery have been committed by them in three years"
7. *Full Fact - Independent Factchecking, UK* - 9/05/2013 - "Less time in prison, more likely to reoffend"
8. *New Scientist* - 9 February 2015 - "Why violent crime is plummeting in the rich world" - *Business Insider* - 27/01/15 - "It's Incredible How Much Safer America Has Become Since The 1980s" - *BBC* - 22 January 2015 - "Crime in England and Wales falls to new record low" - *Le Parisien* - 2/01/2015 - "New York : le nombre d'homicides n'a jamais été aussi bas".
9. *Reuters* - 1/08/2014 - "Chicago police say homicides fall to lowest level since 1963".
10. *The Atlantic* - 15/08/2014 - "Conservatives are taking a new stance on crime, and Rand Paul is leading the way".
11. *The Observer* - 28/04/2013 - "A crime mystery : it's going down but no one really knows why".
12. *Huffington Post (UK)* - 7/05/2013 - "Crime is falling, but have we noticed ? "
13. *CNN* - 20 April 2015 - "Why are so many Americans criminals ?".
14. *Business Insider* - 24 April 2015 - "A breakdown of the \$229 Billion gun violence tab that the American taxpayer are paying every year"
15. *New York Times International* - 24/01/2015 - "A murder epidemic for black men" - *The Economist* - 8/03/2013 - "A reporter followed cops around to understand why so many black men are killed".
16. *Le Monde* - 24 juin 2015 - "La drogue a fait 49 000 morts en Chine en 2014" - *South China Morning Post* - 24/06/2015 - "Drug abuse is spreading across China' new urban class" - *Reuters* - 24/06/2015 - "Drug abuse cost China \$ 80 Billion last year and it clocked 49 000 drug-relates deaths".
17. *Asia-Plus - Khamaa Press - Afghan News Agency* - 4/06/2015 - "Mafia, terrorists, earn \$ 70 Billion annally from narcotics in Afghanistan".
18. *Insight-Crime-LatAm* - 3/07/2015 - "UN vs White House coca estimates slapdown".
19. *Le Monde* - 7/03/2013 - "Armes à diffusion massive".
20. En un mot : *l'infosphère*, concept formé par le sociologue Michel Maffesoli. L'infosphère rassemble en une néo-caste les élites du *faire* : élus, hauts fonctionnaires, grands patrons (industrie ou finance) et celles du *dire* : patrons de presse & de médias, intellectuels médiatiques, écrivains engagés, journalistes.

# Antidiotiques

*Philip DECKARD*

“Deckard” est le patronyme du héros du splendide “Do androids dream of electric sheep ?” (*Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques*) de Philip K. Dick ; auteur prophétique des États-Unis de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et authentique devancier. [www.cafardcosmique.com/Dick-Philip-K,60]

“Philip Deckard” est le collectif nom de plume de personnalités tenues à la réserve, mais désireuses de corriger les bienséances, pieux mensonges et simagrées diverses du néo-monde – qui n’en manque point.

Sur le modèle de “antibiotique” (“substance qui détruit ou bloque la croissance des bactéries”), cette correctrice et éducative rubrique a pour nom **ANTIDIOTIQUES**. Dans cet esprit, ces antidiotiques visent à bloquer ou détruire toutes les médiatiques scories sociétales, qui, à force, provoquent la plus destructrice maladie de notre “société de l’Information” : l’aveuglement.

*Culture de l’excuse, émeutes - Internet (djihadisme) - Pâtisseries (racistes) - Pé-dophilie (dysfonctionnements) - Radicalisation (religieuse, djihadisme violent).*

- Culture de l’excuse, émeutes périurbaines et (tiens ?!) lynchage de **Charlie-Hebdo**

« Pour les cinq de Villiers-le-Bel », *Libération*, 21 juin 2010 : « A Villiers-le-Bel, les 25 et 26 novembre 2007, un renversement s’est produit : ces gamins que la police s’amuse de mois en mois à *shooter* ont à leur tour pris leurs aises avec ceux qui les ciblent. Ces quartiers submergés par une occupation devenue militaire ont,

Philip DECKARD

un temps, submergé les forces d'occupation. Les roueurs ont été roués. L'espace de deux soirées, la peur a changé de camp. Comble de l'horreur, il paraît que les émeutiers étaient « organisés ». (...) En novembre 2007, l'histoire était à Villiers-le-Bel. Dans ces moments *politiques*, les choses sont rendues à une simplicité aveuglante. On est soit du côté de la police, soit du côté du peuple. Il n'y a pas de tiers parti. (...) On ne reculera devant aucune infamie pour justifier que l'on prenne ainsi le parti de forces de l'ordre qui, après avoir renversé deux enfants du quartier et entraîné leur mort, vont se plaindre devant le tribunal d'avoir reçu quelques plombs dans l'épaisseur de leurs gilets pare-balles. (...) »

76

Tribune signée par : Pierre Alféri, écrivain ; Keny Arkana, rappeuse ; Miguel Benassayag écrivain ; Rokhaya Diallo, militante associative et chroniqueuse ; Dominique Grange, chanteuse ; Eric Hazan, éditeur ; Hugues Jallon, éditeur ; Serge Quadruppani, écrivain ; Benjamin Rosoux, tarnacois ; Bob Siné dessinateur ; Jean-Marie Straub, cinéaste ; Miss. Tic, artiste plasticienne ; Rémy Toulouse, éditeur ; Dominique Tricaud, avocat ; Antoine Volodine, écrivain.

*Contexte* : En juin 2010 s'ouvre le procès en Cour d'Assises de quelques uns des individus ayant (abondamment) tiré sur la police lors des émeutes urbaines de 2007 dont l'épicentre fut la ville de Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise (95).

*Antidote* : La tribune signée par ce « collectif d'intellectuels » sidère, surtout avec le recul de quelques années. Relevons les inepties qu'on y trouve.

- 1° La police y est qualifiée de « force d'occupation », comme si des meutes de gangsters en révolte criminelle avaient conquis leur indépendance, jouant ainsi un ersatz de guerre coloniale, entre des indigènes d'origine africaine défendant « leur » terre, face à des allogènes représentant l'État.
- 2° La police y est décrite comme « s'amusant à shooter », comme si ces fonctionnaires formaient un Ku-Klux-Klan de cyniques tortionnaires livrés à eux-mêmes.
- 3° Ces émeutes y sont décrites comme « politiques », alors qu'elles sont le fait de repris de justice, auteurs de graves infractions : incendies, vols, tirs sur la police, etc.
- 4° Les policiers n'ont pas reçu « quelques plombs » mais ont essuyé, des heures durant, des centaines de tirs d'armes à feu semi-automatiques. Seul le sang froid de policiers ayant alors renoncé à la légitime défense a évité le bain de sang. Rappelons qu'on a compté 90 blessés parmi les policiers, aucun parmi les assaillants !

La Tribune publiée par *Libération* vise ainsi clairement à inverser les responsabi-

lités : les émeutiers sont victimes d'une société injuste, leur révolte est salutaire et légitime. Or de tels propos sont « performateurs », comme disent des cuistres-sociologues : ils encouragent des gangsters toujours en quête d'excuses pour leurs crimes.

Et ces « gentils » émeutiers couvés par de bienveillants éditorialistes et écrivains peuvent ensuite commettre les pires crimes. Exemple : Amedy Coulibaly, coauteur des attentats de janvier 2015 avec les frères Kouachi (17 morts), s'illustre le 17 septembre 2000, en compagnie de Ali R. (19 ans) et deux complices. Infiltrés dans le parking souterrain de la résidence de la Closerie à Combs-la-Ville, les malfaiteurs volent et chargent des motos quand un riverain prévient les forces de l'ordre. Alors qu'il fonce sur la voiture de police, un policier tire. Le conducteur Ali R est tué sur le coup. À ses côtés dans le véhicule, son ami Amedy Coulibaly est blessé et arrêté. Dans l'Essonne voisine, le drame entraîne des nuits entières d'émeutes dans les cités de Grigny et Corbeil d'où les braqueurs sont originaires.

Quinze ans plus tard, le même Coulibaly tue de sang froid une policière municipale à Montrouge (Hauts-de-Seine) et quatre de ses otages, à l'Hyper-Cacher de Vincennes (Val-de-Marne).

Ayant soutenu des émeutiers, la signataire Rokhaya Diallo, spécialiste médiatique de « la déconstruction des préjugés »

(sur les banlieues, les immigrés, les jeunes, etc.) récidive, toujours en 2011, en soutenant cette fois-ci des musulmans violents.

Alors qu'un cocktail-Molotov est lancé dans les bureaux de *Charlie Hebdo*, elle signe avec d'autres l'appel « Pour la défense de la liberté d'expression, contre le soutien à Charlie hebdo ! ». Pétition qui laisse rêveur, après le massacre commis au journal satirique, le 7 janvier 2015.

« (...) Nous affirmons :

- qu'un cocktail-Molotov lancé la nuit dans des locaux vides et n'occasionnant que des dégâts matériels ne mérite pas une mobilisation médiatique et politique supérieure à celle, pour le moins discrète, qu'occasionne l'incendie ou la mise à sac d'une mosquée ou d'un cimetière musulman ;
- que la disproportion entre les unes alarmistes sur l'incendie de *Charlie Hebdo* et les brèves de dix lignes sur les saccages de lieux de culte musulmans entretient une vision du monde raciste : si un saccage est plus grave qu'un autre, c'est que les biens des uns sont plus précieux que les biens des autres, et c'est en définitive que les uns valent plus que les autres ;
- que le climat d'état d'urgence et d'union sacrée qui s'instaure aujourd'hui autour de *Charlie Hebdo* est d'autant plus odieux qu'il tombe au

Philip DECKARD

même moment qu'un silence et une indifférence quasi générale face à un autre incendie, lui aussi parisien, lui aussi d'origine criminelle, à ceci près qu'il visait un bâtiment occupé par des Roms et qu'il a entraîné une mort d'homme : Ion Salagean ;

– que *Charlie Hebdo*, en acceptant la visite intéressée de Claude Guéant, qui incrimine avec empressement des “extrémistes musulmans”, en l'absence du moindre élément de preuve, participe, comme il l'a déjà fait dans le passé en publiant des articles ou des dessins antimusulmans, à la confusion générale, à la sarkozisation et à la lepénisation des esprits ;

– qu'il n'y a pas lieu de s'apitoyer sur les journalistes de *Charlie Hebdo*, que les dégâts matériels seront pris en charge par leur assurance, que le *buzz* médiatique et l'islamophobie ambiante assureront certainement à l'hebdomadaire, au moins ponctuellement, des ventes décuplées, comme cela s'était produit à l'occasion de la première “affaire des caricatures” – bref : que ce fameux cocktail-Molotov risque plutôt de relancer pour un tour un hebdomadaire qui, ces derniers mois, s'enlisait en silence dans la mévente et les difficultés financières ;

– que, contrairement à ce qui se dit et se répète jusqu'à la nausée à la faveur

de ce nouveau *buzz antimusulman*, la liberté de critiquer l'islam est tout sauf menacée, et que toute personne dotée d'un minimum de bon sens peut même constater, en inspectant semaine après semaine la devanture de son kiosque ou les programmes de télévision, que concernant l'islam, non seulement la critique mais aussi la caricature et l'injure prospèrent en toute tranquillité et en toute bonhomie depuis au moins une décennie ;

– qu'en revanche, il est une liberté d'expression qui est bel et bien menacée, et même plus d'une : celle pour commencer des femmes qui voudraient s'habiller comme bon leur semble, sans qu'un État national-laïque leur impose par la loi un *dress-code* de bonne musulmane cheveux aux vents ; celle de ces mêmes femmes lorsqu'elles voudraient faire entendre leur ras-le-bol des regards, injures et discriminations qu'elles subissent quotidiennement au motif qu'elles portent un foulard ; celle des sans-papiers qui aimeraient avoir la parole et informer le public sur la réalité de leurs conditions de vie ; celle des SDF, des chômeurs, des précaires, qui sont les perpétuels recalés de l'espace public officiel – cet espace de “libre expression” qu'il s'agirait aujourd'hui de défendre, main dans la main avec Charb, Luz, Riss et leurs supporters Claude Guéant, Ivan Rioufol et Marine Le Pen ;

– que les leçons de tolérance adressées par l'élite blanche aux musulmans, présumés coupables de l'incendie, sont pour le moins malvenues puisque, contrairement à ce qui se dit et se répète, *le délit de blasphème existe en France* : depuis les lois Sarkozy de 2003, de très lourdes amendes et peines de prison sont prévues contre toute "offense au drapeau ou à l'hymne national" ;

– que la liberté d'expression consiste à donner la parole aussi à la masse de celles et ceux, musulmans ou pas, *qui n'éprouvent absolument aucune sympathie pour Charlie Hebdo*, y compris "dans ce moment difficile", à toutes celles et ceux qui n'ont, depuis des années, aucun espace dans les grands médias pour dire leur écoeurement face à la nouvelle marque de fabrique de cet hebdomadaire : un anticléricalisme primaire doublé d'une obsession islamophobe. (...)

Saïd Bouamama est sociologue et militant antiraciste ; Youssef Boussoumah et Houria Bouteldja sont membres du Parti des Indigènes de la République ; Abdelaziz Chaambi est porte parole du Collectif contre le racisme et l'islamophobie ; Ismahane Chouder et Ndella Paye sont membres du Collectif des Féministes Pour l'Égalité, de Mamans Toutes égales et de Participation et Spiritualité musulmanes ; Christine Delphy et Sylvie Tissot sont sociologues et militantes féministes ; Olivier

Cyran, Thomas Deltombe, Rokhaya Diallo, Sébastien Fontenelle et Hassina Mechaï sont journalistes ; Henri Braun et Nawel Gafsia sont avocats ; Arielle Saint Lazare est militante féministe ; Laurent Lévy, Faysal Riad, Karim Tbaïli, Pierre Tevanian et Najate Zougari sont militants antiracistes. »

Comme le dit le proverbe latin : *Res ipsa loquitur...*

#### • Internet (djihadisme)

« 90 % de ceux qui basculent dans des activités terroristes au sein de l'Union européenne le font après avoir fréquenté Internet ».

*Auteur* : Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, à de multiples reprises dans la presse française, février 2014.

*Contexte* : Du 7 au 9 janvier 2015, le groupe formé à titre principal par Amedy Coulibaly et des frères Saïd et Cherif Kouachi tue 17 personnes sur Paris et la région parisienne. Bernard Cazeneuve rencontre le 20 février à San Francisco les dirigeants des grandes entreprises du Web (Google, Facebook, Microsoft, etc.) afin que celles-ci jouent un rôle plus actif dans la lutte contre la propagande en ligne, estimant que le Web et les réseaux sociaux jouent un rôle majeur dans l'embrigadement et le recrutement de jeunes djihadistes en France et en Europe.

Philip DECKARD

*Antidote* : Les politiques assènent parfois des chiffres dont l'origine est obscure et la pertinence douteuse. Repris à satiété par des médias paresseux, ils se transforment ensuite en vérité révélée que nul ne met plus en doute. Ce « 90 % » inquiétant et péremptoire ne repose ainsi sur aucune base solide. Il est extrait d'un rapport, au demeurant intéressant, du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) de l'anthropologue Dounia Bouzar qui s'appuyant sur des entretiens avec 160 familles de djihadistes.

L'échantillon était non seulement quantitativement faible mais il comportait des biais évidents tenant à leur représentativité : familles volontaires, déjà inquiètes, etc. Il est donc audacieux de lancer de telles affirmations sur des constats aussi limités. D'autant que la déclaration ministérielle imprudente accuse ni plus ni moins Internet et les réseaux sociaux d'être la cause première de la radicalisation religieuse, du djihadisme et ensuite des attentats, dont implicitement ceux commis en France. Or cette déclaration méconnaît les faits et commet deux fautes de raisonnement.

1° *Confusion de la cause et du moyen.*

Il ne faut jamais confondre le contenant et le contenu, le médium et le message, le moyen de communiquer et la communication. Car avec ce type de raccourci le ministre aurait pu aussi mettre en accusation d'autres technologies contemporaines, en

notant que 100% des djihadistes utilisent des téléphones portables, des voitures (et parfois l'avion), etc. Quand les premiers gangsters ont utilisé des voitures au début du 20<sup>e</sup> siècle pour voler des banques, le ministre de l'Intérieur Clemenceau ne s'est pas précipité en région parisienne pour accuser les pionniers de l'automobile : il a rénové les méthodes de la police en l'obligeant à s'adapter (nouveaux moyens et nouvelle doctrine d'action) ! Des livres sont retrouvés chez tous les terroristes : pointe-t-on du doigt l'industrie du livre ?

En résumé, Internet et les réseaux sociaux sont rarement la cause (unique) d'une radicalisation : ils en sont le moyen.

2° *Confusion de la cause et de la conséquence.* Ensuite, le ministre oublie que la radicalisation débute en général dans le monde réel, et non dans l'univers digital. Il y a des inspirateurs et des recruteurs dans les mosquées, les écoles, les prisons, etc. D'ailleurs, les frères Kouachi et A. Coulibaly ne se sont pas radicalisés dans l'espace digital mais d'abord dans leur quartier et en prison, au contact d'hommes de chair et de sang, tels Farid Benyettou (Buttes-Chaumont, Paris 19) et Djamel Beghal (prison de Fresnes). La radicalisation s'est poursuivie ensuite sur Internet et via les réseaux so-

ciaux. L'espace digital est souvent plus une conséquence où l'on va conforter ses pulsions qu'une cause première d'endoctrinement. Mais il est probablement plus commode d'accuser des entreprises californiennes que des politiques migratoires et pénitentiaires...

- Pâtisseries (racistes)

« Affaire des pâtisseries de Grasse : victoire du CRAN (26-03-2015).

Concernant les pâtisseries de Grasse, le CRAN se félicite de la décision du Tribunal Administratif de Nice, rendue ce matin même. On s'en souvient, le CRAN avait dénoncé les pâtisseries de Yannick Tavolaro, caricatures négrières, obscènes et injurieuses, puisant manifestement dans la vieille tradition du racisme colonial. Par ailleurs, le CRAN avait interpellé le maire de la ville en lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ce trouble à l'ordre public.

En l'absence de réaction appropriée, le CRAN a donc lancé une procédure de référé-liberté concernant l'édile, Jérôme Viaud, qui a été acceptée par le Tribunal administratif de Nice. Celui-ci « a ordonné au maire de Grasse de prendre dans le cadre des pouvoirs de police qu'il tient de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, une mesure d'interdiction d'exposition au public de deux figurines en chocolat portant atteinte à la

dignité humaine. » Le juge des référés « a estimé en outre que l'abstention du maire de Grasse (...) constituait dans les circonstances de l'espèce une atteinte grave et manifestement illégale à la sauvegarde d'une liberté fondamentale (...). Il a en conséquence enjoint au maire de Grasse de prendre dès la notification de l'ordonnance et sous astreinte de 500 euros par jour de retard une mesure d'interdiction de l'exposition au public de ces deux figurines en chocolat. »

Le CRAN se réjouit de cette décision juste, au moins pour deux raisons. Tout d'abord, le juge a reconnu qu'il s'agissait d'une « atteinte à la dignité de la personne humaine », comme l'avaient expliqué les avocats du CRAN. Le racisme anti noir n'est pas un problème de Noirs. C'est bel et bien une atteinte à la dignité de la personne humaine en général. Le juge l'a affirmé d'une manière forte et claire. Par ailleurs, c'est bien le maire de Grasse qui est condamné. En effet, dans cette affaire, le CRAN, mais aussi le tribunal, ont estimé que l'élu n'était pas moins coupable que le pâtissier.

« Encore une fois, le racisme anti noir n'est pas une affaire de noirs, a déclaré Louis-Georges Tin. Si les élus ne prennent pas les mesures qui s'imposent, ils sont objectivement dans une situation de carence, et de complicité grave. Sur les frontons des mairies, il est écrit Liberté, Egalité, Fraternité. Or le racisme est une atteinte majeure à l'égalité – et à la frater-

Philip DECKARD

nité. Si les maires ne respectent pas leurs obligations républicaines, ils peuvent être poursuivis et sanctionnés. La condamnation du maire de Grasse a donc une portée considérable, c'est un avertissement adressé à tous les élus de la République », a conclu le président du CRAN. »

*Source* : Communiqué du Conseil représentatif des associations noires (CRAN), site Internet de l'association.

*Contexte* : L'idéologie victimaire régnante dans une France obsédée par l'antiracisme (le retour de la « bête immonde »), soumise au harcèlement procédurier d'associations communautaristes.

*Antidote* : Depuis une quinzaine d'années, le pâtissier Yannick Tavolaro vendait donc ses « dieux » et « déesses », des personnages en chocolat noir, « humoristiques » puisque généralement exagérément gros et avec des sexes disproportionnés. Evidemment, le CRAN, une association plus puritaine que soucieuse des droits de l'homme, avait dénoncé un « acte de racisme colonial ». Le pâtissier était coupable de perpétuer un vieux cliché colonialiste : les noirs ont de gros sexes. Face au refus du boulanger de retirer ses créations, et alors même que la clientèle ne s'étaient semble t-il jamais plainte, le CRAN allait demander au tribunal administratif de Nice d'intervenir.

Et le tribunal de donner raison à l'association en mars 2015. Si le CRAN est dans

son rôle de « tchékiste anti raciste », on peut en revanche s'étonner qu'un tribunal administratif considère qu'un trait d'humour (épais, reconnaissons-le) puisse constituer un « trouble à l'ordre public ». Rabelais où es-tu ? ! Deux questions cependant. Première question : qu'auraient dit le CRAN et les juges si le pâtissier avait utilisé du chocolat blanc ?

L'hypothèse est certes doublement improbable puisque : d'une part les pâtissiers utilisent peu le chocolat blanc pour leurs créations car il est plus difficile à travailler que le noir ; d'autre part le CRAN n'aurait probablement pas porté plainte pour racisme anti blanc. Seconde question : qu'auraient dit le CRAN et les juges si le pâtissier avait représenté de gros dieux noirs avec des sexes minuscules ?

Il n'y aurait évidemment pas eu de représentation d'un « cliché colonial » mais bien une atteinte à la « dignité sexuelle » d'un groupe social. Ce qui aurait pu légitimement ouvrir droit à des réparations pour « préjudice émotionnel ». Attendons désormais le sort qui sera réservé aux « Religieuses », ces gâteaux voluptueux, larges à leur base et plein de matières grasses. Mais il est peu probable que le Vatican s'empare d'un sujet aussi important.

Dans cette affaire, reconnaissons que l'anti racisme procédurier est monté d'un cran. Cette fois, *un gâteau* a du disparaître. Il y a quelques années, seul *le nom d'une pâtisserie* avait du faire sa révérence : la

« tête de nègre », autre souvenir colonial, avait du se transformer en « têtes de coco ». Encore que, depuis ce changement de nom imposé par des associations anti racistes dans les années 2000, ce délicieux gâteau a presque disparu des pâtisseries. A croire que le nom, exotique en diable, faisait intimement parti du délice : peut-on en effet dissocier le nom de la chose, sans l'altérer ? Vieille question philosophique...

- **Pédophilie (dysfonctionnements)**

*« Comment est-il possible qu'un professeur reste en poste après avoir été condamné pour des faits liés à la pédophilie ? »*

Najat Vallaud-Belkacem : Il y a eu dysfonctionnement. Il semblerait que l'Éducation nationale n'ait pas été informée de cette condamnation. Quant à ses collègues, ils ne l'ont pas vu. Il a été condamné en juin 2008, juste avant les vacances scolaires. À cette date, il avait obtenu un changement d'académie et il s'est aussitôt mis en congé parental, puis en arrêt maladie jusqu'en février 2011. Et quand il a repris ses fonctions, il a changé d'école tous les ans. J'ai été saisie d'horreur quand j'ai appris ces faits épouvantables. J'ai des enfants scolarisés en CP. C'est la ministre, mais c'est aussi la mère qui réagit. Je pense d'abord aux enfants et à leurs familles.

*Cette affaire ne révèle-t-elle pas les lacunes de l'Éducation nationale en tant qu'employeur ?*

*Najat Vallaud-Belkacem.* On s'interroge évidemment sur les signaux qui auraient pu et dû alerter. En même temps, le directeur a eu une inspection pédagogique qui s'est passée normalement. Mais notre responsabilité est d'améliorer notre politique de ressources humaines, de passer d'une gestion de postes à une gestion de personnes, pour être davantage capables de détecter les raisons d'un turn-over aussi important que le sien, ou des difficultés relationnelles avec les collègues et les parents. (...) »

*Auteur :* Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, interview in *Le Parisien*, 27 mars 2015.

*Contexte :* Le directeur d'une école primaire de Villefontaine (Isère) est mis en examen en mars 2015 pour "viols aggravés, agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans et acquisition et détention d'images pédopornographiques". Romain Farina est un récidiviste, condamné le 25 juin 2008 par le tribunal de Bourgoin-Jallieu pour détention, recel et diffusion d'images à caractère pédopornographique dans le même département. Sa peine, six mois de prison avec sursis, était assortie d'une obligation de soin, mais non d'exercer sa profession. En 2001 déjà, la justice s'était penchée sur la personnalité trouble de Romain Farina, mais l'affaire avait été classée sans suite.

*Antidote :* La ministre de l'éducation nationale devrait connaître la définition du mot « dysfonctionnement » : mauvais

Philip DECKARD

fonctionnement ou fonctionnement perturbé d'un système. Deux institutions, l'éducation nationale et la Justice, qui laissent un pédophile condamné au contact d'enfants ne « dysfonctionnement » pas. Elles commettent une « faute ». Le mot est d'autant plus mal choisi que dans son sens premier, il fait référence au « mauvais fonctionnement d'un organe » : ce qui pour désigner un pédophile constitue un second degré douteux – probablement involontaire, mais très freudien.

Par ailleurs, il n'appartient pas à l'éducation nationale « d'améliorer (sa) politique de ressources humaines, de passer d'une gestion de postes à une gestion de personnes » mais d'empêcher simplement et systématiquement des pédophiles de travailler avec des enfants. Telle est la responsabilité du ministère de l'éducation nationale mais aussi de la Justice : des peines automatiques d'interdiction d'exercer ne seraient-elles pas nécessaires afin d'éviter certains « oublis » lors de prononcés de peines pour pédophilie ?

- **Radicalisation (religieuse, djihadisme violent)**

« Le phénomène de radicalisation n'a rien à voir avec la religion. Il ne s'agit pas de conversions à l'islam, mais au radicalisme, même pour les musulmans. La plupart des radicalisés ont en commun une situation d'échec, de rupture, une quête de sens ou d'identité. Ils auraient pu s'accrocher à n'importe quelle branche : une

secte, le suicide, l'armée ou la drogue. La force du discours djihadiste est qu'il donne réponse à tout. Il s'agit d'un kit de solutions. Il nous revient de leur proposer une solution alternative. Une partie de la jeunesse vit une véritable frustration, le sentiment de ne pas appartenir à la communauté nationale. Certains portent barbe et vêtements religieux uniquement pour sortir de l'anonymat. L'Etat islamique leur propose une terre où ils pourront se reconstruire et auront l'impression d'être considérés. On leur vend l'idée qu'ils pourront refaire communauté. »

*Auteur* : Préfet Pierre N'Gahane, secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), en charge de la prévention de la radicalisation, cité in : « Les nouveaux chiffres de la radicalisation », *Le Monde*.

*Contexte* : La France lance à l'été 2014 un « plan national de lutte contre la radicalisation » afin de limiter les départs de musulmans vivant en France vers la zone syro-irakienne qui vont combattre au nom de l'islam.

*Antidote* : En quelques phrases, le préfet de la république enfile les perles avec une rapidité impressionnante, dans un amusant galimatias sociologico-bureaucratique. Que nous dit donc ce haut fonctionnaire ? D'abord, la radicalisation (religieuse) « n'a rien à voir avec la religion ». Cet ersatz de raisonnement appliqué à d'autres domaines donnerait :

l'alcoolisme n'a rien à voir avec l'alcool ; les coups et blessures ou les homicides n'ont rien à voir avec la violence ; les accidents de la circulation n'ont rien à voir avec l'automobile, l'alcool ou la vitesse ; le viol n'a rien à voir avec la sexualité ; l'obésité n'a rien à voir avec l'alimentation ; les accidents d'aviation n'ont rien à voir avec les avions, la mécanique ou les dépressions nerveuses ; etc.

Puisqu'au nom du politiquement correct et du « vivre ensemble » il est interdit d'interroger, même légèrement, l'islam, le djihadisme est vidé de tout contenu religieux. Ce qui revient à vouloir s'emparer d'un couteau sans lame ni manche. Un diagnostic aussi biaisé, pour des motivations idéologiques aussi évidents, ne peut conduire qu'à une mauvaise thérapie. Ensuite, il est faux et désolant d'enfermer les musulmans de naissance ou convertis dans un statut de victime (« échec », « rupture », « frustration »).

La radicalisation religieuse est souvent un choix idéologique conscient et réfléchi, mu par un refus de la civilisation occidentale dont la société française n'est pas responsable. Enfin, il est curieux de placer sur le même plan l'armée française d'une part et « une secte, le suicide, ou la drogue » d'autre part. Le Préfet instille ainsi l'idée que l'armée serait une malédiction à l'égale des sectes, du suicide ou de la drogue. Est ce bien un discours « républicain » ? Surtout à l'heure où des milliers militaires combattent le terrorisme au

Sahel et protègent des centaines de lieux de cultes et de bâtiments publics sur le territoire dans le cadre du plan Vigipirate.

## Morceaux choisis

Ainsi parlait Guy Debord, Décembre 1985 - Notes sur la question des immigrés

Rédigées en décembre 1985, ces notes furent publiées en novembre 1986 par Mezioud Ouldamer aux éditions Gérard Lebovici, sous le titre « Le cauchemar immigré dans la décomposition de la France ».

Tout est faux dans la « question des immigrés », exactement comme dans toute question ouvertement posée dans la société actuelle ; et pour les mêmes motifs : l'économie – c'est-à-dire l'illusion pseudo-économique – l'a apportée, et le spectacle l'a traitée. On ne discute que de sottises. Faut-il garder ou éliminer les immigrés ? (Naturellement, le véritable immigré n'est pas l'habitant permanent d'origine étrangère, mais celui qui est perçu et se perçoit comme différent et destiné à le rester). Beaucoup d'immigrés ou leurs enfants ont la nationalité française ; beaucoup de Polonais ou d'Espagnols se sont finalement perdus dans la masse d'une population française qui était autre.

Comme les déchets de l'industrie atomique ou le pétrole dans l'Océan – et là

Philip DECKARD

on définit moins vite et moins « scientifiquement » les seuils d'intolérance – les immigrés, produits de la même gestion du capitalisme moderne, resteront pour des siècles, des millénaires, toujours. Ils resteront parce qu'il était beaucoup plus facile d'éliminer les Juifs d'Allemagne au temps d'Hitler que les maghrébins, et autres, d'ici à présent : car il n'existe en France ni un parti nazi ni le mythe d'une race autochtone ! Faut-il donc les assimiler ou « respecter les diversités culturelles » ? Inepte faux choix. Nous ne pouvons plus assimiler personne : ni la jeunesse, ni les travailleurs français, ni même les provinciaux ou vieilles minorités ethniques (Corses, Bretons, etc.) car Paris, ville détruite, a perdu son rôle historique qui était de faire des Français.

86

Qu'est-ce qu'un centralisme sans capitale ? Le camp de concentration n'a créé aucun Allemand parmi les Européens déportés. La diffusion du spectacle concentré ne peut uniformiser que des spectateurs. On se gargarise, en langage simplement publicitaire, de la riche expression de « diversités culturelles ». Quelles cultures ? Il n'y en a plus. Ni chrétienne ni musulmane ; ni socialiste ni scientifique. Ne parlez pas des absents. Il n'y a plus, à regarder un seul instant la vérité et l'évidence, que la dégradation spectaculaire-mondiale (américaine) de toute culture. Ce n'est surtout pas en votant que l'on s'assimile. Démonstration historique que le vote n'est rien, même pour les Français, qui sont électeurs et ne sont plus rien (1 parti =

1 autre parti ; un engagement électoral = son contraire ; et plus récemment un programme – dont tous savent bien qu'il ne sera pas tenu – a d'ailleurs enfin cessé d'être décevant, depuis qu'il n'envisage jamais plus aucun problème important.

Qui a voté sur la disparition du pain ? On avouait récemment ce chiffre révélateur (et sans doute manipulé en baisse) : 25 % des « citoyens » de la tranche d'âge 18-25 ans ne sont pas inscrits sur les listes électorales, par simple dégoût. Les abstentionnistes sont d'autres, qui s'y ajoutent. Certains mettent en avant le critère de « parler français ». Risible. Les Français actuels le parlent-ils ? Est-ce du français que parlent les analphabètes d'aujourd'hui, ou Fabius (« Bonjour les dégâts ! ») ou Françoise Castro (« Ça t'habite ou ça t'effleure ? »), ou B.-H. Lévy ? Ne va-t-on pas clairement, même s'il n'y avait aucun immigré, vers la perte de tout langage articulé et de tout raisonnement ? Quelles chansons écoute la jeunesse présente ? Quelles sectes infiniment plus ridicules que l'islam ou le catholicisme ont conquis facilement une emprise sur une certaine fraction des idiots instruits contemporains (Moon, etc.) ? Sans faire mention des autistes ou débiles profonds que de telles sectes ne recrutent pas parce qu'il n'y a pas d'intérêt économique dans l'exploitation de ce bétail : on le laisse donc en charge aux pouvoirs publics.

Nous nous sommes faits américains. Il est normal que nous trouvions ici tous les

misérables problèmes des USA, de la drogue à la Mafia, du fast-food à la prolifération des ethnies. Par exemple, l'Italie et l'Espagne, américanisées en surface et même à une assez grande profondeur, ne sont pas mélangées ethniquement. En ce sens, elles restent plus largement européennes (comme l'Algérie est nord-africaine). Nous avons ici les ennuis de l'Amérique sans en avoir la force. Il n'est pas sûr que le melting-pot américain fonctionne encore longtemps (par exemple avec les Chicanos qui ont une autre langue). Mais il est tout à fait sûr qu'il ne peut pas un moment fonctionner ici.

Parce que c'est aux USA qu'est le centre de la fabrication du mode de vie actuel, le cœur du spectacle qui étend ses pulsations jusqu'à Moscou ou à Pékin ; et qui en tout cas ne peut laisser aucune indépendance à ses sous-traitants locaux (la compréhension de ceci montre malheureusement un assujettissement beaucoup moins superficiel que celui que voudraient détruire ou modérer les critiques habituels de « l'impérialisme »). Ici, nous ne sommes plus rien : des colonisés qui n'ont pas su se révolter, les béni-oui-oui de l'aliénation spectaculaire. Quelle prétention, envisageant la proliférante présence des immigrants de toutes couleurs, retrouvons-nous tout à coup en France, comme si l'on nous volait quelque chose qui serait encore à nous ?

Et quoi donc ? Que croyons-nous, ou plutôt que faisons-nous encore semblant

de croire ? C'est une fierté pour leurs rares jours de fête, quand les purs esclaves s'indignent que des métèques menacent leur indépendance ! Le risque d'apartheid ? Il est bien réel. Il est plus qu'un risque, il est une fatalité déjà là (avec sa logique des ghettos, des affrontements raciaux, et un jour des bains de sang). Une société qui se décompose entièrement est évidemment moins apte à accueillir sans trop de heurts une grande quantité d'immigrés que pouvait l'être une société cohérente et relativement heureuse. On a déjà fait observer en 1973 cette frappante adéquation entre l'évolution de la technique et l'évolution des mentalités : « L'environnement, qui est reconstruit toujours plus hâtivement pour le contrôle répressif et le profit, en même temps devient plus fragile et incite davantage au vandalisme.

Le capitalisme à son stade spectaculaire rebâtit tout en toc et produit des incendiaires. Ainsi son décor devient partout inflammable comme un collège de France. » Avec la présence des immigrants (qui a déjà servi à certains syndicalistes susceptibles de dénoncer comme « guerres de religions » certaines grèves ouvrières qu'ils n'avaient pu contrôler), on peut être assuré que les pouvoirs existants vont favoriser le développement en grandeur réelle des petites expériences d'affrontements que nous avons vu mises en scène à travers des « terroristes » réels ou faux, ou des supporters d'équipes de football rivales (pas seulement des supporters anglais). Mais on comprend bien pourquoi tous les

*Philip DECKARD*

responsables politiques (y compris les leaders du Front national) s'emploient à minimiser la gravité du « problème immigré ». Tout ce qu'ils veulent tous conserver leur interdit de regarder un seul problème en face, et dans son véritable contexte.

Les uns feignent de croire que ce n'est qu'une affaire de « bonne volonté antiraciste » à imposer, et les autres qu'il s'agit de faire reconnaître les droits modérés d'une « juste xénophobie ». Et tous collaborent pour considérer cette question comme si elle était la plus brûlante, presque la seule, parmi tous les effrayants problèmes qu'une société ne surmontera pas. Le ghetto du nouvel apartheid spectaculaire (pas la version locale, folklorique, d'Afrique du Sud), il est déjà là, dans la France actuelle : l'immense majorité de la population y est enfermée et abrutie ; et tout se serait passé de même s'il n'y avait pas eu un seul immigré. Qui a décidé de construire Sarcelles et les Minguettes, de détruire Paris ou Lyon ?

On ne peut certes pas dire qu'aucun immigré n'a participé à cet infâme travail. Mais ils n'ont fait qu'exécuter strictement les ordres qu'on leur donnait : c'est le malheur habituel du salariat. Combien y a-t-il d'étrangers de fait en France ? (Et pas seulement par le statut juridique, la couleur, le faciès.) Il est évident qu'il y en a tellement qu'il faudrait plutôt se demander : combien reste-t-il de Français et où sont-ils ? (Et qu'est-ce qui caractérise

maintenant un Français ?) Comment resterait-il, bientôt, de Français ? On sait que la natalité baisse. N'est-ce pas normal ? Les Français ne peuvent plus supporter leurs enfants. Ils les envoient à l'école dès trois ans, et au moins jusqu'à seize, pour apprendre l'analphabétisme.

Et avant qu'ils aient trois ans, de plus en plus nombreux sont ceux qui les trouvent « insupportables » et les frappent plus ou moins violemment. Les enfants sont encore aimés en Espagne, en Italie, en Algérie, chez les Gitans. Pas souvent en France à présent. Ni le logement ni la ville ne sont plus faits pour les enfants (d'où la cynique publicité des urbanistes gouvernementaux sur le thème « ouvrir la ville aux enfants »). D'autre part, la contraception est répandue, l'avortement est libre. Presque tous les enfants, aujourd'hui, en France, ont été voulus. Mais non librement ! L'électeur-consommateur ne sait pas ce qu'il veut. Il « choisit » quelque chose qu'il n'aime pas.

Sa structure mentale n'a plus cette cohérence de se souvenir qu'il a voulu quelque chose, quand il se retrouve déçu par l'expérience de cette chose même. Dans le spectacle, une société de classes a voulu, très systématiquement, éliminer l'histoire. Et maintenant on prétend regretter ce seul résultat particulier de la présence de tant d'immigrés, parce que la France « disparaît » ainsi ? Comique. Elle disparaît pour bien d'autres causes et, plus ou moins rapidement, sur presque tous les terrains. Les

immigrés ont le plus beau droit pour vivre en France. Ils sont les représentants de la dépossession ; et la dépossession est chez elle en France, tant elle y est majoritaire. et presque universelle. Les immigrés ont perdu leur culture et leurs pays, très notamment, sans pouvoir en trouver d'autres. Et les Français sont dans le même cas, et à peine plus secrètement.

Avec l'égalisation de toute la planète dans la misère d'un environnement nouveau et d'une intelligence purement mensongère de tout, les Français, qui ont accepté cela sans beaucoup de révolte (sauf en 1968) sont malvenus à dire qu'ils ne se sentent plus chez eux à cause des immigrés ! Ils ont tout lieu de ne plus se sentir chez eux, c'est très vrai. C'est parce qu'il n'y a plus personne d'autre, dans cet

horrible nouveau monde de l'aliénation, que des immigrés. Il vivra des gens sur la surface de la terre, et ici même, quand la France aura disparu.

Le mélange ethnique qui dominera est imprévisible, comme leurs cultures, leurs langues mêmes. On peut affirmer que la question centrale, profondément qualitative, sera celle-ci : ces peuples futurs auront-ils dominé, par une pratique émancipée, la technique présente, qui est globalement celle du simulacre et de la dépossession ? Ou, au contraire, seront-ils dominés par elle d'une manière encore plus hiérarchique et esclavagiste qu'aujourd'hui ? Il faut envisager le pire, et combattre pour le meilleur. La France est assurément regrettable. Mais les regrets sont vains.



# Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons

*Xavier RAUFER*

91

Le principal réconfort de ceux qui ne veulent pas du monde qui leur est présentement offert, mais ne se résolvent pas pour autant à l'abandonner par voie de suicide, consiste on le sait à annoncer soit sa prochaine et radicale modification, soit sa fin inéluctable et imminente : que tout change ou que tout finisse...

Le privilège des notions négatives, qui désignent ce à quoi elles s'opposent mais ne précisent pas pour autant ce à quoi elles s'accorderaient est de se soustraire à toute contestation : elles prospèrent à l'abri de leur propre vague. C'est aussi l'éternel privilège des charlatans : non seulement de parler, comme le suggère l'étymologie du mot, mais encore et surtout de réussir à parler de *rien*.

Clément Rosset - *L'École du réel* - les Éditions de Minuit, 2008

Ce qui suit est la critique criminologique d'un livre sur le crime :

*LUSH LIFE - constructing organized crime in the UK*

Dick Hobbs

Oxford University Press, Oxford UK, 2013

Livre paru dans la collection *Clarendon Studies in Criminology*, parrainée par :

Institute of Criminology, University of Cambridge

Xavier RAUFER

Mannheim Center, London School of Economics

Centre for Criminological Research, University of Oxford

Commençons par trouver curieux qu'un prestigieux éditeur académique, en une collection vouée à accueillir les œuvres de sciences criminelles d'établissements illustres (Cambridge... LSE... Oxford...), ait choisi de publier un si étrange ouvrage, dans lequel D. Hobbs généralise à outrance les racontars de paumés mythomanes, alcooliques ou drogués, présentés sans vergogne comme de grands bandits.

92

Ouvrage par ailleurs fort décousu, sorte de patchwork fictivement consolidé à l'aide de liaisons et renvois incessants, du genre "*as said in chapter 2*".

Ouvrage tout au long duquel, enfin, D. Hobbs procède par affirmations, se cite lui-même constamment ; tout comme d'autres, abondant invariablement dans son sens – mais des témoins unanimes valent-ils pour une preuve ? Non bien sûr.

Ces premières curiosités ont d'abord frappé le directeur de collection qu'est l'auteur de ces lignes. Mais le côté "littérature à l'estomac" du livre – moi, je suis un vrai fils de prolos et des voyous, j'en connais plein – n'est pas son pire aspect.

Les aspects de cet ouvrage aussi consternants que funestes pour les sciences criminelles, les voici :

- Un côté "à la manière de Bourdieu" – quasi comique, au point parfois de frôler le pastiche – "Stigmatisation" et "stéréotypes" à toutes les sauces, la théorie du genre appliquée au crime...
- Un côté puérilement manichéen, où tout ce qui est légal est forcément dangereux et tout l'illicite, à coup sûr anodin : "Le tabac, la bière et la vodka bon marché sont significativement plus malsains, et même mortels que toutes autres substances illégales et plus exotiques". Preuve de ça ? Aucune – mais comment oser en demander à un monsieur qui côtoie des gangsters...

## Un ouvrage manichéen

S'agissant de la société britannique ou de celle des pays développés, "*Lush Life*" oppose caricaturalement et tout du long, ceux du *dedans* et ceux du *dehors*.

*Dedans* – surtout ceux du haut du système : forcément tarés et mauvais, racistes et vampires des exclus et damnés de la terre ;

*Dehors* – presque tous les autres, une masse indistincte d'émigrés de tous types,

## *Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons*

de prolétaires et lumpen-prolétaires confondus – on entend d’ici Karl Marx fulminer – absolument innocents et perpétuellement vierges.

### **Un ouvrage d’inspiration anarchiste**

Tout le livre trahit une naïve détestation de la société organisée et ordonnée, vomie par un vieux gamin se vengeant sur le tard de n’avoir jamais voulu, ou su, ranger son coffre à jouets.

Notons que dans l’ouvrage, l’anarchisme ne résulte pas d’une analyse sociale, de l’apport d’éléments statistiques ou de preuves diverses – il surgit brutalement dès l’introduction, au niveau du préjugé pur, de la radicale pétition de principe. De part en part, tout ce qu’il y a de collectif dans la société – d’abord l’Etat et son appareil – est ainsi dénigré, ridiculisé, méprisé.

### **L’État paranoïaque**

L’État britannique – mais les autres grandes nations ne valent pas mieux – n’est qu’une force maléfique et paranoïaque, ayant absolument besoin d’ennemis pour survivre et qui les invente si besoin. À la fin de la Guerre froide, lorsque disparaît le (bien sûr) fictif “péril

rouge” – il faut à l’Etat un loup-garou de rechange : ce sera le crime. Pour Hobbs, ce pur effet d’aubaine est d’évidence un illusoire péril bricolé par de cyniques bureaucrates ; un fantasme permettant de contrôler les citoyens et d’imposer la “sécurité”, d’”homogénéiser le chaos et la disparité, de supprimer la variété dans le but d’universaliser l’ordre social”.

### **L’État conspirateur**

À coup de panique morale et d’anxiété, d’exclusion et de xénophobie, l’État et ses racistes services font donc du crime organisé le nouveau diable. En une immense rafle conceptuelle, il amassent tous les “suspects habituels”, déviants sociaux, marginaux, étrangers ; amalgament cent activités, vices et plaisirs innocents ou anodins ; confèrent rationalité et prévisibilité à de chaotiques marchés illicites ; pour finalement susciter une sinistre catégorie politique : le crime organisé.

Un mélange, souligne Hobbs, aussi délibéré que factice : le crime organisé, plus d’autres artifices troubles comme le terrorisme, la sécurité : voilà diligentée la “construction sociale d’une menace”.

Citons Hobbs : “L’État, spécialement du fait qu’il était en crise, s’est trouvé de confortables ennemis parmi les pauvres, les populations vulnérables cherchant refuge contre les persécutions religieuses et

Xavier RAUFER

racistes, les guerres, la misère et le chaos économique. leurs transgressions ont été exagérées et dramatisées, leurs différences [avec nous, Britanniques] amplifiées.”

## L'État mythomane

Construction sociale forgée par l'État, le paniquant et raciste concept de “crime organisé transnational” est une menace fantôme, un outil de pouvoir au service d'un appareil étatique obsédé par l'idée d'ordonner la société. Méta-structure conspirative globale à l'activité cohérente, méthodique et quantifiable, l'imaginaire démon “crime organisé transnational” permet à ses marionnettistes d'imposer leur ordre à un monde chaotique.

Les États développés ont ainsi politiquement conspiré pour construire une catégorie apocalyptique : l'étrange et l'étranger... stéréotype raciaux... conspirations allogènes... ; ils ont baptisé “milieu criminel” ce fluctuant domaine de l'illicite ; ils ont fictivement catégorisé et ordonné un secteur d'activité en réalité fragmenté, désordonné et immergé dans l'incontrôlable flux des vies individuelles.

Bref : l'amorphe concept de “crime organisé” n'est qu'une invention visant à l'affolement médiatique ; et les bandes (*mobs...gangs...*) qui le composent, des meutes de petits malins, plus que de formelles organisations de vrais bandits.

“Multitude disparate d'activités hédonistes ou commerciales dont on dénie l'ambivalence”, ces bandes ne sont que d'anodines communautés d'activités, pratiquant un capitalisme hors-statut, indépendant et localisé. La “mafia turque” ? Mais non : il s'agit “de modestes entreprises familiales et non pas d'une menace criminelle globale”.

## L'État et ses victimes

Les victimes de ce mondial complot, les voici : “les boucs émissaires, les plus fragiles, exclus, vulnérables, surtout en temps de crise”. Or cette conspiration des méchants États vise surtout les étrangers “l'identification des étrangers comme danger principal visant la société britannique, Albion violentée par la criminalité étrangère”. Le discours officiel vise donc à lier les étrangers à la “dégénérescence” du pays ; il favorise une “interprétation raciste des formes culturelles cosmopolites”.

## L'État et son mythe : le crime organisé

Pour D. Hobbs, le “crime organisé transnational” est une paranoïaque vue de l'esprit, la propagande de policiers, de juges et d'“experts” vendus au Moloch étatique. En réalité, le crime n'est que le “petit commerce illicite d'infortunés cherchant la

*Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons*

survie et l'autonomie", unis en groupes de maraudeurs fluides et flexibles ; un phénomène culturel interactif désorganisé et local, instable et discontinu, une "méthode d'acquisition et d'échange du capital dans le vide laissé par l'emploi licite, le travail syndiqué et les institutions facilitatrices de la culture industrielle".

Le "milieu criminel" est "une construction défigurant des réseaux locaux et violents de travailleurs (*working class men*) voués à toutes sortes d'actions illégales". Ces "maraudeurs individualistes aux marches de l'Empire", ces "noyaux chaotiques d'identités ouvrières, d'ouvriers en rupture de ban", hantent "les bastions du prolétariat", où elles forment des "entreprises coopératives plutôt modestes, opérant au coup par coup, au sein de réseaux facilitateurs, de complices et hommes de paille, d'opérateurs en toile de fond".

À l'origine de tout, un méfait capitaliste-libéral (La faute à Thatcher...) : "la dissolution du marché de l'emploi légitime a redéfini la criminalité dans le contexte d'une nouvelle économie marchande, décentralisée et imprévisible, créée par la violente poussée post-industrielle". D'où, des "collaborations criminelles" générées par la pauvreté et la marginalité économique, répondant à : "la demande de produits bon marché et de contrebande, drogues, cigarettes, sexe" ; aussi bien qu'au besoin de "quelqu'un pour aller chercher les enfants à l'école".

Faute à qui, tout ça ? "Ne nous étonnons pas de ce que, quand nous abandonnons l'existence humaine aux caprices du marché, quelques uns prospèrent et deviennent experts dans l'art de le manipuler". Les dégâts consécutifs ne sont pas le fait de la criminalité organisée transnationale, mais du capitalisme mondialisé.

Notons au passage que la fascination petite-bourgeoise de D. Hobbs pour les voyous, son "anarchisme des marges" ; ne sont pas nouveaux mais bien un grand classique de l'anarchisme : Le 7 avril 1907 en effet (voici 108 ans !) "*Le Libertaire*" affirmait déjà : "Les sans-métiers, les sans-travail, trimardeurs, filous, prostituées, déclassés, sont les révolutionnaires de demain"<sup>1</sup>.

Ainsi parlait Dick Hobbs.

Résumons :

- Toute entreprise criminelle est forcément locale, impulsive et discontinue - un bricolage de petits malins ;
- Cette entreprise procède d'un hédonisme sociétal, elle ne fait que répondre aux besoins (licites ou non) à satisfaire.

Telle est la dissolvante théorie de *Lush Life*, vouée à dissiper le réel criminel, comme, en une nuit d'angoisse, l'enfant tente de chasser un cauchemar.

Xavier RAUFER

## Deux méga-bourdes (parmi d'autres)

Parmi maintes étrangetés - qui auraient peut-être dû alerter les aimables fées d'Oxford, de Cambridge et de la LSE, penchées sur le berceau de *Lush Life* - deux concernent l'origine du concept de crime organisé et l'origine de la piraterie ; bourdes telles qu'on ne peut vraiment les laisser passer.

### Crime organisé : origine d'un concept

En deux chapitres différents de *Lush Life*, D. Hobbs situe d'abord l'origine du concept de crime organisé dans les États-Unis de la Prohibition, puis affirme qu'il a été "utilisé pour la première fois en 1974 dans un document de travail des Nations-Unies". En tout cas, une certitude : "Les fondations philosophiques du concept de crime organisé restent fermement implantées aux États-Unis". Malheureuse collection *Clarendon Studies in Criminology* ! Cruelle absence de *fact-checking* par Oxford University Press ! Car tout cela est faux.

Le concept de crime organisé apparaît en fait dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, aux débuts de la société industrielle. On trouve sa première mention sous la plume du journaliste et doctrinaire socialiste Louis Blanc, en 1840 : "Aujourd'hui, les meurtriers et voleurs s'enrégimentent ; ils obéissent à des règles disciplinaires ; ils se

sont donnés un code, une morale ; ils agissent par bandes et en vertu de combinaisons savantes... La force, qu'on refuse d'admettre dans le domaine du travail, passe dans le camp du crime. Et, en attendant qu'on se décide à organiser l'association des travailleurs, nous voyons s'organiser celle des assassins [nous soulignons]<sup>2</sup>.

L'expression *organized crime* refait ensuite surface aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; on en trouve mention en 1896 - soit quasiment un demi-siècle après - dans un rapport de la *New York Society for the Prevention of Crime*<sup>3</sup>. Puis vient la Prohibition et la popularisation médiatique du concept - en 1920, encore vingt-quatre ans plus tard.

### Pirates : Jack Sparrow ? Non, Luther

La piraterie ? Rien de bien original pour D. Hobbs - ça a toujours été comme ça. Un infernal avatar du pouvoir britannique, un de plus : "L'essentiel de la fondation et de l'entretien des colonies britanniques a été le fait de pirates, missionnés pour piller les concurrents commerciaux de la Grande-Bretagne".

Là encore, non. Car la piraterie est un phénomène historique majeur - et pas la simple magouille maritime de souverains avides de doublons. Depuis l'antiquité, la piraterie est en effet le principal marqueur du chaos mondial. En Méditerranée, elle sévit donc de la chute de l'empire romain

*Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons*

jusqu'au haut Moyen-Âge. Les pirates réapparaissent lorsque s'effondrent les royaumes musulmans d'Espagne, ces corsaires-*moujahidine* – souvent des Maures chassés de la péninsule ibérique – virant à la piraterie après un épisode de “jihad maritime”.

Dès l'origine du monde moderne, la guerre de course, puis la piraterie, sont profondément politiques, de près liées aux Guerres de religion des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle européen – elles-mêmes fort politiques, sous un vernis religieux. Durant la Guerre de Trente ans et ses séquelles (1618-1648...) corsaires et pirates, sont d'usage les irréguliers du front protestant mondial, leurs cibles majeures étant des galions espagnols et portugais (eux, catholiques) chargés de l'or inca ou aztèque.

Au nom de la reine de Navarre, l'amiralité (protestante) de La Rochelle donne ainsi dès 1570 licence de partir en course au capitaine Jacques de Sores “pour courir sus aux ennemis de la religion réformée”. Les Espagnols appellent alors ces flibustiers “hérétiques” ou “luthériens” ; Pour les distinguer des marins du commerce, on fait, en cas de capture, “réciter aux prisonniers l'Ave Maria et d'autres prières que les protestants étaient censés ignorer”<sup>4</sup>.

Évoquant la même époque, l'historien Jaques Heers dit des Corsaires de l'Afrique du Nord qu'ils “pesaient, par leur alliance avec la France, d'un poids considérable

sur l'équilibre des forces dans l'Europe entière”<sup>5</sup>.

L'édition savante confirme ce qui précède. Dans le remarquable “Figures et langages de la marginalité au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles”<sup>6</sup>, on lit, à propos de la bataille de Lépante, qu'elle oppose d'un côté “des chrétiens” et de l'autre, leurs “ennemis les Turcs, qui ne sont qu'une armée de corsaires”.

Voilà qui nous conduit assez loin de Jack Sparrow et ses “Pirates des Caraïbes”.

Mais assez parlé de *Lush Life*, ouvrage qui après tout, est plus une curiosité qu'un phare éditorial. Pour saisir ce qui a rendu possible ce livre, nous devons comprendre d'où il vient. De quelle doctrine il s'inspire ; à quelles sources il s'abreuve ; quels sont les modèles de son auteur, etc. Cela, nous l'entreprenons, après deux importants préalables. Le premier explicite un concept ici crucial, celui de “champ préalable d'inspection” ; le second expose les principes de l'auteur en matière de recherche dans les sciences humaines.

### **Le “champ préalable d'inspection”**

S'agissant des menaces, la société de l'information néglige le plus souvent la perspective dans laquelle, par exemple, un

Xavier RAUFER

attentat advient. Or considérer le « champ préalable d'inspection » dans lequel s'inscrit tout acte est primordial pour le déceler tôt, car ce champ porte et dirige toute notre compréhension d'un phénomène ; sans sa maîtrise, nulle action durablement efficace n'est possible.

Il faut donc observer le « champ préalable d'inspection » de toute entité ou situation dangereuse. Quel est-il ? Une image l'explique : avoir d'abord saisi ce qu'est le *temps* permet seul de comprendre ensuite l'usage d'une montre ; non bien sûr sa mécanique, mais son objet même, sa finalité. La temporalité est le « champ préalable d'inspection » expliquant la montre. Ainsi de suite, pour tout phénomène devant être pensé, notamment terroriste ou criminel.

Pour nous, le « champ préalable d'inspection » de la question criminelle ou terroriste est l'approche attentive de sa réalité, l'élimination de ce champ de tous les préjugés, illusions, représentations dépassées, fantasmes et phobies constituant ensemble les « évidences courantes », la « pensée unique », de la société de l'information. Déterminer un « champ préalable d'inspection » fécond, c'est atteindre le sol ferme et y édifier un socle solide de connaissances, partant duquel on peut diagnostiquer, c'est-à-dire, avant tout, nommer.

À titre d'exemple : dans le domaine militaire, voici comment un militaire expose

l'utilité cruciale de du « champ préalable d'inspection » en matière stratégique : « Dans une ère d'affrontements asymétriques, il importe d'acquérir une intelligence approfondie des éléments non-militaires, pour acquérir une meilleure compréhension de la vie, dans l'autre camp. Les services spéciaux doivent pouvoir pénétrer les couches superficielles de cet autre camp, et accéder à son cœur. Ils doivent goûter la poésie du camp d'en face et pratiquer sa culture »<sup>7</sup>.

## Comment considérer les sciences humaines ?

Exposer le substrat idéologique de *Lush Life* en dépassant cet ouvrage, nécessite d'abord de prendre une position sur les sciences humaines. Voici donc – à grands traits – celle de l'auteur.

Les sciences humaines visent (comme celles de la nature, à leur façon) à produire des connaissances objectives sur le monde réel. Dans cet esprit de réalisme, le monde (notamment social) existe, indépendamment et antérieurement à la perception qu'on en a, et aux descriptions qu'on en fait. La démarche savante se doit donc d'être sceptique sur ce qu'elle voit de prime abord ; réaliste, matérialiste et logique – tant que se peut<sup>8</sup>. Le savant doit notamment rejeter avec force l'idée qu' « une force extérieure à la science lui dicte ce qu'elle doit trouver » [Lecointre, cf.

## *Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons*

note]. Par *force*, on comprend aussi bien une idéologie qu'une secte, ou encore le mercantilisme, etc.

Cette démarche s'entend ainsi : "La science inductive commence toujours par une observation sans idées préconçues de cas particuliers et progresse à partir d'eux, par voie d'abstraction, vers des lois générales auxquelles ils obéissent tous"<sup>9</sup>.

Dans ce cadre, la parole de l'expert doit s'efforcer d'être "analogue au pronostic formulé par le médecin, qu'aucun aspect affectif de sa relation au malade ne doit affecter"<sup>10</sup>. L'expert parle sans intention ultérieure ; de façon dynamique, il doit simplement s'efforcer de "s'aventurer au-delà du modèle standard, de faire progresser l'état des connaissances"<sup>11</sup>.

### **Les origines idéologiques de Lush Life**

#### **Le post-moderne, weltanschauung bobo<sup>12</sup>**

Pensée post-moderne... sociologie critique... *French theory*... depuis plus d'un demi-siècle, les sciences humaines subissent le siège de militants post-gauchistes dont les idoles sont notamment Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Michel Foucault, Maurice Blanchot, Gilles Deleuze, et autres "maîtres du soupçon". Or la pensée complexe et subtile de ces philosophes est

devenue, entre les mains de demi-soldes et vacataires de l'enseignement supérieur, d'étudiants prolongés, de stagiaires épisodiques, d'artistes engagés et autres intermittents du spectacle intellectuel, une arme redoutable de sectarisme, qui ravage la plupart des sciences et théories élaborées, surtout en Europe, depuis trois millénaires. Au point que cette base infra-académique de marginaux, déclassés et précaires a gagné, sous la plume assassine de Philippe Muray, le sobriquet de "persécuteurs polyvalents"<sup>13</sup>.

Lesdits persécuteurs ont d'autant plus de succès dans leur entreprise d'"accréditer des sottises tout en discréditant des évidences"<sup>14</sup>, que ces théories post-modernes ont vite enthousiasmé les médias et autres fabricants d'opinion (marketing, communication), qui leur confèrent une sorte de monopole sur les "questions de société". Imposées notamment en France, par l'agit-prop, l'injure, le tapage et la manipulation des symboles, ces théories ont fini par acquiescer un statut officiel, disqualifiant quiconque s'oppose à elle, en pratiquant l'art de "faire passer l'indignation pour une réfutation"<sup>15</sup>.

Succès encore renforcé du fait que désormais, à l'anarchisme de cette base persécutrice répond celui du sommet, les médias qui font l'opinion appartenant presque tous à de grands patrons libéraux-libertaires, qui détestent ou méprisent tout pouvoir central, (État, gouvernements) et pensent en général que les régulations et

Xavier RAUFER

impôts sont le problème, et leur suppression, la solution.

### De l'idéologie conçue comme un dissolvant puissant

Pour ces théories "post-modernes", ou "critiques" tout est artificiel, rien n'est naturel, la nature est fictive et la culture est tout, les choses n'existant que par le discours tenu à leur sujet. Manichéisme donc, mais aussi absolu relativisme : la vérité ou la fausseté d'une affirmation est relative à un individu ou à un groupe social. Partant :

- La méthode scientifique est un mythe,
- Les lois scientifiques ne sont que des "narrations" ; d'où, plus de sciences universelles, mais des disciplines atomisées, considérés selon leur poids idéologique,
- Les faits sont des constructions sociales : "tout est socialement construit" (Bourdieu, *mantra* du "constructivisme social"),
- Les discussions scientifiques ne sont que des jeux de pouvoir assaisonnés de rhétorique.

À côté de cette machine à déconstruire le réel, "savant nihilisme" dont l'avatar médiatico-sociétal le plus illustre, on le verra plus bas, est la "théorie du genre"<sup>16</sup>, le plus féroce léninisme devient un irénique catéchisme.

Les maîtres-mots de la néo-inquisition

Le post-modernisme académique est un perpétuel enchantement. Quelle autre discipline en effet dispose de l'équivalent conceptuel de la baguette magique de Harry Potter ? Quand ça l'arrange, ou quand ça le dérange, le "philosophe" ou le "sociologue critique" possède ainsi des formules de conjuration lui permettant à son aise de volatiliser toute gênante réalité.

Deux exemples :

- Les triades sont formées de Chinois : stigmatisation !
- Le soleil se lève à l'est : stéréotype, cliché !

Mais revenons-en à D. Hobbs, qui affirme que l'entreprise criminelle est forcément locale, impulsive et discontinue – un bricolage de petits malins. Comment, questionne alors le criminologue, lesdits "petits malins" parviennent-ils, impulsifs et discontinus qu'ils sont, à acheminer (par exemple) à travers continents et océans, clandestinement bien sûr et jusqu'à bonne destination, des centaines de tonnes de stupéfiants valant des dizaines de milliards de dollars ? Ce sans la moindre interruption depuis plus d'un demi siècle, malgré les formidables armadas répressives censées interdire ce trafic ? Voyons comment Hobbs & co. vont répondre ; de quels outils conceptuels vont-ils user.

### La déconstruction, arme fatale

Il n'y a pas que les hommes qui deviennent fous. Parfois, les mots ou les idées délirent. Exemple, pris hors de notre sujet : chez les Salafistes, le concept d'apostasie métastase et envahit toute la théologie, au point que coller un timbre de l'État algérien, ou envoyer son fils à l'école publique, c'est être apostat – donc mériter la mort – d'où les massacres de villages entiers. Dans la pensée post moderne, le même triste sort échoit au concept de *Déconstruction*.

*Destruktion* en Allemand est un outil conceptuel de la phénoménologie, forgé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il ne signifie pas du tout "destruction" mais bien plutôt "désobstruction" : "Il s'agit de dégager, de 'désobstruer' la voie qui conduit à faire l'épreuve de ce qui, dans l'histoire de la philosophie *et seulement en elle* [nous soulignons] s'est donné à penser, est advenu"... Cet outil permet donc de "Mettre au jour dans la tradition un 'implicite' inaperçu et pourtant essentiel", de "rompre avec des habitudes néfastes de traduction, nous débarrasser d'intentions étrangères à l'auteur"<sup>17</sup>.

De cet instrument utile à l'herméneutique [*étude des textes obscurs*], le post-modernisme a fait un idéologique monstre de Frankenstein, pulvérisant tout ce qu'il happe à transformant tout ce qu'il déconstruit, en construction. Philippe Muray, encore, sur le déconstructionnisme littéraire et les "textes qu'il fait mine d'étudier, alors qu'il les inculpe".

Voici le puissant acide aux mains de militants post-gauchistes : tout ce qui contrevient à leur idéologie est disqualifié comme "construction" – un parfait vaccin contre le réel :

- Un homicide ? Un insignifiant "fait divers",
- Le crime organisé ? Une factice "construction sociale",
- La criminalité des immigrants ? Un scandaleux "stéréotype",
- La criminalité de certains nomades ? Un ignoble acte de "stigmatisation"<sup>18</sup>.

Bien entendu, la classe politique et la médiasphère, aujourd'hui indiscernables, se ruent sur ce vocabulaire post-moderne et s'en gargarisent, sans toujours bien le comprendre, jusqu'à l'ivresse. Et sans apercevoir ce que provoque *in fine* cette massive disqualification du réel : l'aveuglement, maladie stratégique la plus tragique de la société de l'information.

### Deux icônes post-modernes et leur destin : Paul de Man et Diederik Stapel<sup>19</sup>

Le Belge Paul de Man émigre aux États-Unis en 1948 et y débute en 1960 une brillante carrière académique par un doctorat à Harvard. Il est l'un des premiers à promou-

Xavier RAUFER

voir outre-Atlantique la théorie de la “destruction”, de J. Derrida. Ensuite professeur de lettres à l’Université Yale, il devient une idole de la *French Theory*. Une gloire si éclatante finit cependant par susciter des recherches sur ce héros de la critique littéraire.

On apprend ainsi qu’après-guerre, de Man a fui la Belgique où il risquait la prison comme collaborateur littéraire et culturel des nazis. Dans les années d’occupation 1940-1942, il écrit en effet dans les journaux alors collabos : *Le Soir*, *Het Vlaamsche Land*, etc. Une biographie lui est ensuite consacrée (cf. note) et elle est affreuse : dragueur, tricheur, truqueur, menteur... Silence là-dessus, bien sûr, dans le cénacle post-moderne français.

Mais il y a mieux encore et plus près, un Lyssenko contemporain et cependant héros post-moderne, jusqu’à la découverte de l’imposture. Le jeune et fringant psychologue du social Diederik Stapel est une célébrité de l’Université Tilburg aux Pays-Bas : ses enquêtes font sensation et les médias l’adorent.

Pensez donc ! Ce savant a réussi à établir “scientifiquement” que les humains carnivores sont de grossiers et égoïstes balaourds : “manger de la viande fait ressortir ce qu’il y a de pire dans l’homme” - donc, les végétariens, des modèles d’adaptation sociale ! Extase médiatique.

Mieux encore : Diederik Stapel “prouve” que “les personnes vivant dans le désordre

et le chaos sont plus enclins aux stéréotypes et à la discrimination”... L’extrême-droite... Suivez mon regard. Quelle démonstration ! Bien sûr, les questionnaires portent sur les “discriminations envers des groupes stigmatisés”. Ils ont été fournis à des “voyageurs blancs” des transports en commun néerlandais et concernent les “stéréotypes sur les musulmans et homosexuels”.

Inébranlable pilier post-moderne de la culture de l’excuse, la revue “*La Recherche*” est aux anges : “Une équipe néerlandaise vient de montrer que cette influence de l’environnement s’exerce aussi sur notre perception des catégories sociales : le désordre renforce l’adhésion à des stéréotypes et favorise les attitudes discriminatoires. Un professeur de psychologie sociale de l’Université de Nice renchérit : “Cette étude très bien menée *prouve* [nous soulignons] qu’un désordre matériel peut renforcer l’impact des stéréotypes sur nos jugements et nos comportements... Elle ouvre la possibilité de combattre les stéréotypes sociaux”<sup>20</sup>.

Or ces deux enquêtes, et *cinquante* autres encore, ont été bidonnées par l’icône post-moderne. Stapel est “suspendu” de l’Université Tilburg, puis viré. Une de ses plus frappantes études est “retirée” de la prestigieuse revue *Science* - fait paraît-il sans précédent dans ce domaine. Un désastre scientifique et un scandale dont *La Recherche* finit par convenir en mai 2014, mais peu évoqué par les médias français acquis au courant post-moderne...

## Un post-moderne "morceau de bravoure" : la théorie du genre<sup>21</sup>

Plus tard, quand cet épisode quasi-délirant sera clos – nous verrons dans notre conclusion ce qui adviendra sans doute – des personnes éduquées et raisonnables s'interrogeront, consternées et la tête entre les mains : comment cela a-t-il pu arriver ? Pourquoi le succès de ce puéril anarcho-narcissisme, compartiment dames seules ? Pourquoi cette réédition de l'épisode grotesque de la phrénologie, du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup> ? Ce, au XXI<sup>e</sup> siècle, en pleine "société de l'information" !

Mais revenons à la théorie du genre. La postmodernité libérale-libertaire appelle de ses vœux une révolution anthropologique, qui verra tout individu choisir à sa fantaisie personnelle : ses vérités, ses intérêts, ses plaisirs, son orientation sexuelle désormais réversible. Dans le monde voulu par les Libertariens, chacun sera libre de son identité, se déterminera, expérimentera comme bon lui semble. Adviendra finalement la suppression des concepts (?) d'homme et de femme.

Dès l'origine, les plus farouches adeptes de la théorie du Genre sont évidemment des féministes, pour qui il faut "déconstruire les stéréotypes du masculin et du féminin", le genre 'sexuel' étant une construction sociale, culturelle, langagière et scientifique, perpétuant la domination

masculine, au plein détriment des femmes<sup>23</sup>.

Car il n'y a pas de déterminisme biologique ; les choses sont socialement construites. Tout "dans la construction de l'identité dite sexuelle et dans la formation de la division entre les sexes, relève de mécanismes d'ordre social et culturel". [*Le Monde*, cf, note]. "Le lien entre sexe, genre et sexualité n'est pas commandé par une 'nature' immuable, l'idée de nature ayant elle-même historiquement varié et n'étant pas universelle". De ce fait, les rôles et fonctions sociales entre hommes et femmes ne sont que des "assignations dissymétriques et hiérarchiques" [*Libération*, cf. note].

Telle est la doctrine post-moderne : ce que Dick Hobbs fait subir au crime, d'autres l'infligent au sexe : tout est fluide, indéfini, réversible, triturable et transitoire, décidé à l'instant et *subito* oublié. Dernier cas d'hyperventilation mentale, celui de la confuse Rachel D., s'incrétant aux tribunes de la Société nationale pour la promotion des gens de couleur (NAACP, américaine) pour s'y affirmer Noire – se croyant Noire ! – alors qu'à la voir, elle est clairement *Caucasienne*, comme on dit aux États-Unis pour "Blanc"<sup>24</sup>.

## Quand la théorie du genre passe à la pratique<sup>25</sup>

Dans les années 1950-1960, le sexologue et psychologue néo-zélandais John

Xavier RAUFER

Money professe à l'Université John Hopkins de Baltimore. Sa théorie : masculin et féminin sont des constructions sociales ; l'orientation sexuelle est indépendante de la réalité biologique corporelle. Au début de sa vie, l'identité sexuelle d'un enfant est neutre, plastique et modulable ; dans un milieu familial et culturel déterminé, on peut la réassigner par la médecine (injections d'hormones, etc.) et la psychologie.

Ensuite, chacun est libre de créer sa propre "identité de genre" hors de sa réalité corporelle et d'en changer à sa guise. Lisons John Money "L'identité de genre d'un enfant est déterminée par la façon dont on l'élève, non par la biologie. On 'se sent' garçon ou fille selon qu'on vous habille en pantalon ou en jupe ; qu'on vous offre des pistolets ou des Barbie."

Ainsi, l'être humain finit par adopter le sexe dans lequel ses parents choisissent de l'éduquer. Vraiment ? Voici les jumeaux Reimer, des garçons canadiens, Bébé, l'un d'eux a le pénis brûlé par une circoncision électrique ; ses parents consultent le Dr. Money qui propose pour Bruce une réassignation sexuelle totale : robes, poupées, discours au féminin – mais aussi, dans le registre Dr. Frankenstein, ablation des testicules et traitement hormonal. Que devient 'Brenda' (ex-Bruce) ? Petite fille, elle déchire ses robes et urine debout ; à la puberté, drame pour ce garçon coincé dans un corps de fille. À l'issue de ces folies d'apprenti-sorcier, l'autre jumeau (Brian)

meurt d'une surdose de stupéfiants en 2002 et Benda/Bruce se suicide en 2004.

### 'Genre' : pourtant des motifs de prudence...<sup>26</sup>

D'abord, ce rappel : les rapports entre *genus* (genre grammatical) et *sexus* (appartenance sexuée) ont suscité maintes études, elles sérieuses ; dont celles du philosophe et linguiste allemand Johannes Lohmann (1895-1983) que le lecteur consultera avec profit. Des travaux fondés sur la différence (admise à peu près depuis Aristote...) entre d'un côté, ce qui relève de la *production*, partant d'une matière disponible mais non reproductible, par exemple dans la technique ou dans la culture (le *genre* grammatical par exemple) ; et de l'autre ce qui tient de la création, de la génération du vivant (étant vivants, les humains ont, eux, un *sexu*).

Ensuite, une évidence : répondre sur le même ton à un aveugle fanatisme, ou à des lubies à la mode, serait inepte. Bornons nous à ouvrir quelques brèves pistes suggérant la fragilité des théories du genre, et la solidité des rapports entre sexe et biologie.

- Une étude récente de la faculté de médecine de l'Université du Colorado souligne que "les cerveaux des femmes et des hommes présentent, en moyenne, certaines différences assez significatives. Des différences qui se manifestent notamment dans les ef-

*Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons*

- fets des drogues sur cet organe, selon qu'il est situé dans une boîte crânienne masculine ou féminine." (cf. note 26),
- L'alimentation du nourrisson est biologiquement programmée dès la grossesse : le lait maternel diffère selon le sexe de l'enfant. Le bébé-mâle dispose d'un lait plus énergétique, plus riche en graisses et protéines, et le bébé-femelle, d'un lait en plus grande quantité (cf. note 26),
  - Une étude très fouillée du département de psychologie de Northwestern University (Illinois) tend à montrer que la génétique joue un rôle important dans la sexualité de l'être humain ; un gène impacterait notamment l'évolution masculine vers l'homosexualité. Transmis par la seule mère, ce gène aurait survécu à l'homosexualité masculine par une incroyable particularité : les femmes qui le portent seraient plus fertiles que la moyenne ! La future orientation sexuelle du bébé dépendant aussi du niveau d'hormones auquel il est exposé dans sa vie prénatale, rien dans ce processus n'est mécanique et prédéterminé (donc pas de tests de dépistage du "gène homo" sur lesquels fantasmer...).
  - En 1978 et 1982, des enquêtes de terrain ont entrepris de vérifier si l'adage "l'homme propose, la femme dispose"

relevait du stéréotype ou du réel. Des enquêtes aux résultats lumineux : loin d'être un cliché, l'adage renvoie à un dispositif biologique humain sous-jacent, visant à optimiser la transmission des gènes lors de rapports hommes/femmes. Ambiance : outre-Atlantique, le sectarisme des militants du "gender" est tel que ces études ont mis onze ans à paraître<sup>27</sup> !

Choisis parmi bien d'autres, ces exemples inspirent de profonds doutes sur la pertinence du modèle libertarien-post-moderne prônant que "tout est culturel, rien n'est naturel".

### Le post-moderne, quel horizon ?<sup>28</sup>

Combien de temps encore la société aura-t-elle à subir ces lubies idéologico-médiatiques – parfois hélas relayées et appliquées par des ministres creux, tentant d'exister en suivant les modes ? Écoutons Max Planck, père de la physique quantique. Selon lui – et selon la méthode expérimentale – une théorie atteint sa maturité quand, passée du monde de la spéculation à celui de la confrontation avec l'expérience, elle dispose d'une capacité à prédire de nouveaux phénomènes, en accord avec ses observations.

Ainsi, peut-elle contredire ou fragiliser les prédictions d'un paradigme ancien. Mais comment cela se passe-t-il dans les

*Xavier RAUFER*

faits ? Comme lors d'une partie de cartes, où un joueur finit par admettre sa défaite ?

Non : le monde scientifique – pire encore, le monde para ou pseudo-scientifique – regorge de gens savants, souvent aimables mais têtus comme des mules et persuadés qu'ils ont raison, tandis que leurs collègues et rivaux ne sont que des crétiens. De ce fait, dit Max Planck, "Une nouvelle vérité scientifique ne triomphe pas en convainquant ses opposants ou en

leur faisant voir la lumière, mais plutôt parce que ses opposants finissent par mourir et qu'arrive une nouvelle génération, familière avec la nouvelle idée".

Cette forte pensée nous montre la voie à suivre. Aux criminologues de proposer la nouvelle idée, les nouveaux paradigmes. A eux de pousser gentiment Dick Hobbs et consorts vers la retraite – et Oxford University Press, à publier des ouvrages sérieux.

## Les jeux de construction de M. Hobbs, ou : Bourdieu chez nos amis de Grande-Bretagne

### Notes

1. Rappel, par (violent) contraste de ce que Karl Marx pense des mêmes : « Le *Lumpenproletariat* – cette lie d'individus déchus de toutes les classes... est, de tous les alliés possibles, le pire. Cette racaille est parfaitement vénale et tout à fait importune... Tout chef ouvrier qui emploie cette racaille comme garde ou s'appuie sur elle, démontre par là qu'il n'est qu'un traître » [Karl Marx, Friedrich Engels, « *La social-démocratie allemande* »].
2. Louis Blanc, 1811-1882. Extrait de "L'Organisation du travail", étude parue le 1<sup>er</sup> août 1840 dans la *Revue du Progrès* (N° 37), puis publiée en librairie la même année et constamment rééditée jusqu'en 1875.
3. "The Society for the Prevention of Crime was founded in 1877 in New York City. It has worked, successively for the promotion of temperance for judicial and legislative reform and for public and legal education. During its most active periods the Society brought about the formation of the Lexow Committee to investigate the New York City Police in 1894 contributed to the Albany Crime Commission during the 1930s and broadcast popular radio programs on criminal behavior 1946-1948. In 1948 the Society absorbed the Vocational Foundation Bureau a job placement agency for parolees. Since 1956 the Society's only activity has been its annual grant to Columbia Law School for research in penology.". Columbia University, Society for the Prevention of Crime records, 1878-1973. Voir aussi Gregory Auda "Bandits corses", Michalon, 2005.
4. Voir notamment sur ce sujet les divers ouvrages de l'archéologue Jean-Pierre Moreau.
5. Jacques Heers "Les Barbaresques, la Course et la guerre en Méditerranée, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle", Perrin, 2001.
6. Honoré Champion, 2013.
7. « A critical look at intelligence », Aharon Ze'evi, chef du renseignement militaire israélien, 2002-2006. *Strategic Assessment*, Israël, mars 2007.
8. Guillaume Lecointre "Les sciences face aux créationnismes", ed. Quae, 2012.
9. Karl Lorenz "L'agression, une histoire naturelle du mal", Flammarion, 1977.
10. André Lebeau "L'enfermement planétaire", Le Débat/Gallimard, 2008.
11. *Aetos* N°26 - Avril 2012 - "Et si le temps n'existait pas ?".
12. *Weltanschauung* = vision-du-monde. Sur les sujets qui suivent, lire notamment : Nathalie Heinich "Pourquoi Bourdieu ?", Le Débat-Gallimard, 2007 ; et Jean-François Mattei "L'homme dévasté", Grasset, 2015.
13. Philippe Muray "Essais", Les Belles Lettres, 2010.
14. Laurent-Michel Vacher "Pour un matérialisme vulgaire", Les Herbes Rouges, 2007.
15. Martin Heidegger "Le mot de Nietzsche Dieu est mort" in "Chemins qui ne mènent nulle part", Gallimard, 1962.
16. "Lutte contre les discriminations liées à l'orientation et à l'identité sexuelle", en novlangue post-moderne.
17. Pierre Jacerme "Etre et temps, traduction et interprétation", in "L'Éthique à l'ère nucléaire", Lettrage, Paris, 2005. Sur le concept de *Destruktion*, voir aussi Martin Heidegger "Qu'est-ce que la philosophie", Conférence de Cerisy, 1955.
18. En dialecte post-moderne la stigmatisation, ou étiquetage, est une "catégorie construite par le regard des autres".
19. *New York Times*, 10/03/2014 - Paul de Man : "Reconsidering Paul de Man: the deconstructionist deconstructed" ; *New York Review of Books*, April 3, 2014 - The strange case of Paul de Man. Evelyn Barish "The double life of Paul de Man" Barish-Liveright Publishing, NY. Diederik Stapel : *AP*, 4/11/2011 - "Prominent social psychologist faked data for years - Was the man behind a number of headline-grabbing experiments".
20. *La Recherche*, 21/06/2011 - "Nos préjugés sont renforcés par le désordre".

*Xavier RAUFER*

21. *Le Monde* - 16/09/2013 - "La 'théorie du genre', nouvel ennemi de l'ordre naturel" - *Libération* - 11/06/2013 - "En finir avec les fantasmes en tous genres" - *Valeurs Actuelles* - 3/02/ 2011 - "La subversion de l'identité".
22. [www.charlatans.info/phrenologie.php](http://www.charlatans.info/phrenologie.php)
23. Mais désormais, le féminisme "classique" à la Simone de Beauvoir, luttant contre l'ordre social imposant la soumission des femmes, pour leur droit à disposer de leurs corps, à critiquer, etc. ; féminisme hostile au port du voile dans l'espace public, est violemment attaqué comme idéologie de "Blanches" racistes, par un néo-féminisme anticolonialiste et pro-islamiste, prônant la "solidarité avec les membres du même groupe racial" (houla !). Voir *Libération*, 27/07/2015 "Féminisme et racisme, les errements de Christine Delphy".
24. [www.kgw.com/story/news/local/2015/06/12/black-naacp-leader-outed-as-white-woman/71119720/](http://www.kgw.com/story/news/local/2015/06/12/black-naacp-leader-outed-as-white-woman/71119720/)
25. *Libération* - 22/01/2015 - "Bruce, Brenda malgré lui" - *Valeurs Actuelles* - 6/02/2014 - "John Money, l'apprenti-sorcier du gender" - *Le Point* - 31/01/2014 - "L'expérience tragique du gourou de la théorie du genre". Voir aussi l'ouvrage de John Money "Man & Woman, Boy & Girl: Gender Identity from Conception to Maturity", John Hopkins University Press, 1972.
26. *L'Obs* - 17/07/15 - "Alcool, cocaïne, nicotine... Hommes et femmes réagissent différemment à la drogue" - *Le Parisien* - 16/02/2014 - "Le lait maternel varie selon le sexe du bébé" - *The Guardian* - 14/02/2014 - "Male sexual orientation is influenced by genes, study says". *Le Monde* - 22/01/2014 - "Voulez-vous coucher avec moi ce soir ?".
27. *Journal of Psychology and Human Sexuality*, 1989.
28. *Le Monde* - 12/02/2014 - "Vie et mort d'une théorie".